



Numéro 15 - Janvier 2013

Les comptes prévisionnels de l'agriculture française pour 2012

SSP - Insee

Rapports présentés à la Commission des comptes de l'agriculture de la Nation Session du 12 décembre 2012

Au sommaire

- Le compte prévisionnel de l'agriculture française pour 2012
- Les comptes prévisionnels par catégorie d'exploitations pour 2012
- Les résultats RICA 2011 : disparité des résultats et situation financière des exploitations
- Les concours publics à l'agriculture en 2012
- Le compte social de l'agriculture prévisionnel pour 2012
- Compte-rendu des débats sur les rapports

La commission des comptes de l'agriculture de la Nation (CCAN)

La commission des comptes de l'agriculture de la Nation est placée auprès de la Commission économique de la Nation et a pour mission d'assurer l'analyse et la diffusion des comptes économiques décrivant la situation de l'agriculture et des agriculteurs dans l'économie nationale et internationale.

Elle examine toute question qui lui est soumise par le ministre chargé de l'économie ou par le ministre chargé de l'agriculture. Elle comprend des membres de l'administration, de la profession agricole et des experts qualifiés. Son président est une personnalité nommée conjointement par le ministre chargé de l'économie et le ministre chargé de l'agriculture. La présidence est actuellement assurée par Claude Chéreau, inspecteur général honoraire de l'agriculture. Le secrétariat de la Commission est assuré par le service de la statistique et de la prospective (SSP) du ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt (MAAF).

Cette instance se réunit deux fois par an :

- la réunion de décembre est consacrée notamment à l'examen des résultats prévisionnels des comptes économiques de l'agriculture de l'année en cours et du RICA de l'année précédente ;
- la réunion de juin examine la version révisée, dite « provisoire » de ces comptes.

Les rapports sur les comptes sont élaborés et présentés à la Commission conjointement par l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) et le Service de la statistique et de la prospective (SSP). Des rapports complémentaires sur les concours publics à l'agriculture et le compte social de l'agriculture sont présentés par les bureaux compétents du Secrétariat général du MAAF. Outre les comptes annuels de l'agriculture, la CCAN examine également des dossiers de fond sur des sujets d'actualité.

CHAPITRE I

Le compte prévisionnel de l'agriculture française pour 2012 ⁽¹⁾

(Estimation au 16 novembre 2012)

Avertissement	4
Résumé	5
Définitions	6
I - La production	9
1 - La production hors subventions	9
2 - Les subventions sur les produits	11
3 - La production au prix de base	12
II - La production par familles de produits	13
1 - Les céréales	13
2 - Les plantes industrielles	15
3 - Les fruits et légumes	17
4 - Les vins	19
5 - Le bétail	20
6 - Les produits avicoles	22
7 - Les autres produits animaux	23
III - Les consommations intermédiaires	24
IV - La valeur ajoutée	27
V - Le résultat agricole	28
VI - Le revenu d'entreprise agricole	30
Annexe - Le compte de l'agriculture en 2011	33

(1) Présenté par Marie-Hélène BLONDE, rapporteur de la Commission des comptes de l'agriculture de la Nation, ce rapport a été préparé à la division Agriculture de l'INSEE par Marie-Hélène BLONDE, Claire LESDOS et Alexandre BERNAUDEAU.

AVERTISSEMENT

A la demande de la Commission européenne, Eurostat publie au mois de décembre de chaque année un compte prévisionnel de la branche Agriculture pour l'ensemble de l'Union européenne. Comme chaque État membre, la France est donc amenée à établir un compte prévisionnel. Afin qu'il soit analysé avec les experts concernés préalablement à sa publication dans un cadre européen, le compte français est présenté en France à la Commission des comptes de l'agriculture de la Nation de décembre. Son établissement est rendu possible par un suivi statistique agricole développé de longue date, ainsi que par l'existence de nombreux organismes intervenant dans la mise en œuvre de la politique agricole.

Le compte prévisionnel de l'agriculture pour 2012 présenté dans ce document a été établi sur la base de données et d'informations disponibles au 16 novembre 2012.

Comme les années précédentes, il convient de souligner le caractère prévisionnel de l'ensemble de ces évaluations.

En particulier, les prévisions de prix concernant les récoltes 2012 reposent sur une estimation de la campagne de commercialisation qui se poursuit par exemple jusqu'en juin ou juillet 2013 pour les grandes cultures, au-delà pour les vins.

De même, les informations relatives aux consommations intermédiaires et à l'évolution du volume de l'emploi agricole sont à cette date incomplètes.

RÉSUMÉ

Selon les comptes prévisionnels de l'agriculture établis pour l'année 2012, la **production agricole** hors subventions baisserait en volume (-3,3 %) mais augmenterait en valeur (+ 5,1 %). Cette évolution résulte de mouvements de volumes et de prix de sens et d'ampleur différents selon les produits.

En volume, le recul des **productions végétales** (-4,0 %) touche essentiellement les protéagineux, le vin, les pommes de terre et les fruits qui ont connu soit une réduction des surfaces cultivées, soit des aléas climatiques. En revanche, les récoltes de céréales à paille ont bénéficié à la fois d'une augmentation des surfaces et des rendements. Après une année de stabilité, la plupart des prix s'envolent en 2012. Seuls les prix du blé dur, des betteraves et de certaines plantes industrielles reculent. Au total, leur croissance s'établit à + 11,2 %.

Les **productions animales** fléchissent également en volume (-2,7 %). Toutes les catégories sont concernées à l'exception de la production laitière qui reste stable. L'augmentation des prix est très forte pour les œufs, les gros bovins et les porcins tandis que le prix du lait diminue. Pour l'ensemble, la hausse atteint + 5,5 %.

La valeur des **consommations intermédiaires** de la branche agriculture augmente encore de 4,1 % en 2012, après + 8,5 % en 2011. Les prix de l'énergie, des engrais et, dans une moindre proportion, des aliments pour animaux s'envolent et tirent le coût des consommations intermédiaires à la hausse (+ 5,2 %). Celles-ci fléchissent (-1 %) en volume à cause de la consommation d'engrais qui baisse de 14,5 %.

Depuis la mise en place en 2010 de la nouvelle réforme de la PAC, l'importance des **subventions** sur les produits est limitée. Les subventions d'exploitation, qui constituent désormais près de 90 % des aides directes à l'agriculture, diminuent de 5 % en 2012.

Selon les données prévisionnelles 2012, la conjonction d'une production au prix de base, c'est-à-dire y compris subventions sur les produits, en hausse de 4,9 % et de consommations intermédiaires croissant moins vite conduirait à une augmentation (+ 4 %) du **résultat net de la branche agricole (RAN)**. L'emploi diminuant tendanciellement (-2,2 %), la croissance du résultat agricole net par actif serait de 6 %. Compte tenu de la hausse du prix du PIB attendue (+ 1,7 %), le résultat agricole net par actif en termes réels croîtrait de plus de 4 % en 2012. Cette troisième année de croissance place l'indicateur plus de 6 % au-dessus du haut niveau atteint en 2007.

Comme toujours, il apparaît des **divergences** entre les performances des différentes activités agricoles en fonction des évolutions respectives de leurs productions et de leurs intrants.

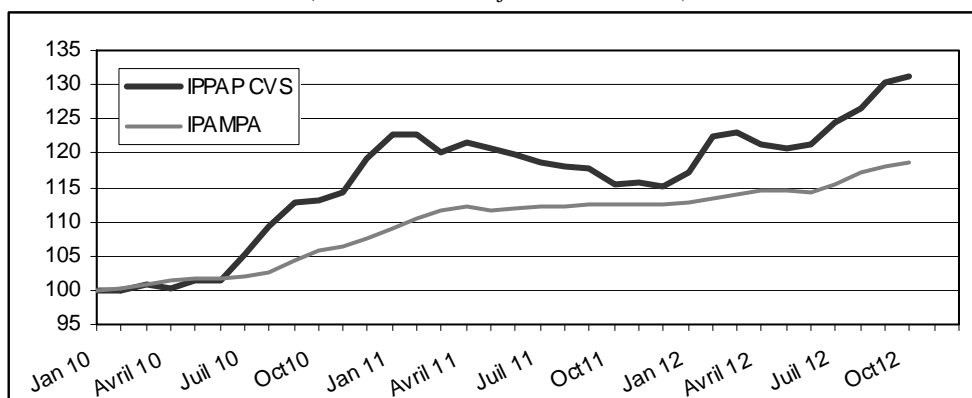
Définitions

Le compte spécifique de la branche agriculture, présenté à la Commission des Comptes de l'Agriculture de la Nation (CCAN) est établi selon les normes comptables européennes générales (Système européen des comptes ou SEC 95) et selon la méthodologie spécifique des comptes de l'agriculture harmonisée au niveau européen.

- La **branche agricole** est le regroupement de toutes les unités d'activité économique qui exercent les activités suivantes : culture de végétaux (y compris maraîchage et horticulture) ; élevage d'animaux ; activités de travaux agricoles à façon ; chasse et activités annexes. Outre les exploitations agricoles, les unités caractéristiques de la branche comprennent les groupements de producteurs (coopératives) produisant du vin et de l'huile d'olive et les unités spécialisées qui fournissent des machines, du matériel et du personnel pour l'exécution de travaux agricoles à façon.
- La production de la branche agriculture est valorisée au prix de base. Le **prix de base** est égal au prix de marché auquel vend le producteur, plus les subventions sur les produits qu'il perçoit, moins les impôts spécifiques sur les produits qu'il reverse.
- Les subventions à la branche agriculture sont scindées en **subventions sur les produits** et **subventions d'exploitation**. Les premières ne comprennent plus guère que la prime à la vache allaitante. Les subventions d'exploitation regroupent notamment le paiement unique, les aides agro-environnementales, les aides pour calamités agricoles... Elles se substituent de plus en plus largement aux premières.
- La **valeur ajoutée brute**, premier solde comptable, est égale à la production au prix de base diminuée des consommations intermédiaires. La **valeur ajoutée nette** est égale à la valeur ajoutée brute diminuée de la consommation de capital fixe.
- La **consommation de capital fixe** mesure la dépréciation annuelle liée à l'usure et à l'obsolescence du capital. Notion voisine de l'amortissement, elle en diffère par le fait que les durées de vie des actifs sont des durées de vie économiques (et non fiscales) et que les actifs sont évalués à leur coût de remplacement (et non au coût historique utilisé en comptabilité privée). La consommation de capital fixe est évaluée pour l'ensemble des biens de capital fixe de la branche agricole (plantations, matériels et bâtiments) à l'exception des animaux qui, eux, sont déclassés en fin de vie.
- Deux indicateurs de revenu de la branche agriculture sont définis à partir des soldes comptables :
 - le résultat net de la branche agricole ou "**résultat agricole net**" (**RAN**) ou "**valeur ajoutée nette au coût des facteurs**" est égal à la valeur ajoutée nette de la consommation de capital fixe + subventions d'exploitation - autres impôts sur la production (dont impôts fonciers). Son évolution peut être rapportée à celle du nombre d'unités de travail annuel total (ou équivalents temps plein) : on obtient ainsi l'évolution du **résultat agricole net par actif**. Cet indicateur est aussi présenté en termes réels.
 - le **revenu net d'entreprise agricole** est égal à : résultat net de la branche agricole - salaires - cotisations sociales sur les salaires - intérêts - charges locatives nettes. Son évolution peut être rapportée à celle du nombre d'unités de travail annuel des non-salariés (ou équivalents temps plein) : on obtient l'évolution du **revenu net d'entreprise agricole par actif non salarié**. Cet indicateur est aussi présenté en termes réels.
 - Les évolutions mesurées en **termes réels** correspondent aux évolutions à prix courants déflatées par l'indice de prix du produit intérieur brut.

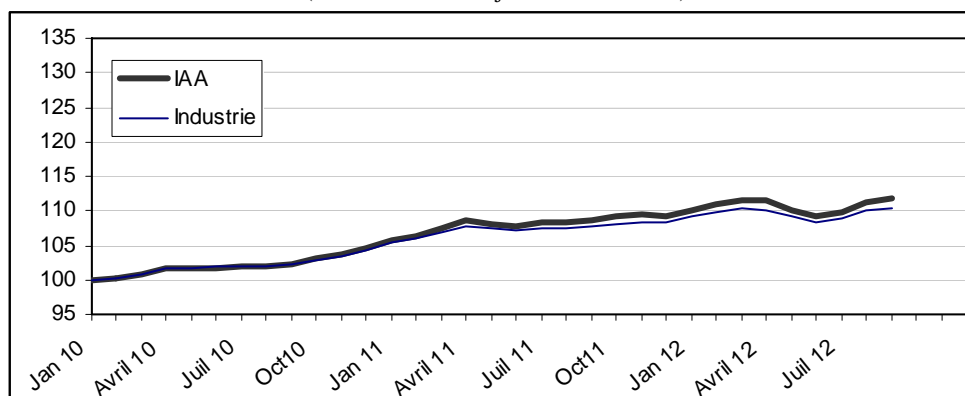
Graphiques conjoncturels

Graphique C.1 - Indice des prix des produits agricoles à la production (IPPAP) et indice des prix d'achat des moyens de production agricoles (IPAMPA)
(indices mensuels - janvier 2010 = 100)



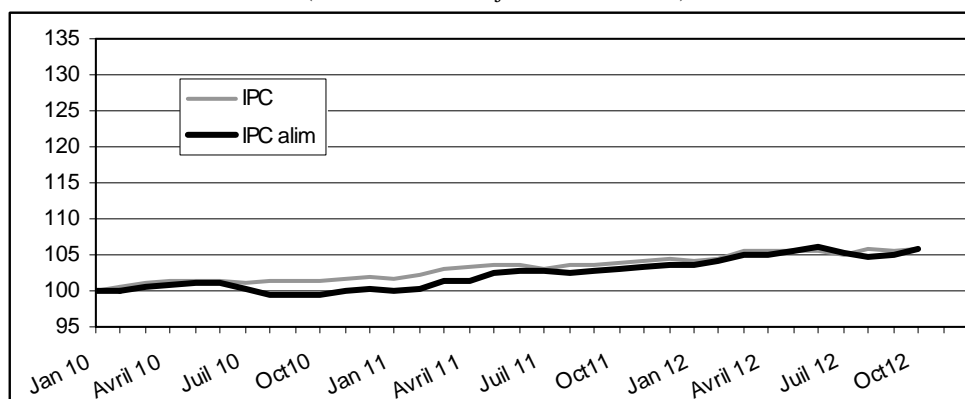
Source : Insee

Graphique C.2 - Indice des prix de production de l'industrie française
Ensemble de l'industrie et IAA - marché français
(indices mensuels - janvier 2010 = 100)



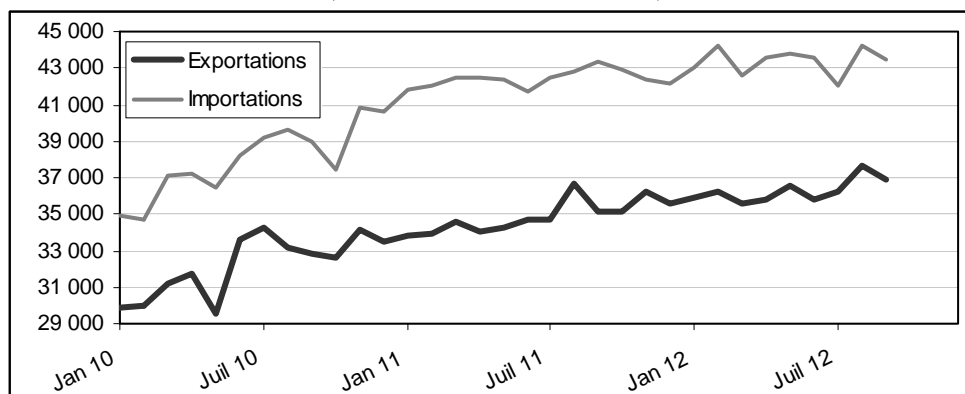
Source : Insee

Graphique C.3 - Indice de prix à la consommation
Ensemble des ménages. Tous produits et produits alimentaires hors boissons et tabac
(indices mensuels - janvier 2010 = 100)



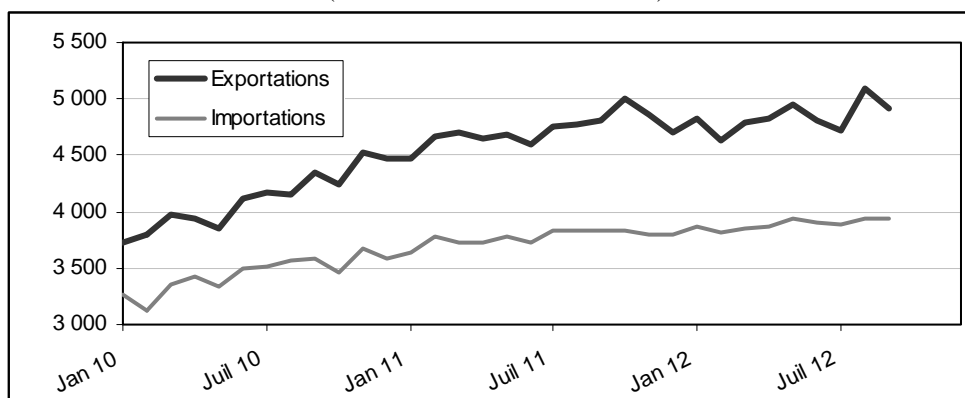
Source : Insee

Graphique C-4
Commerce extérieur - Ensemble (hors matériel militaire)
 Importations CAF-Exportations FAB
 (en millions d'euros CVS-CJO)



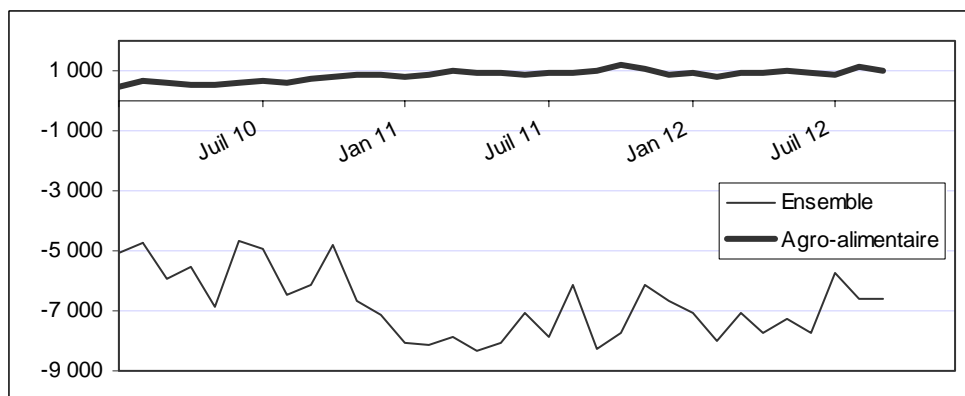
Source : Douanes

Graphique C-5
Commerce extérieur - Produits agroalimentaires
 Importations CAF-Exportations FAB
 (en millions d'euros CVS-CJO)



Source : Douanes

Graphique C-6
Solde CAF-FAB du commerce extérieur
Ensemble (hors matériel militaire) et produits **agroalimentaires**
 (en millions d'euros CVS-CJO)



Source : Douanes

I. La production

1. La production hors subventions

La production de la branche agriculture hors subventions

	<i>Valeur 2012</i>	<i>Indices 2012/2011 (en %)</i>		
	<i>(en millions d'€)</i>	<i>Volume</i>	<i>Prix</i>	<i>Valeur</i>
Production hors subventions	75 019,2	- 3,3	+ 8,6	+ 5,1
dont : productions végétales	45 080,5	- 4,0	+ 11,2	+ 6,8
productions animales	26 087,9	- 2,7	+ 5,5	+ 2,7

Source : Insee

Le **volume** de la production agricole diminue en 2012 (-3,3 %). Les productions végétales décroissent plus sensiblement que les productions animales.

Ce sont surtout les productions de vins, de protéagineux, de pommes de terre et de fruits qui se replient. Les récoltes de protéagineux se réduisent sous l'effet de la baisse des surfaces. Les productions de vins, de pommes de terre et de fruits ont pâti des conditions climatiques difficiles. Les récoltes d'oléagineux, de maïs et de betteraves diminuent après une hausse en 2011. En revanche, les récoltes de céréales à paille augmentent sous l'effet d'une hausse conjuguée des surfaces et des rendements. Les productions animales décroissent pour toutes les catégories, et surtout pour les bovins et les ovins. La collecte laitière reste stable.

Les prix hors subventions augmentent globalement (+ 8,6 % par rapport à 2011). La hausse est très importante pour les productions végétales alors qu'elle est plus modérée pour les productions animales. Les cours des céréales, des oléagineux et des protéagineux s'envolent en 2012, après une stabilité en 2011. Les prix des pommes de terre flambent de façon spectaculaire, après une chute en 2011. Les prix des fruits et légumes se redressent fortement. Les prix des vins continuent à s'apprécier. Pour les productions animales, les prix s'accroissent surtout pour les gros bovins et les porcins. Ils flambent pour les œufs en lien avec le recul de la production, très marqué en 2011, qui s'est poursuivi en 2012. En revanche, le prix du lait diminue.

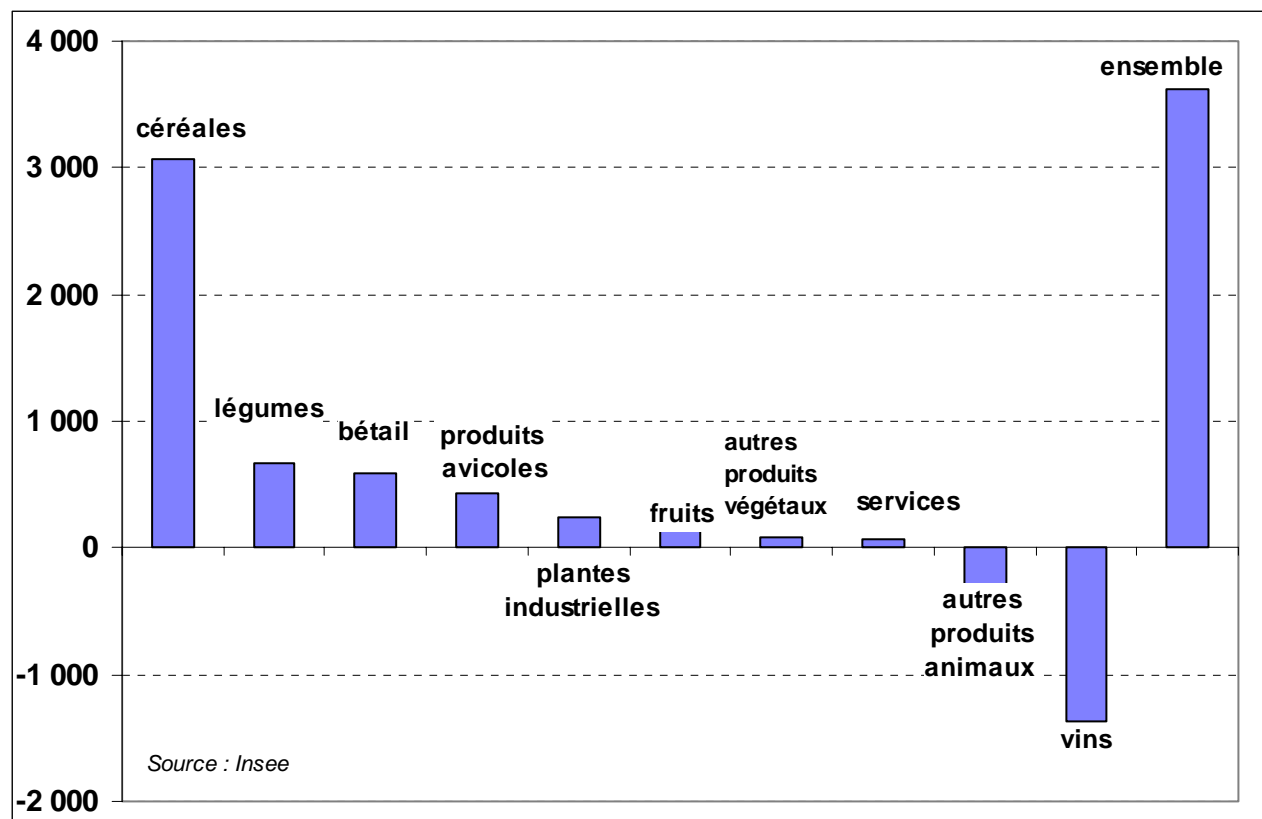
La valeur de la production hors subventions s'accroît (+ 5,1 %) sous l'effet conjugué d'une baisse des volumes et d'une hausse sensible des prix. La hausse des prix est principalement due à l'accroissement des cours des grandes cultures, des bovins, des porcins et des œufs.

Graphique 1

Variation entre 2011 et 2012

de la valeur de la production agricole hors subventions

En millions d'euros



Céréales (16,5 %) : blé dur, blé tendre, maïs, orge, autres céréales

Légumes (6,0 %) : légumes frais, pommes de terre

Bétail (15,3 %) : gros bovins, veaux, ovins-caprins, équidés, porcins

Produits avicoles (6,5 %) : volailles, oeufs

Plantes industrielles (6,6 %) : oléagineux, protéagineux, tabac, betteraves, autres plantes industrielles

Fruits (3,9 %) : fruits frais

Autres produits végétaux (10,8 %) : plantes fourragères (maïs fourrage, autres fourrages), plantes et fleurs

Services (5,3 %) : activités principales de travaux agricoles, activités secondaires de services

Autres produits animaux (13,8 %) : lait et produits laitiers, autres produits de l'élevage

Vins (15,3 %) : vins d'appellation d'origine, autres vins

Les chiffres entre parenthèses indiquent pour chaque groupe de produits sa part en valeur dans l'ensemble de la production agricole de 2011.

2. Les subventions sur les produits

En millions d'euros

	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Subventions*						
sur les productions végétales	1 389,5	1 441,7	1 396,7	380,0	346,2	268,3
sur les productions animales	1 119,9	1 134,7	1 103,4	834,5	789,8	775,0
Total	2 509,4	2 576,4	2 500,1	1 214,5	1 136,0	1 043,3

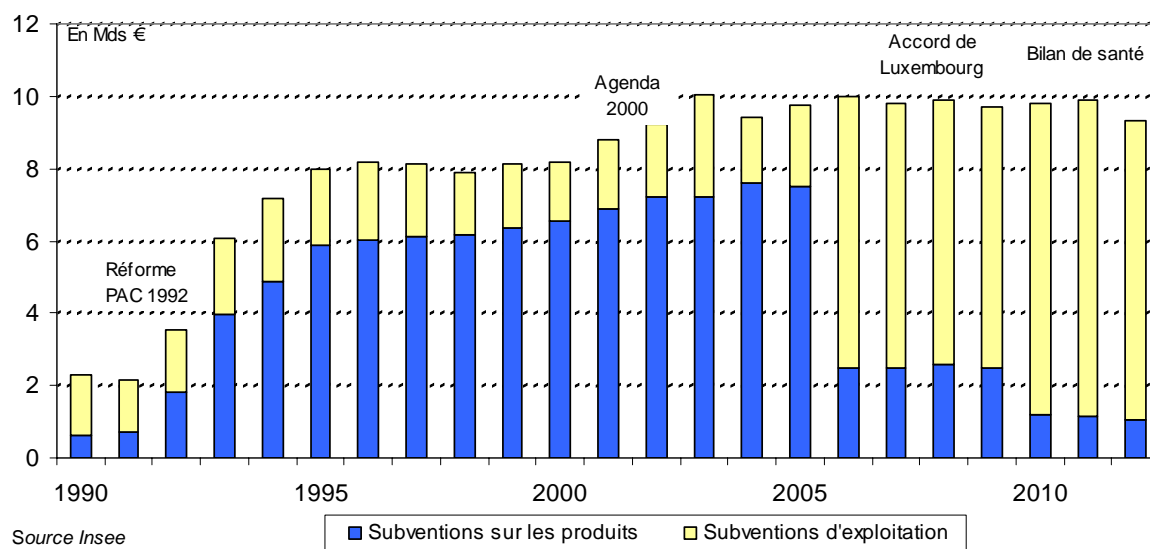
* Les subventions sur les produits sont présentées en montants dus au titre de la campagne.

Source : ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, Offices agricoles

Depuis la mise en œuvre du **Bilan de santé de la PAC** en 2010, les subventions d'exploitation se sont largement substituées aux aides directes aux productions (voir page 26). Désormais, la subvention la plus importante de cette catégorie est la prime au maintien du troupeau de vaches allaitantes (PMTVA) qui reste couplée à 75 %.

L'année 2012 s'inscrit dans ce contexte. Globalement les subventions sur les produits baissent encore de 8,2 %. L'essentiel de la réduction porte sur les productions végétales (-22,5 %), et plus particulièrement les fruits.

Graphique 2 Évolution des subventions à l'agriculture



3. La production au prix de base

	<i>Valeur 2012</i> <i>(en millions d'€)</i>	<i>Évolution 2012/2011 (en %)</i>		
		<i>Volume</i>	<i>Prix</i>	<i>Valeur</i>
Production hors subventions	75 019	- 3,3	+ 8,6	+ 5,1
Subventions sur les produits*	1 043	- 6,4	- 1,8	- 8,2
Production au prix de base	76 062	- 3,3	+ 8,5	+ 4,9

*Par convention, l'indice de volume d'une subvention est égal à l'indice de volume de la production concernée, au niveau le plus fin possible de la nomenclature de produits. Dans le partage volume-prix des subventions, **l'indice de prix est donc déduit et ne correspond pas à l'évolution des barèmes (exprimés en €/ha ou en €/tête de bétail).**

Source : Insee

Dans les comptes, la production de la branche est valorisée au prix de base. Le prix de base est égal au prix de marché auquel vend le producteur, plus les subventions sur les produits qui lui sont attribuées, moins les impôts sur les produits qu'il reverse. Compte tenu du faible poids atteint par les subventions sur les produits, l'évolution de la production au prix de base est désormais très proche de celle de la production hors subventions en valeur comme en volume.

II. La production par familles de produits

Dans les comptes nationaux, la production est valorisée au prix de base. Le prix de base est égal au prix de marché auquel vend le producteur, plus les subventions sur les produits qui lui sont attribuées, moins les impôts spécifiques sur les produits qu'il reverse. Les subventions et impôts correspondent aux montants dus au titre de l'année et peuvent être différents des montants effectivement versés dans l'année.

Dans les fiches suivantes relatives aux produits agricoles, un tableau récapitulatif présente l'évolution de la production hors subventions, l'évolution des subventions et celle de la production au prix de base. Dans l'analyse qui suit, l'évolution de la production hors subventions est déclinée en distinguant les variations de volume et de prix.

1. Les céréales

Évolution 2012/2011 de la production

En %

	<i>Volume</i>	<i>Prix</i>	<i>Valeur</i>
Ensemble	+ 7,3	+ 17,5	+ 26,0
dont : blé tendre (53,0 %)*	+ 6,0	+ 20,0	+ 27,2
maïs (24,8 %)*	- 3,0	+ 20,0	+ 16,4
orge (12,9 %)*	+ 27,0	+ 15,0	+ 46,1

* Les pourcentages indiqués entre parenthèses correspondent à la part de chaque produit dans la valeur de la production de céréales de 2011. Les subventions ont presque totalement disparu dès 2010.

La valeur de la production de céréales augmente nettement en 2012 (+ 26,0 %). En effet, le volume de l'ensemble des céréales se redresse après deux années de repli et surtout les prix flambent.

Le **volume** de l'ensemble des céréales progresse de 7,3 % en 2012 par rapport à 2011 sous l'effet d'une hausse conjuguée des surfaces et des rendements. Il devient supérieur au niveau moyen des cinq dernières années. La production de céréales à paille, dont les rendements ont été favorisés par le climat humide du printemps, augmente tandis que la récolte de maïs diminue. Pour le blé tendre, la production s'accroît de 6 % malgré une légère baisse des surfaces due au gel de février ; en effet, les rendements se sont améliorés. Après une chute en 2011, la récolte de blé dur progresse de 17 % en raison d'un redressement conjugué des superficies et des rendements. Pour l'orge, la production augmente très fortement (+ 27 %), après un recul important en 2010 et 2011. Elle atteint un niveau record en raison d'une progression simultanée des rendements et des surfaces : le gel des cultures d'hiver a entraîné un report très important de ces surfaces vers l'orge de printemps. Elle devient supérieure de 6 % à la moyenne quinquennale. En revanche, la récolte de maïs est en repli malgré la hausse des superficies ; les rendements, pénalisés par la sécheresse du mois d'août, diminuent

nettement par rapport à leurs niveaux records de 2011. Elle reste toutefois supérieure à la moyenne quinquennale.

Le **prix** de la production de céréales s'envole en 2012, après s'être stabilisé en 2011 sur les niveaux déjà élevés de 2010. Les stocks mondiaux de céréales attendus pour la fin de campagne sont estimés en baisse sensible par rapport à ceux de la campagne précédente. La production mondiale est en recul. Les rendements sont peu élevés aux États-Unis et autour de la Mer Noire en raison d'une longue période de sécheresse, mais aussi en Europe. De plus, l'état des cultures est inquiétant pour les récoltes à venir en Australie et en Argentine, respectivement à cause d'une sécheresse et de pluies trop abondantes. En France et au Royaume-Uni, les semis d'hiver sont en retard, ce qui provoque des tensions supplémentaires sur le marché.

Cette modicité de l'offre fait face à un marché mondial très demandeur. Les cours des céréales ont bondi entre juin et juillet, puis en août ; ensuite, ils se sont maintenus à des niveaux élevés. En novembre, ils s'apprécient encore en raison de la décision de l'Ukraine d'établir un embargo sur ses exportations de blé. Malgré la bonne récolte française, le prix du blé tendre s'accroît de 20 % dans ce contexte de repli de la production mondiale. Le prix du maïs se redresse aussi de 20 %, après une baisse sensible en 2011. En effet, la récolte française se replie ; de plus, les stocks mondiaux sont faibles et les fortes pluies en Argentine et au Brésil pénalisent la production. Le prix de l'orge augmente de 15 %, malgré l'abondance de la récolte, en raison d'une bonne demande en alimentation animale, de l'absence des origines russe et ukrainienne dont la production s'est fortement repliée et du recul des stocks d'orge brassicole de bonne qualité sur le nord de l'Europe. En revanche, les cours du blé dur diminuent en raison d'une hausse de la production.

Les aides à la surface pour les grandes cultures ont disparu en 2010 suite au bilan de santé de la Pac.

2. Les plantes industrielles¹

Évolution 2012/2011 de la production

En %

	<i>Volume</i>	<i>Prix</i>	<i>Valeur</i>
Ensemble hors subventions	- 2,3	+ 7,5	+ 5,0
dont : oléagineux (65,4 %)*	- 3,0	+ 12,0	+ 8,6
protéagineux (4,4 %)*	- 17,0	+ 20,0	- 0,4
betteraves industrielles (21,4 %)*	- 4,0	- 3,0	- 6,9
Subventions sur les produits	ns	ns	ns
Ensemble au prix de base	- 2,1	+ 6,8	+ 4,6

* Les pourcentages indiqués entre parenthèses correspondent à la part de chaque produit dans la valeur de la production de plantes industrielles de 2011.

La valeur de la production d'**oléagineux** s'accroît de 8,6 % en raison de la hausse des prix. Le volume diminue de 3 % par rapport à 2011 sous l'effet d'une légère baisse conjointe des surfaces et des rendements, il reste cependant supérieur de 6 % à la moyenne quinquennale. Pour le colza, la récolte continue à progresser en raison d'une hausse des surfaces. En revanche, pour le tournesol, la production chute (-14 %), après une hausse en 2011, et devient inférieure à la moyenne quinquennale.

Les cours des oléagineux montent en 2012 dans un contexte mondial tendu ; en effet, la demande mondiale, et en particulier chinoise, est importante. Partis d'un niveau très élevé en début de campagne en lien avec la sécheresse qui a frappé les cultures de soja aux États-Unis, les cours fléchissent ensuite à l'instar des prix du pétrole et des graines américaines dont la récolte est meilleure que prévue, tout en restant soutenus ; le ralentissement s'explique aussi par la pression des stocks élevés d'huile de palme en Malaisie. Les cours français suivent la tendance des cours mondiaux du soja, mais ils dépendent aussi des bilans européens. En France, le prix du colza continue à augmenter (+ 10 %) malgré le bon niveau de la production et celui du tournesol se redresse de 18 % en lien avec la chute de la récolte. Les aides pour les oléagineux ont disparu en 2010.

Hors subventions sur les produits, la valeur de la production de **protéagineux** décroît de 0,4 % en 2012, la hausse des prix ne compensant pas totalement la nouvelle chute des quantités. Les récoltes diminuent de 17 % et deviennent inférieures de 18 % à la moyenne quinquennale malgré l'amélioration des rendements qui se redressent pour les pois, après une nette baisse en 2011, et qui continuent à progresser pour les féveroles ; en effet, les surfaces continuent à décliner, après le rebond en 2010 lié à l'aide européenne en leur faveur.

Les prix des protéagineux augmentent de 20 % dans le sillage du blé et des tourteaux de soja auxquels ils peuvent se substituer pour l'alimentation animale.

Les subventions ont diminué en lien avec la baisse de production (-26,8 %). Au prix de base, la valeur de la production décroît de 6 %.

¹ Ce groupe de produits comprend les oléagineux, les protéagineux, les betteraves à sucre, le tabac brut et les "autres plantes industrielles" ; ce dernier poste regroupe plusieurs produits, dont les semences fourragères et potagères, la canne à sucre et les plantes textiles.

La valeur de la production de **betteraves industrielles** décroît de 6,9 %, après une très nette hausse en 2011. Les tonnages récoltés sont en recul en 2012, après avoir atteint des niveaux records en 2011 ; en effet, les superficies diminuent légèrement et les rendements reculent fortement, pénalisés par le climat défavorable du printemps et les pluies abondantes d'octobre. Les surfaces de betteraves sucrières s'accroissent tandis que celles des autres betteraves sont en repli. La richesse en sucre est en progression grâce à un bon ensoleillement en septembre ; toutefois, les pluies d'octobre risquent de pénaliser la richesse en sucre des betteraves récoltées à cette période. Le volume produit diminue ainsi de 4 %. Les prix des betteraves s'infléchissent en lien avec la baisse des cours mondiaux du sucre ; en effet, un excédent mondial de production est attendu pour 2012-2013 alors que la demande mondiale est en baisse. Au total, le prix décroît de 3 % en 2012.

3. Les fruits et légumes

Évolution 2012/2011 de la production

En %

	<i>Volume</i>	<i>Prix</i>	<i>Valeur</i>
Ensemble hors subventions	- 7,5	+ 21,0	+ 12,0
dont : fruits (39,8 %)*	- 10,0	+ 18,0	+ 6,2
légumes (40,8 %)*	- 1,0	+ 12,0	+ 10,9
pommes de terre (19,4 %)*	- 16,0	+ 50,0	+ 26,0
Subventions sur les produits	- 10,1	- 20,8	- 28,8
Ensemble au prix de base	- 7,6	+ 20,0	+ 10,9

* Les pourcentages indiqués entre parenthèses correspondent à la part de chaque produit dans la valeur de la production de fruits et légumes de 2011.

Hors subventions sur les produits, la valeur de la production de **fruits** s'accroît de 6,2 % en 2012, après une baisse en 2011, en raison du net redressement des prix. Pour les fruits d'été, les cours sont très soutenus, hormis pour l'abricot dont la production augmente en France comme en Europe. La campagne des fraises est très favorable avec des quantités et des prix en hausse. Pour les pêches, la récolte est en recul sensible, mais les prix se redressent nettement grâce à une bonne demande activée par la canicule du mois d'août. En revanche, pour les cerises, la chute de production (-38 %) due aux intempéries de mai-juin, qui ont provoqué l'éclatement des fruits, n'est pas entièrement compensée par la hausse des prix. Pour les poires et les pommes, la production chute à cause du gel au printemps et l'offre réduite entraîne un fort redressement des prix, surtout pour les pommes (+ 53 %) en raison d'une demande active, notamment à l'exportation. La valeur de la production de fruits au prix de base augmente de 4,7 %.

La valeur de la production de **légumes** s'accroît de 10,9 % en raison du redressement des prix après une chute en 2011. La situation s'est redressée pour les légumes d'été, après une campagne 2011 très marquée par la crise liée à la bactérie E.Coli, notamment pour le concombre et la tomate. Des prix élevés compensent un niveau de production limité par les difficultés climatiques et le repli des superficies. La production de concombres est plus abondante qu'en 2011 malgré la réduction des surfaces ; les prix se redressent par rapport aux très bas niveaux de 2011. Pour les tomates, les prix se redressent également en raison d'une concurrence limitée des produits importés et d'une réduction de la récolte due au développement de maladies dans les cultures sous serres. Pour les choux-fleurs et les salades, la production est quasi stable et les prix se redressent nettement après deux années difficiles. Pour les carottes, la situation continue à être satisfaisante avec une progression des récoltes et des prix en hausse : la pression des produits espagnols et portugais est faible. En revanche, pour les courgettes, la campagne est très difficile : la production diminue en lien avec une réduction des surfaces en plein air, mais la demande a été très faible cet été et les prix baissent par rapport aux prix soutenus de 2011.

La récolte de **pommes de terre** de conservation chute de 18 % en 2012 par rapport à celle de 2011, année de très forte production. Elle devient inférieure à la production moyenne des cinq dernières années. Les surfaces restent stables, mais les rendements diminuent nettement, pénalisés par les conditions climatiques ; en effet, la pluviométrie a été trop faible en août et septembre, puis les fortes pluies d'octobre et début novembre dans le Nord-Pas-de-Calais ont provoqué des inondations et perturbé les récoltes. Après une chute en 2011, les prix s'envolent en 2012 (+ 60 %) en raison d'une offre réduite en France et aussi en Europe face à une demande en hausse ; en effet, les achats des ménages augmentent sensiblement. La campagne de pommes de terre primeur est à nouveau satisfaisante avec des prix encore en hausse. Globalement, le volume de la production de pommes de terre décroît de 16 %. Le prix, après une baisse de 25,1 % en 2011, se redresse très fortement (+ 50 %), ce qui entraîne une hausse de la valeur de la production de 26 %.

L'aide compensatrice à la féculé disparaît.

4. Les vins

Évolution 2012/2011 de la production

En %

		<i>Volume</i>	<i>Prix</i>	<i>Valeur</i>
Ensemble	(100,0 %)*	- 17,2	+ 5,6	- 12,6
Vins d'appellation d'origine	(79,1 %)	- 17,3	+ 5,7	- 12,6
Vins de champagne**	(27,1 %)	- 27,6	+ 2,6	- 25,7
autres vins d'appellation	(52,0 %)	- 12,0	+ 7,0	- 5,8
Autres vins	(20,9 %)	- 16,6	+ 5,1	- 12,4
Vins pour eaux de vie AOC	(7,8 %)	- 1,0	+ 9,0	+ 7,9
autres vins de distillation	(0,1 %)	- 26,0	0,0	- 26,0
Vins de table et de pays	(13,0 %)	- 26,0	+ 2,0	- 24,5

* Les pourcentages indiqués entre parenthèses correspondent à la part de chaque produit dans la valeur de la production de vins de 2011.

** Vin calme et champagne produits par les récoltants manipulateurs (activité secondaire).

La valeur de la production de **vins** décroît nettement en 2012 sous l'effet de la chute des volumes produits.

Le **volume** de production diminue très fortement en 2012 (-17,2 %). En effet, la vendange 2012 est en net recul par rapport à celle de 2011, abondante après quatre années de faibles récoltes ; elle est même historiquement basse. La production décroît pour toutes les catégories de vins. Les conditions climatiques ont été particulièrement défavorables avec des gelées en février, des pluies abondantes au printemps qui ont perturbé la floraison, puis des orages de grêle et la canicule du mois d'août.

Le **prix** de la production des vins continue sur une tendance à la hausse qui s'accélère en 2012 (+ 5,6 %) dans un contexte de baisse des disponibilités. Les stocks à la production du début de campagne sont supérieurs à ceux, très bas, des deux dernières campagnes ; cela compense, pour une petite part, la faiblesse de la récolte. De plus, la production mondiale de vin serait en recul sous l'effet conjugué des conditions climatiques défavorables en Europe et de la baisse importante des superficies des vignobles européen et australien. En France, les vins de table et de pays continuent à s'apprécier ainsi que le champagne ; la hausse des prix des autres vins d'appellation s'accélère en 2012. La reprise des exportations initiée en 2010 se poursuit : elles progressent surtout vers les pays tiers, notamment les États-Unis et l'Asie.

5. Le bétail

Évolution 2012/2011 de la production

En %

	<i>Volume</i>	<i>Prix</i>	<i>Valeur</i>
Ensemble hors subventions	- 5,4	+ 11,5	+ 5,4
dont : gros bovins (51,3 %)*	- 6,0	+ 15,0	+ 8,1
veaux (13,1 %)*	- 6,0	+ 2,0	- 4,1
porcins (29,0 %)*	- 4,0	+ 11,0	+ 6,6
ovins-caprins (6,0 %)*	- 7,0	+ 5,0	- 3,4
Subventions sur les produits	- 6,1	+ 4,6	- 1,8
Ensemble au prix de base	- 5,5	+ 11,0	+ 4,9

* Les pourcentages indiqués entre parenthèses correspondent à la part de chaque produit dans la valeur de la production de bétail de 2011. Outre les animaux mentionnés, le bétail comprend aussi les équidés.

Hors subventions sur les produits, la valeur de la production de **gros bovins** continue à progresser en 2012 (+ 8,1 %).

Le volume de la production de gros bovins baisse sensiblement. Les abattages se réduisent en 2012, en particulier pour les taurillons et les bœufs, en raison d'une baisse des disponibilités dans les élevages, après une forte hausse en 2011. Les exportations de bovins mâles vivants et de viande bovine se replient également.

L'accroissement des cours des gros bovins s'accélère en 2012 en raison d'une offre insuffisante par rapport à la demande. Les prix s'envolent, tirés par le tassement de l'offre, française comme européenne, et une demande dynamique des pays tiers, notamment de la Turquie.

Les aides sur la production se réduisent légèrement pour les bovins en lien avec la baisse de production. La valeur de la production au prix de base s'accroît de 7,1 %.

La production des **veaux** de boucherie baisse de 4,1 % en valeur. Les abattages se replient sensiblement et les exportations chutent. Le volume de production poursuit donc son recul (-6 %). Le prix des veaux continue à augmenter en 2012 (+ 2 %), mais de façon moins importante qu'en 2011, l'offre restant adaptée à la demande.

La prime à l'abattage des veaux a disparu en 2010.

La valeur de la production de **porcins** continue à se redresser en 2012 (+ 6,6 %) en raison de la forte hausse des prix. Le volume de production diminue (- 4 %) dans un contexte de plafonnement de l'offre européenne. Ce recul est dû aussi au ralentissement ou à la cessation d'activité d'éleveurs de porcs suite à la directive de mise aux normes des bâtiments prévue pour le 1^{er} janvier 2013. Les abattages sont en baisse. Les exportations de viande porcine vers

les pays tiers se replient par rapport au niveau élevé de 2011. Le prix du porc continue à se redresser fortement (+ 11 %), soutenu par la modestie de l'offre et une bonne demande intérieure.

Hors subventions sur les produits, la valeur de la production **d'ovins et de caprins** diminue en 2012 (- 3,4 %) en raison de la baisse du volume. Le volume de production décroît de 7 % par rapport à 2011. Les abattages se replient pour les agneaux comme pour les ovins de réforme, après un accroissement en 2011 dû à la sécheresse. Le solde commercial d'animaux vivants devient déficitaire, en particulier avec l'Espagne. Le prix à la production continue à s'accroître en raison de la faiblesse de l'offre, même si la demande reste peu dynamique. Les subventions se réduisent légèrement en lien avec la baisse de production. La valeur de la production au prix de base diminue de 2,3 %.

Au total, la valeur de la production de **bétail** hors subventions augmente (+ 5,4 %) sous l'effet de la hausse des prix. Les subventions sur les produits se réduisent de 1,8 % et la valeur de la production de bétail au prix de base s'accroît de 4,9 % après un redressement en 2011.

6. Les produits avicoles

Évolution 2012/2011 de la production

En %

		<i>Volume</i>	<i>Prix</i>	<i>Valeur</i>
Ensemble		- 1,2	+ 10,6	+ 9,2
dont : volailles	(76,9 %)*	- 1,0	+ 1,0	0,0
oeufs	(23,1 %)*	- 2,0	+ 43,0	+ 40,1

* Les pourcentages indiqués entre parenthèses correspondent à la part de chaque produit dans la valeur de la production de produits avicoles de 2011.

Pour les **volailles**, la valeur de la production reste stable, après une forte hausse en 2011. Le volume de production se replie très légèrement. Les abattages de canards sont quasi stables. La production de poulets est en recul, après une tendance à la hausse sur cinq ans. En revanche, après un déclin continu au cours des années précédentes, les abattages de dindes reprennent en 2012. Les exportations de poulets diminuent, surtout vers l'Arabie Saoudite, après le dynamisme de 2011. Les prix s'accroissent très modérément, après un fort redressement en 2011. Cette hausse sur deux ans ne compense toutefois pas l'envolée du prix des aliments pour volailles.

Pour les **oeufs**, la valeur de la production se redresse très fortement (+ 40,1 %) en raison d'une flambée des prix. Le volume de production est en légère baisse en 2012. Il avait nettement reculé en 2011 pendant les travaux de mise aux normes européennes des cages de poules pondeuses applicable au 1^{er} janvier 2012. Le recul s'est poursuivi au premier semestre 2012. En revanche, la production a repris au deuxième semestre et retrouve, en fin d'année, des niveaux proches de la fin 2010. La consommation reste sur une tendance à la hausse depuis quatre ans. La nouvelle réduction de l'offre entraîne une envolée des prix qui a débuté mi-2011, s'est amplifiée début 2012 pour atteindre un niveau record en mars ; les prix ont ensuite fléchi et se sont stabilisés à des niveaux élevés au deuxième semestre en lien avec une progression des mises en place de poulettes de ponte.

7. Les autres produits animaux

Évolution 2012/2011 de la production

En %

	<i>Volume</i>	<i>Prix</i>	<i>Valeur</i>
Ensemble	- 0,3	- 3,1	- 3,4
dont :			
lait et produits laitiers** (93,2 %)*	0,0	- 3,5	- 3,5

* Les pourcentages indiqués entre parenthèses correspondent à la part de chaque produit dans la valeur de la production d'autres produits animaux de 2011.

** Produits laitiers transformés par les exploitations.

La valeur de la production des autres produits animaux diminue sensiblement (-3,4 %) sous l'effet de la baisse des prix.

La collecte laitière reste stable par rapport à celle de l'année précédente. En 2011, elle avait beaucoup progressé dans un contexte de hausse du prix du lait. Au premier semestre 2012, elle a continué à augmenter, puis elle a diminué à partir de juillet sous l'effet conjugué de la baisse des prix et de la flambée du prix des aliments utilisés pour accroître les rendements. La collecte de lait de brebis est en baisse ; pour celle de lait de chèvre, le repli est plus important, les transformateurs ayant réduit la collecte après trois années de surproduction. Globalement, le volume de production reste stable.

Le prix à la production du lait de vache diminue. Il est devenu inférieur au prix de 2011 à partir d'avril et la décroissance s'est ensuite accentuée en raison de la baisse des prix des produits laitiers industriels (poudres de lait, beurre...) durant le premier semestre. En revanche, les prix du lait de chèvre et de brebis sont quasi-stables. Ainsi, le prix de la production du lait se réduit de 3,5 % en 2012.

Au total, la valeur de la production de lait et produits laitiers décroît de 3,5 %.

II. Les consommations intermédiaires

Évolution 2012/2011

En %

	<i>Volume</i>	<i>Prix</i>	<i>Valeur</i>
Ensemble des consommations intermédiaires (100 %)	- 1,0	+ 5,2	+ 4,1
hors aliments intraconsommés (84,9 %)	- 1,3	+ 5,4	+ 4,1
dont : énergie et lubrifiants (9,9 %)	+ 0,5	+ 13,0	+ 13,6
engrais et amendements (10,2 %)	- 14,5	+ 14,5	- 2,1
produits de protection des cultures (6,7 %)	+ 5,0	+ 0,5	+ 5,5
aliments pour animaux * (19,4 %)	+ 1,0	+ 6,0	+ 7,1

* Aliments pour animaux achetés aux industries agroalimentaires (aliments composés, tourteaux, pulpes de betteraves...) ; ils ne comprennent pas les produits agricoles intra consommés, tels que les fourrages.

Les pourcentages indiqués entre parenthèses correspondent à la part de chaque produit dans la valeur de l'ensemble des consommations intermédiaires en 2012.

Source : Insee

Reparties à la hausse en 2011, les consommations intermédiaires de la branche agriculture croissent encore de 4,1 % en valeur en 2012. Cette évolution est liée à une progression du prix moyen de l'ensemble des consommations intermédiaires de 5,2 %, le volume diminuant de 1 %.

Les hausses des dépenses consacrées aux postes énergie et lubrifiants et aliments pour animaux achetés hors branche agricole représentent respectivement 27 % et 30 % de l'alourdissement global des charges.

Les dépenses en **aliments pour animaux** achetés en dehors de la branche agricole augmentent de 7,1 % en 2012, après une progression très soutenue (+ 15,2 %) en 2011. Cette croissance provient essentiellement de l'évolution des prix, les quantités consommées étant à peine supérieures à celles de l'année précédente.

Les aliments composés représentent 90 % de ces dépenses. À partir du début de l'année 2012, les cours des matières premières (céréales, tourteaux) entrant dans leur composition se sont envolés. Ces fluctuations se sont répercutées, mais de façon atténuée, sur les prix d'achat des aliments. En particulier, celui des aliments pour bovins croît de 8 % et ceux des aliments pour porcins et volailles de près de 5 %.

Les quantités achetées d'aliments pour bovins sont en hausse de 3,3 %. Celles d'aliments pour l'allaitement progressent de 6 % après une baisse de 7 % en 2011. Les volumes d'aliments pour porcins et volailles restent relativement stables.

Hors aliments composés, la facture d'alimentation est également alourdie par les tourteaux dont le prix progresse de 25,4 %, les quantités utilisées étant en léger repli.

La charge en **produits de protection des cultures** s'accroît de 5,5 %, après une légère hausse en 2011. Les prix des différents produits sont proches de ceux de l'année précédente. Les quantités consommées en fongicides sont stables. Les volumes d'insecticides employés sont

en augmentation de 2 %, en raison de pressions parasites assez fortes. Les conditions météorologiques ont favorisé le développement de mauvaises herbes, notamment sur les cultures de céréales, nécessitant un recours accru aux herbicides (+ 5 % en volume par rapport à 2011). Enfin, l'usage d'autres produits, parmi lesquels les traitements des semences, est en hausse.

Portée par une progression de prix soutenue, la facture « **énergie et lubrifiants** » est celle qui s'alourdit le plus. Bien que ralentie (+ 13,6 %), cette hausse s'inscrit dans la tendance des deux années précédentes (+ 18 % en 2010 et + 19 % en 2011). En trois ans, les dépenses s'envolent de + 60 %.

La principale raison de l'augmentation sensible des prix en 2012 est la substitution du gazole au fioul domestique comme carburant pour les tracteurs et autres véhicules agricoles. En effet, depuis novembre 2011, l'application de la directive européenne 2009/30/CE impose l'utilisation d'un gazole avec une très faible teneur en soufre pour les engins mobiles non routiers. Cette obligation se traduit par la création d'un gazole dit « non routier » à utiliser en remplacement du fioul domestique, dont l'usage est désormais limité aux installations fixes (installations de chauffage et moteurs fixes). Ce gazole est davantage taxé que le fioul domestique. Ainsi, sur ce poste carburant, qui contribue pour près de moitié à la facture en énergie et lubrifiants, la progression de prix est de 19 %.

Pour les autres produits pétroliers (fioul lourd, GPL (*propane, butane*), essence, gazole et lubrifiants), la hausse de prix est moins marquée (+ 8,3 %). Le prix du gaz naturel évolue de 8 % et celui de l'électricité de 3 %.

Ces estimations tiennent compte de la reconduction des mesures fiscales en faveur des agriculteurs appliquées les années précédentes (réduction de taxes sur le fioul domestique, le fioul lourd, le gazole non routier et le gaz naturel).

La consommation d'**engrais et amendements** diminue légèrement en valeur, après une forte hausse en 2011. Les prix progressent de 14,5 %, une hausse sensible qui est comparable à celle de 2011 (+ 17 %). À l'inverse, les volumes utilisés sont en baisse de 14,5 %, après une croissance de 19 % l'année dernière.

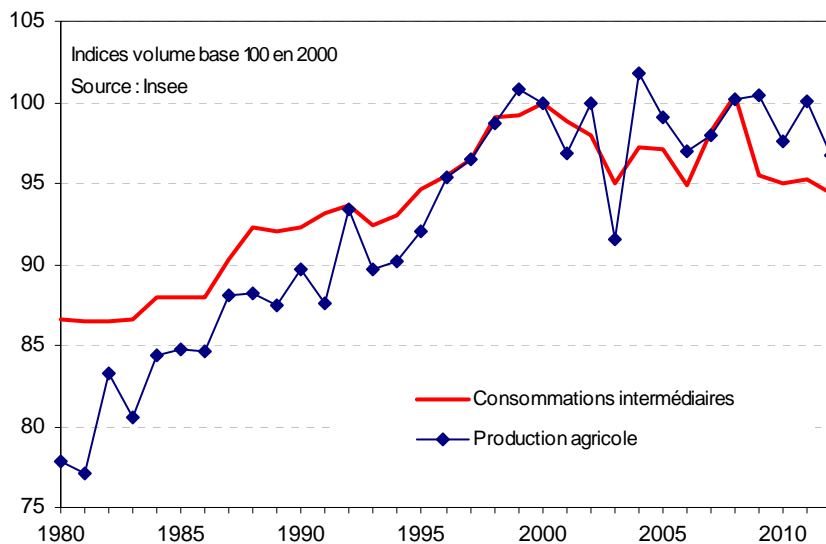
Près de 60 % de la dépense en engrais porte sur les engrais simples azotés, dont les quantités utilisées sont en recul de 15 % et les prix en hausse de 17 %. Pour les engrais composés, qui représentent un tiers de la facture, la baisse de volume est de 11 % et la progression des prix de 11,5 %.

La réduction des quantités utilisées est liée en partie aux dégâts du gel sur les colza et céréales : cela a entraîné une perte de potentiel ou des ressemis en culture de printemps, se traduisant par une diminution des apports d'engrais.

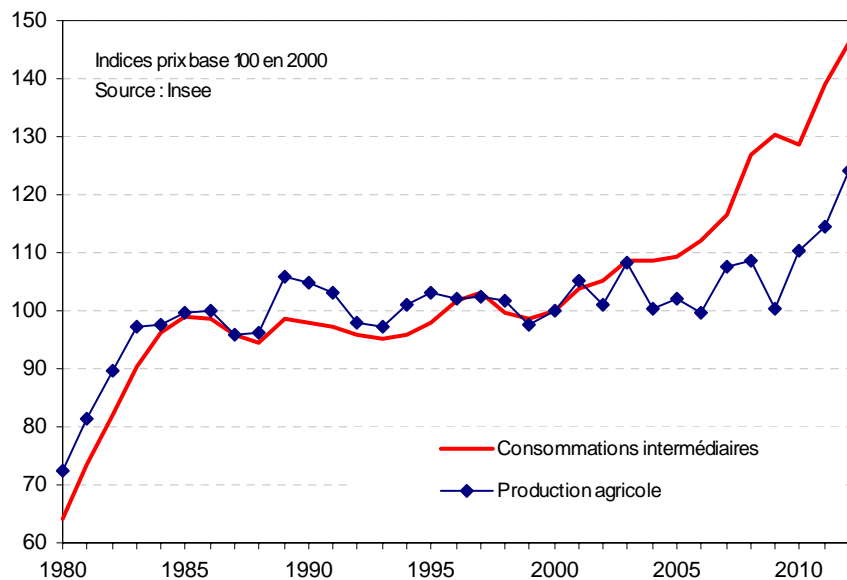
Graphique 3

Évolution comparée de la production au prix de base et des consommations intermédiaires

a) en volume



b) en prix



IV - La valeur ajoutée

	<i>Valeur 2012</i> (en millions d'€)	<i>Évolution 2012/2011 (en %)</i>		
		<i>Volume</i>	<i>Prix</i>	<i>Valeur</i>
Production au prix de base	76 062	-3,3	8,5	4,9
Consommations intermédiaires	45 511	-1,0	5,2	4,1
Valeur ajoutée brute	30 551	-6,9	13,8	6,0
Consommation de capital fixe	10 854	0,2	2,3	2,5
Valeur ajoutée nette	19 697	-11,0	21,3	8,0

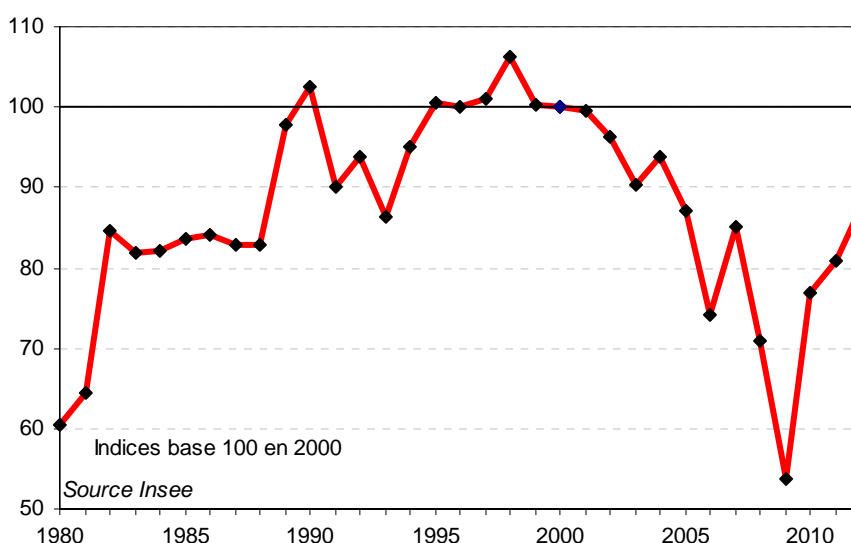
Source : Insee

La **valeur ajoutée brute**, premier solde comptable, est égale à la production au prix de base diminuée des consommations intermédiaires. En 2012, l'augmentation des prix agricoles accélère alors que celle des prix des consommations intermédiaires ralentit. De ce fait, la valeur de la production au prix de base croît un peu plus vite que celle des consommations intermédiaires. La valeur ajoutée brute de la branche agriculture augmente de 6,0 % après avoir progressé de 3,6 % en 2011.

La **consommation de capital** fixe représente l'amortissement économique du capital de la branche, réévalué au prix de l'année étudiée. Suivant en volume la tendance des années précédentes et répercutant les prix de l'investissement, sa valeur croît en 2012.

La **valeur ajoutée nette**, après déduction de la consommation de capital fixe, progresse plus vite que la valeur ajoutée brute (+ 8,0 %). Elle dépasse le niveau de 2007, mais reste au-dessous de celui des années 1990 et du début des années 2000.

Graphique 4
Valeur ajoutée nette de la branche agriculture



V - Le résultat agricole

Le **résultat agricole net** se déduit de la valeur ajoutée nette en ajoutant les subventions d'exploitation et retranchant les autres impôts sur la production. Il représente ainsi le revenu des facteurs de production (travail et capital). Il est aussi appelé **valeur ajoutée nette au coût des facteurs** (tableau 6 en annexe).

Les **subventions d'exploitation** s'élèvent à 8,3 milliards d'euros en 2012. Elles sont en recul (-5,4 %) par rapport à 2011. Elles restent cependant les principales aides à l'agriculture depuis 2010 où leur augmentation avait été particulièrement forte (+ 21,4 %) suite à la mise en place des mesures décidées lors du Bilan de santé de la PAC (graphique 2 page 9).

Le paiement unique à l'exploitation constitue désormais à lui seul plus de 80 % de cette catégorie de subventions et il bénéficie quasiment à l'ensemble des secteurs. Il baisse légèrement (-1,1 %) en 2012.

Les nouvelles aides agro-environnementales décidées lors du Bilan de santé avaient tardé à être mises en place : après le rattrapage de 2011, elles fléchissent en 2012. Par ailleurs, certains dispositifs (CAD² notamment) arrivent à leur terme. Les aides agro-environnementales reculent globalement de 13 %, après une croissance de 22,5 % en 2011. En particulier, la prime à l'herbe (PMHAE) baisse de 12 % et les indemnités compensatrices de handicap naturel de 2 %.

En 2012, les aides de crise ont bénéficié aux exploitations touchées par le gel.

Subventions à l'agriculture*

En millions d'euros

	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Subventions d'exploitation	7 305,6	7 328,7	7 209,2	8 604,2	8 745,8	8 272,3
Paiement unique à l'exploitation ¹	5 779,4	5 826,9	5 770,0	6 922,0	6 892,2	6 785,2
Aides agro-environnementales	971,5	885,3	889,4	1 004,1	1 229,9	1 068,1
Autres	554,6	616,5	549,8	678,1	623,7	419,0
<i>dont : calamités agricoles</i>	<i>56,6</i>	<i>130,7</i>	<i>69,0</i>	<i>117,5</i>	<i>302,3</i>	<i>94,9</i>
Subventions sur les produits	2 509,4	2 576,4	2 500,1	1 214,5	1 136,0	1 043,3
TOTAL SUBVENTIONS	9 815,0	9 905,1	9 709,3	9 818,7	9 881,8	9 315,6

* Les montants sont enregistrés selon la règle des droits et obligations (montants dus), ce qui peut occasionner des différences avec les concours publics (montants versés).

¹ y compris montant supplémentaire

Source : ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, Offices agricoles

² Contrats d'agriculture durable

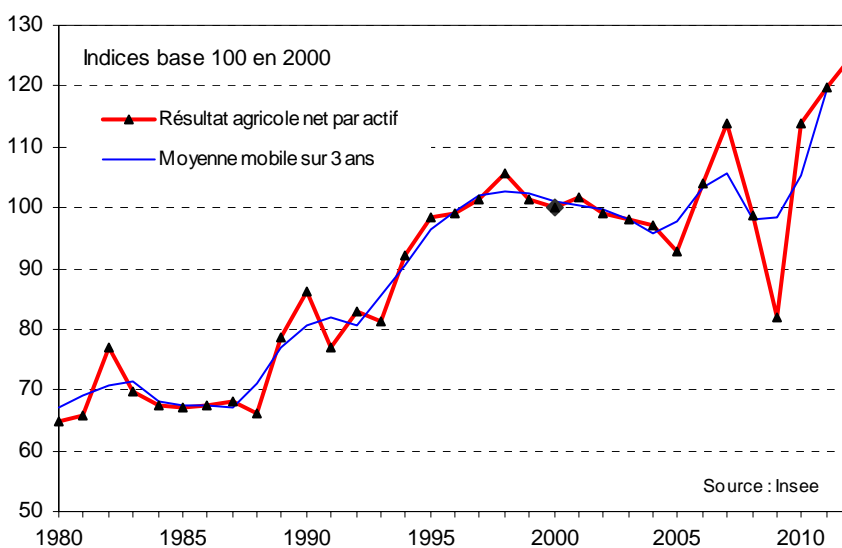
Les impôts sur la production augmentent de 3,1 % en 2012. Les impôts fonciers, qui en constituent les deux tiers, augmentent de 2,5 %, les dégrèvements ayant été moins importants qu'en 2011. La forte croissance des consommations intermédiaires et de l'investissement augmente le poids de la TVA restant à la charge des agriculteurs.

Le **résultat agricole net** enregistre finalement une hausse de 3,7 %.

Compte tenu d'une réduction de 2,2 % de l'emploi agricole total, le résultat agricole net par actif augmenterait de 6,0 %. Après déflation par l'indice de prix du PIB (+ 1,7 %), la croissance du résultat agricole net par actif en termes réels serait de 4,3 % en 2012 (tableau 9). Il atteint ainsi un niveau supérieur aux pics précédents. Après trois années de croissance, la tendance (MM3) va dans le même sens.

Le résultat agricole net par actif en termes réels augmenterait de plus de 4 % en 2012. Après le creux de 2009, c'est sa troisième année de croissance.

Graphique 5
Résultat agricole net par actif en termes réels¹



1. Déflaté par l'indice de prix du PIB.

VI. Le revenu d'entreprise agricole

Les **rémunérations** versées par les unités agricoles progressent de 2,5 % en 2012 du fait de la hausse du taux de salaire horaire (+ 3,4 %) et de la baisse des effectifs salariés (-0,8 %).

Les **charges locatives nettes** correspondent aux charges locatives brutes versées aux propriétaires des terres dont on retranche les impôts fonciers sur les terres en fermage. Calculées en partie sur la base des revenus de l'année précédente, ces charges locatives augmentent (+ 6,5 %) en 2012.

Les **intérêts dus** par la branche sont stables (-0,1 %). L'encours est resté quasiment inchangé tout au long de l'année 2011 notamment pour les prêts non bonifiés d'investissement. De même, le taux d'intérêt apparent moyen, défini par le rapport des intérêts aux encours, se situe à 3,82 % en 2012 comme en 2011, après 4,14 % en 2010 : les taux pour les prêts d'investissement, bonifiés ou non, ont baissé tandis que les prêts à court terme se renchérisaient.

Les **intérêts de la branche agriculture** sont présentés avant déduction des bonifications d'intérêt et hors SIFIM (services d'intermédiation financière indirectement mesurés). Les SIFIM constituent une partie des intérêts payés par la branche (y compris bonifications) et ils sont imputés en consommation intermédiaire de la branche, en tant que consommation de services bancaires. Comme les SIFIM augmentent en 2012 du fait de la baisse des taux de refinancement interbancaire, les intérêts nets de SIFIM diminuent fortement (-13,8 %).

Le **revenu net d'entreprise agricole**, solde du compte de revenu d'entreprise de l'ensemble de la branche, se déduit du résultat agricole net en retranchant la rémunération des salariés, les intérêts et les charges locatives nettes (tableau 7 en annexe). Il augmenterait en termes nominaux de 4,9 % en 2012. Ce serait une troisième année de croissance après + 5,5 % en 2011 et la progression record de 2010 (+ 95,6 %) qui elle-même faisait suite à deux années de recul.

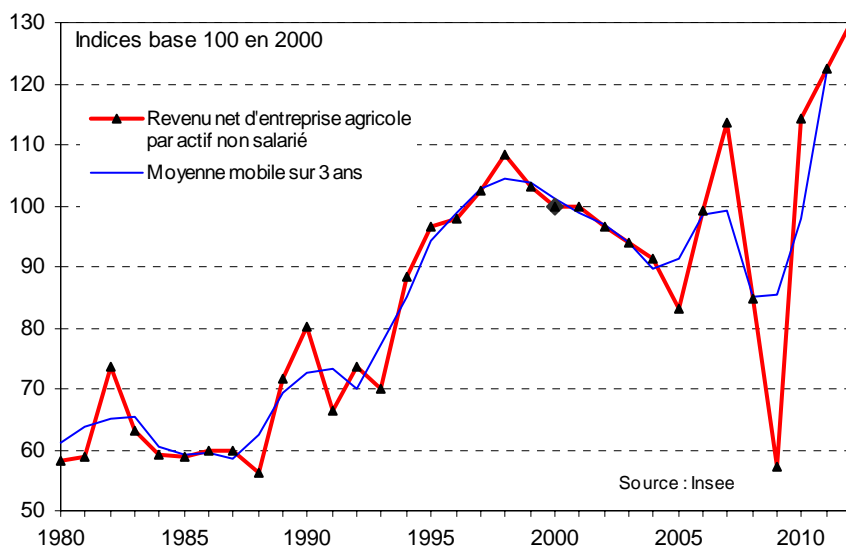
Si la baisse du volume d'emploi non salarié poursuit sa tendance (-2,9 %), l'augmentation du revenu net d'entreprise agricole par actif non salarié atteindrait + 8,1 %.

Déflaté par l'indice de prix du PIB (+ 1,7 %), le revenu net d'entreprise agricole par actif non salarié en termes réels croîtrait de 6,2 % en 2012 (tableau 9), après + 7,3 % en 2011 et + 99,0 % en 2010. La volatilité des prix agricoles et des prix des intrants de ces dernières années induit de fortes variations de cet indicateur. En tendance (MM3), il était redescendu en 2009-2010 à un niveau proche de 1993-1994 mais il s'est vivement redressé depuis.

Les différentes branches agricoles ne sont pas touchées de façon identique.

<p>Le revenu net d'entreprise agricole par actif non salarié en termes réels augmenterait d'environ 6 % en 2012. Sa tendance reste bien réorientée à la hausse.</p>
--

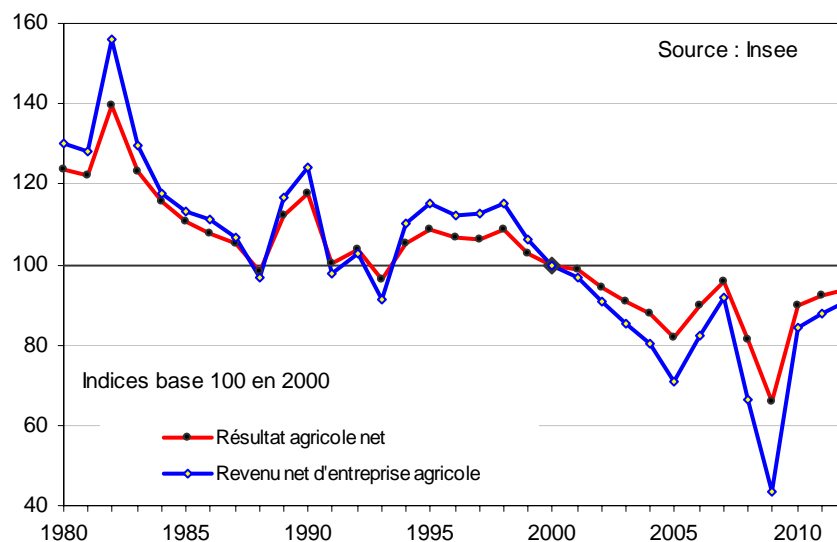
Graphique 6
Revenu net d'entreprise agricole par actif non salarié en termes réels¹



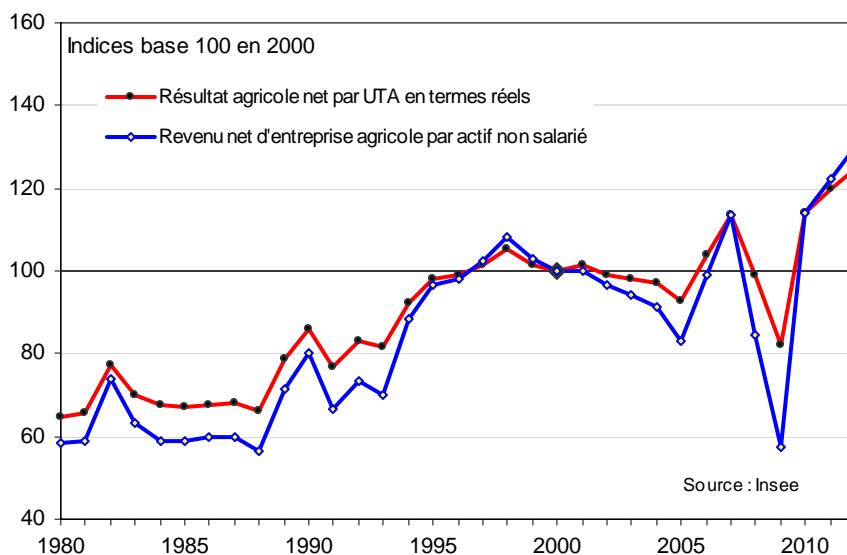
1. Déflaté par l'indice de prix du PIB.

Graphique 7

a) Indicateurs de revenu en termes réels ¹



b) Indicateurs de revenu par actif en termes réels ¹



1. Évolutions déflatées par l'indice de prix du PIB.

2. UTA : unité de travail annuel (équivalent temps complet de l'agriculture).

3. UTANS : unité de travail annuel des non salariés

Annexe

LE COMPTE DE L'AGRICULTURE EN 2012

SOMMAIRE

TABLEAU 1 : Production hors subventions

TABLEAU 2 : Subventions sur les produits

TABLEAU 3 : Production au prix de base

TABLEAU 4 : Les consommations intermédiaires

TABLEAU 5 : Le compte de production

TABLEAU 6 : Le compte d'exploitation

TABLEAU 7 : Le compte de revenu d'entreprise

TABLEAU 8 : Les indicateurs de revenu

TABLEAU 9 : Les indicateurs de revenu en termes réels

COMPTE PREVISIONNEL DE LA BRANCHE AGRICULTURE EN 2012

Tableau 1 - Production hors subventions

En millions d'euros

Compte établi le 16 novembre 2012	Valeur 2011	Indice de volume	Volume 2012	Indice de prix	Valeur 2012	Indice de valeur
Blé dur.....	590,9	117,0	691,4	90,0	622,3	105,3
Blé tendre.....	6 256,5	106,0	6 631,9	120,0	7 958,3	127,2
Maïs.....	2 934,7	97,0	2 846,7	120,0	3 416,0	116,4
Orge.....	1 519,0	127,0	1 929,1	115,0	2 218,5	146,1
Autres céréales.....	509,8	112,0	571,0	117,0	668,1	131,1
CEREALES.....	11 810,9	107,3	12 670,1	117,5	14 883,2	126,0
Oléagineux.....	3 088,3	97,0	2 995,7	112,0	3 355,2	108,6
Protéagineux.....	205,8	83,0	170,8	120,0	205,0	99,6
Tabac.....	32,1	98,0	31,5	105,0	33,1	103,1
Betteraves industrielles.....	1 008,9	96,0	968,5	97,0	939,4	93,1
Autres plantes industrielles.....	385,0	116,0	446,6	95,0	424,3	110,2
PLANTES INDUSTRIELLES.....	4 720,1	97,7	4 613,1	107,5	4 957,0	105,0
Maïs fourrage.....	941,3	93,0	875,4	109,0	954,2	101,4
Autres fourrages.....	4 468,6	101,0	4 513,3	100,0	4 513,3	101,0
PLANTES FOURRAGERES.....	5 409,9	99,6	5 388,7	101,5	5 467,5	101,1
Légumes frais.....	2 884,9	99,0	2 856,1	112,0	3 198,8	110,9
Plantes et fleurs.....	2 280,0	100,0	2 280,0	101,0	2 302,8	101,0
PRODUITS MARAICHERS ET HORTICOLES.....	5 164,9	99,4	5 136,1	107,1	5 501,6	106,5
POMMES DE TERRE.....	1 376,0	84,0	1 155,8	150,0	1 733,7	126,0
FRUITS.....	2 815,5	90,0	2 534,0	118,0	2 990,1	106,2
Vins de champagne.....	2 963,7	72,4	2 146,4	102,6	2 203,1	74,3
dont vins calmes.....	2 158,3	64,0	1 381,3	103,0	1 422,7	65,9
dont champagne.....	805,4	95,0	765,1	102,0	780,4	96,9
Autres vins d'appellation.....	5 678,0	88,0	4 996,6	107,0	5 346,4	94,2
VINS D'APPELLATION D'ORIGINE.....	8 641,7	82,7	7 143,0	105,7	7 549,5	87,4
Vins pour eaux de vie AOC.....	855,2	99,0	846,3	109,0	922,5	107,9
dont vins de distillation.....	148,4	94,0	139,5	109,0	152,1	102,5
dont cognac.....	706,8	100,0	706,8	109,0	770,4	109,0
Autres vins de distillation.....	9,6	74,0	7,1	100,0	7,1	74,0
Vins de table et de pays.....	1 415,4	74,0	1 047,4	102,0	1 068,3	75,5
AUTRES VINS.....	2 280,2	83,4	1 900,8	105,1	1 997,9	87,6
PRODUITS VEGETAUX BRUTS ET TRANSFORMES (1)	42 219,2	96,0	40 541,6	111,2	45 080,5	106,8
Gros bovins.....	5 601,1	94,0	5 265,0	115,0	6 054,8	108,1
Veaux.....	1 429,9	94,0	1 344,1	102,0	1 371,0	95,9
Ovins-caprins.....	660,1	93,0	613,9	105,0	644,6	97,7
Équidés.....	54,7	100,0	54,7	100,0	54,7	100,0
Porcins.....	3 168,0	96,0	3 041,3	111,0	3 375,8	106,6
BETAIL.....	10 913,8	94,6	10 319,0	111,5	11 500,9	105,4
Volailles.....	3 558,0	99,0	3 522,4	101,0	3 557,6	100,0
Œufs.....	1 065,8	98,0	1 044,5	143,0	1 493,6	140,1
PRODUITS AVICOLES.....	4 623,8	98,8	4 566,9	110,6	5 051,2	109,2
Lait et produits laitiers.....	9 196,6	100,0	9 196,6	96,5	8 874,7	96,5
dont lait.....	8 867,7	100,0	8 867,7	96,5	8 557,3	96,5
dont produits laitiers.....	328,9	100,0	328,9	96,5	317,4	96,5
Autres produits de l'élevage.....	675,1	96,0	648,1	102,0	661,1	97,9
AUTRES PRODUITS ANIMAUX.....	9 871,7	99,7	9 844,7	96,9	9 535,8	96,6
PRODUITS ANIMAUX BRUTS ET TRANSFORMÉS (2)..	25 409,3	97,3	24 730,6	105,5	26 087,9	102,7
TOTAL DES BIENS AGRICOLES (3)=(1)+(2).....	67 628,5	96,5	65 272,2	109,0	71 168,4	105,2
Activités principales de travaux agricoles.....	3 578,3	100,0	3 578,3	102,0	3 649,9	102,0
Activités secondaires de services.....	197,0	100,0	197,0	102,0	200,9	102,0
PRODUCTION DE SERVICES (4).....	3 775,3	100,0	3 775,3	102,0	3 850,8	102,0
TOTAL PRODUCTION DE LA BRANCHE (5)=(3)+(4).....	71 403,8	96,7	69 047,5	108,6	75 019,2	105,1
dont production des activités secondaires.....	2 038,1	98,0	1 997,8	103,6	2 069,1	101,5

Source : Insee

COMPTE PREVISIONNEL DE LA BRANCHE AGRICULTURE EN 2012

Tableau 2 - Subventions sur les produits

En millions d'euros

Compte établi le 16 novembre 2012	Valeur 2011	Indice de volume	Volume 2012	Indice de prix	Valeur 2012	Indice de valeur
Blé dur.....	7,3	117,0	8,5	85,6	7,3	117,0
Blé tendre.....	2,1	106,0	2,2	0,0	0,0	106,0
Maïs.....			0,0		0,0	
Orge.....			0,0		0,0	
Autres céréales.....	7,1	112,0	8,0	0,0	0,0	112,0
CEREALES.....	16,5	113,3	18,7	39,0	7,3	113,3
Oléagineux.....			0,0		0,0	
Protéagineux.....	56,0	83,0	46,5	88,2	41,0	83,0
Tabac.....			0,0		0,0	
Betteraves industrielles.....			0,0		0,0	
Autres plantes industrielles.....	86,9	116,0	100,8	86,3	87,0	116,0
PLANTES INDUSTRIELLES.....	142,9	103,1	147,3	86,9	128,0	103,1
Maïs fourrage.....			0,0		0,0	
Autres fourrages.....						
PLANTES FOURRAGERES.....			0,0		0,0	
Légumes frais.....	7,9	99,0	7,8	51,3	4,0	99,0
Plantes et fleurs.....						
PRODUITS MARAICHERS ET HORTICOLES.....	7,9	99,0	7,8	51,3	4,0	99,0
POMMES DE TERRE.....	15,0	84,0	12,6	0,0	0,0	84,0
FRUITS.....	163,9	90,0	147,5	87,5	129,0	90,0
Vins de champagne.....						
dont vins calmes.....						
dont champagne.....						
Autres vins d'appellation.....						
VINS D'APPELLATION D'ORIGINE.....						
Vins pour eaux de vie AOC.....						
dont vins de distillation.....						
dont cognac.....						
Autres vins de distillation.....						
Vins de table et de pays.....						
AUTRES VINS.....						
PRODUITS VEGETAUX BRUTS ET TRANSFORMES (1)	346,2	96,4	333,9	80,4	268,3	96,4
Gros bovins.....	662,5	94,0	622,8	104,5	651,0	94,0
Veaux.....			0,0		0,0	
Ovins-caprins.....	122,9	93,0	114,3	105,0	120,0	93,0
Équidés.....						
Porcins.....						
BETAIL.....	785,4	93,9	737,1	104,6	771,0	93,9
Volailles.....	2,1	99,0	2,1	95,2	2,0	99,0
Œufs.....						
PRODUITS AVICOLES.....	2,1	100,0	2,1	95,2	2,0	100,0
Lait et produits laitiers.....	2,3	100,9	2,3	87,0	2,0	100,9
dont lait.....	2,3	100,9	2,3	87,0	2,0	100,9
dont produits laitiers.....						
Autres produits de l'élevage.....						
AUTRES PRODUITS ANIMAUX.....	2,3	100,9	2,3	87,0	2,0	100,9
PRODUITS ANIMAUX BRUTS ET TRANSFORMÉS (2)..	789,8	93,9	741,5	104,5	775,0	93,9
TOTAL DES BIENS AGRICOLES (3)=(1)+(2).....	1 136,0	94,7	1 075,4	97,0	1 043,3	94,7
Activités principales de travaux agricoles.....						
Activités secondaires de services.....						
SERVICES (4).....						
TOTAL BRANCHE (5)=(3)+(4).....	1 136,0	94,7	1 075,4	97,0	1 043,3	94,7
dont activités secondaires.....						

Source : Insee

COMPTE PREVISIONNEL DE LA BRANCHE AGRICULTURE EN 2011

Tableau 3 - Production au prix de base

En millions d'euros

Compte établi le 16 novembre 2012	Valeur 2011	Indice de volume	Volume 2012	Indice de prix	Valeur 2012	Indice de valeur
Blé dur.....	598,2	117,0	699,9	90,0	629,6	105,2
Blé tendre.....	6 258,6	106,0	6 634,1	120,0	7 958,3	127,2
Maïs.....	2 934,7	97,0	2 846,7	120,0	3 416,0	116,4
Orge.....	1 519,0	127,0	1 929,1	115,0	2 218,5	146,1
Autres céréales.....	516,9	112,0	579,0	115,4	668,1	129,3
CEREALES.....	11 827,4	107,3	12 688,8	117,4	14 890,5	125,9
Oléagineux.....	3 088,3	97,0	2 995,7	112,0	3 355,2	108,6
Protéagineux.....	261,8	83,0	217,3	113,2	246,0	94,0
Tabac.....	32,1	98,1	31,5	105,1	33,1	103,1
Betteraves industrielles.....	1 008,9	96,0	968,5	97,0	939,4	93,1
Autres plantes industrielles.....	471,9	116,0	547,4	93,4	511,3	108,3
PLANTES INDUSTRIELLES.....	4 863,0	97,9	4 760,4	106,8	5 085,0	104,6
Maïs fourrage.....	941,3	93,0	875,4	109,0	954,2	101,4
Autres fourrages.....	4 468,6	101,0	4 513,3	100,0	4 513,3	101,0
PLANTES FOURRAGERES.....	5 409,9	99,6	5 388,7	101,5	5 467,5	101,1
Légumes frais.....	2 892,8	99,0	2 863,9	111,8	3 202,8	110,7
Plantes et fleurs.....	2 280,0	100,0	2 280,0	101,0	2 302,8	101,0
PRODUITS MARAICHERS ET HORTICOLES.....	5 172,8	99,4	5 143,9	107,0	5 505,6	106,4
POMMES DE TERRE.....	1 391,0	84,0	1 168,4	148,4	1 733,7	124,6
FRUITS.....	2 979,4	90,0	2 681,5	116,3	3 119,1	104,7
Vins de champagne.....	2 963,7	72,4	2 146,4	102,6	2 203,1	74,3
dont vins calmes.....	2 158,3	64,0	1 381,3	103,0	1 422,7	65,9
dont champagne.....	805,4	95,0	765,1	102,0	780,4	96,9
Autres vins d'appellation.....	5 678,0	88,0	4 996,6	107,0	5 346,4	94,2
VINS D'APPELLATION D'ORIGINE.....	8 641,7	82,7	7 143,0	105,7	7 549,5	87,4
Vins pour eaux de vie AOC.....	855,2	99,0	846,3	109,0	922,5	107,9
dont vins de distillation.....	148,4	94,0	139,5	109,0	152,1	102,5
dont cognac.....	706,8	100,0	706,8	109,0	770,4	109,0
Autres vins de distillation.....	9,6	74,0	7,1	100,0	7,1	74,0
Vins de table et de pays.....	1 415,4	74,0	1 047,4	102,0	1 068,3	75,5
AUTRES VINS.....	2 280,2	83,4	1 900,8	105,1	1 997,9	87,6
PRODUITS VEGETAUX BRUTS ET TRANSFORMES (1)	42 565,4	96,0	40 875,5	110,9	45 348,8	106,5
Gros bovins.....	6 263,6	94,0	5 887,8	113,9	6 705,8	107,1
Veaux.....	1 429,9	94,0	1 344,1	102,0	1 371,0	95,9
Ovins-caprins.....	783,0	93,0	728,2	105,0	764,6	97,7
Équidés.....	54,7	100,0	54,7	100,0	54,7	100,0
Porcins.....	3 168,0	96,0	3 041,3	111,0	3 375,8	106,6
BETAIL.....	11 699,2	94,5	11 056,1	111,0	12 271,9	104,9
Volailles.....	3 560,1	99,0	3 524,5	101,0	3 559,6	100,0
Œufs.....	1 065,8	98,0	1 044,5	143,0	1 493,6	140,1
PRODUITS AVICOLES.....	4 625,9	98,8	4 569,0	110,6	5 053,2	109,2
Lait et produits laitiers.....	9 198,9	100,0	9 198,9	96,5	8 876,7	96,5
dont lait.....	8 870,0	100,0	8 870,0	96,5	8 559,3	96,5
dont produits laitiers.....	328,9	100,0	328,9	96,5	317,4	96,5
Autres produits de l'élevage.....	675,1	96,0	648,1	102,0	661,1	97,9
AUTRES PRODUITS ANIMAUX.....	9 874,0	99,7	9 847,0	96,9	9 537,8	96,6
PRODUITS ANIMAUX BRUTS ET TRANSFORMÉS (2)..	26 199,1	97,2	25 472,1	105,5	26 862,9	102,5
TOTAL DES BIENS AGRICOLES (3)=(1)+(2).....	68 764,5	96,5	66 347,6	108,8	72 211,7	105,0
Activités principales de travaux agricoles.....	3 578,3	100,0	3 578,3	102,0	3 649,9	102,0
Activités secondaires de services.....	197,0	100,0	197,0	102,0	200,9	102,0
PRODUCTION DE SERVICES (4).....	3 775,3	100,0	3 775,3	102,0	3 850,8	102,0
TOTAL PRODUCTION DE LA BRANCHE (5)=(3)+(4).....	72 539,8	96,7	70 122,9	108,5	76 062,5	104,9
dont production des activités secondaires.....	2 038,1	98,0	1 997,8	103,6	2 069,1	101,5

Source : Insee

COMPTE PREVISIONNEL DE LA BRANCHE AGRICULTURE EN 2011

Tableau 4 – Consommations intermédiaires

En millions d'euros

Compte établi le 16 novembre 2012	Valeur 2011	Indice de volume	Volume 2012	Indice de prix	Valeur 2012	Indice de valeur
Semences et plants	2 219,3	101,0	2 241,5	102,5	2 297,5	103,5
Énergie et lubrifiants	3 977,6	100,5	3 997,4	113,0	4 517,1	113,6
Engrais et amendements	4 736,0	85,5	4 049,3	114,5	4 636,4	97,9
Produits de protection des cultures	2 883,4	105,0	3 027,6	100,5	3 042,7	105,5
Dépenses vétérinaires	1 680,3	96,5	1 621,5	102,5	1 662,0	98,9
Aliments pour animaux	14 864,4	100,8	14 980,1	105,1	15 746,6	105,9
<i>dont : intraconsommés</i>	6 584,7	100,5	6 617,6	104,0	6 882,3	104,5
<i>achetés en dehors de la branche</i>	8 279,7	101,0	8 362,5	106,0	8 864,3	107,1
Entretien du matériel	2 830,4	100,0	2 830,4	103,0	2 915,3	103,0
Entretien des bâtiments	301,6	100,0	301,6	102,0	307,6	102,0
Services de travaux agricoles	3 578,3	100,0	3 578,3	102,0	3 649,9	102,0
Autres biens et services	6 636,4	100,0	6 636,4	101,5	6 735,9	101,5
<i>dont : SIFIM</i>	837,0	99,3	830,8	119,4	991,9	118,5
Total	43 707,7	99,0	43 264,1	105,2	45 511,0	104,1

Source : Insee

Tableau 5
Compte de production

En millions d'euros

Compte établi le 16 novembre 2012	Valeur 2011	Indice de valeur	Valeur 2012
Production	72 539,8	104,9	76 062,5
(-) Consommations intermédiaires	43 707,7	104,1	45 511,0
(=) Valeur ajoutée brute	28 832,1	106,0	30 551,5
(-) Consommation de capital fixe	10 591,7	102,5	10 854,3
(=) Valeur ajoutée nette	18 240,4	108,0	19 697,2

Source : Insee

Tableau 6
Compte d'exploitation

En millions d'euros

Compte établi le 16 novembre 2012	Valeur 2011	Indice de valeur	Valeur 2012
Valeur ajoutée nette	18 240,4	108,0	19 697,2
(+) Subventions d'exploitation	8 745,8	94,6	8 272,3
<i>dont : bonifications d'intérêts</i>	43,4	138,2	60,0
(-) Autres impôts sur la production	1 487,5	103,1	1 533,7
<i>Impôts fonciers</i>	963,7	102,5	987,6
<i>Autres</i>	523,8	104,3	546,1
(=) Résultat agricole net	25 498,7	103,7	26 435,8
(-) Rémunération des salariés	6 833,2	102,5	7 005,5
<i>Salaires</i>	5 626,7	102,5	5 768,6
<i>Cotisations sociales à la charge des employeurs</i>	1 206,5	102,5	1 236,9
(=) Revenu mixte net ou excédent net d'exploitation	18 665,5	104,1	19 430,3

Source : Insee

COMPTE PREVISIONNEL DE LA BRANCHE AGRICULTURE EN 2011

Tableau 7
Compte de revenu d'entreprise

En millions d'euros

Compte établi le 16 novembre 2012	Valeur 2011	Indice de valeur	Valeur 2012
Revenu mixte net ou excédent net d'exploitation	18 665,5	104,1	19 430,3
(-) Intérêts ¹	1 017,1	86,2	876,4
<i>(pour mémoire : intérêts dus par la branche)</i>	1 810,9	99,9	1 808,3
(-) Charges locatives nettes ²	2 317,1	106,5	2 467,8
(=) Revenu net d'entreprise agricole	15 331,3	104,9	16 086,1

1. Intérêts (y compris bonifications) hors SIFIM.

2. Hors impôts fonciers sur les terres en fermage.

Source : Insee

Tableau 8
Indicateurs de revenu

Évolution annuelle en %

Compte établi le 16 novembre 2012	2012 / 2011
Résultat agricole net	3,7
par actif	6,0
Revenu net d'entreprise agricole	4,9
par actif non salarié	8,1
Évolution du nombre d'UTA ¹ totales	-2,2
Évolution du nombre d'UTA ¹ non salariées	-2,9

1. UTA : unité de travail annuel (équivalent temps complet de l'agriculture).

Source : Insee

Tableau 9
Indicateurs de revenu en termes réels¹

Évolution annuelle en %

Compte établi le 16 novembre 2012	2012 / 2011
Résultat agricole net	2,0
par actif	4,3
Revenu net d'entreprise agricole	3,1
par actif non salarié	6,2
Évolution du prix du PIB	1,7

1. Déflaté de l'indice de prix du PIB.

Source : Insee

Les comptes prévisionnels par catégorie d'exploitations pour 2012 ⁽¹⁾

(Estimation au 16 novembre 2012)

Résumé	43
Grandes cultures : un niveau de revenu historiquement haut	45
Maraîchage et fleurs : une embellie sur les prix et le revenu	47
Viticulture : vendanges au plus bas, conjoncture favorable sur les prix	48
Arboriculture fruitière : petites récoltes, fortes hausses de prix	49
Élevage bovin : hausse tendancielle du revenu	50
Élevage ovin : nouvelle baisse de production, hausse modéré des prix et les charges restent élevées	51
Élevage hors-sol : nouvelle progression du revenu	52
Disparités et évolutions à long terme du revenu	53
Annexes chiffrées	55

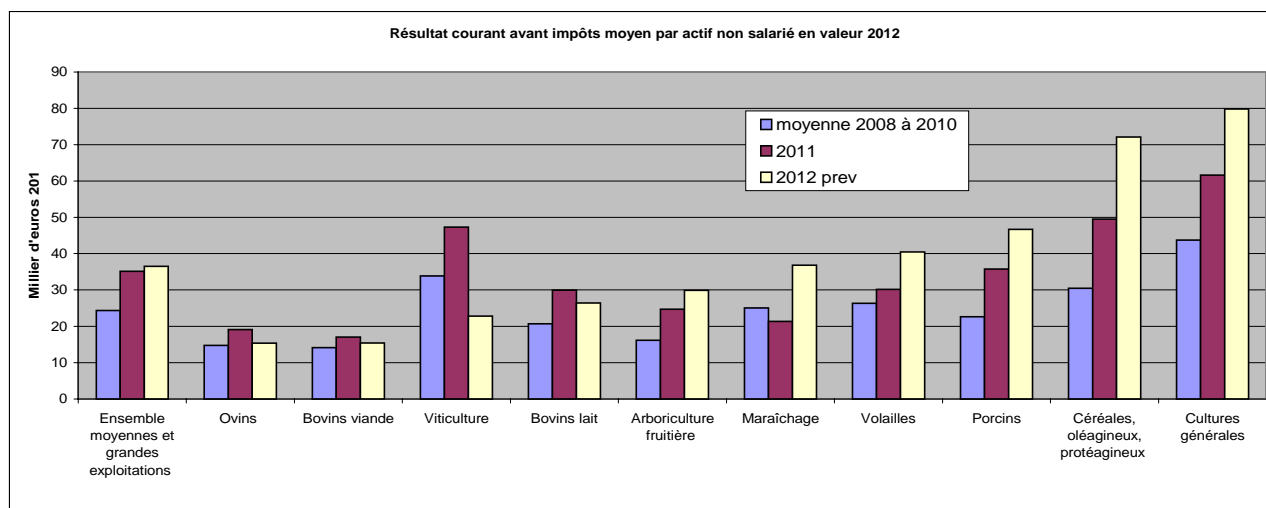
(1) Présenté par Maurice DESRIERS, secrétaire de la Commission des comptes de l'agriculture de la Nation, ce rapport a été préparé au Bureau des statistiques sur les productions et les comptabilités agricoles du SSP par Éliane LE REY.

LES INDICATEURS DE REVENU PAR CATÉGORIE D'EXPLOITATIONS : RÉSULTATS PRÉVISIONNELS POUR 2012

Après le net redressement intervenu en 2010, le résultat courant avant impôts (RCAI) par actif non salarié des moyennes et grandes exploitations est en progression continue. Calculé en moyenne sur les trois dernières années, il atteindrait avec 34 500 euros par actif non salarié son niveau historiquement le plus élevé. L'année 2012 est marquée par une nouvelle poussée des cours internationaux des matières premières agricoles qui a des incidences sur les prix français des céréales, des oléagineux et des protéagineux qui se répercutent sur le coût de l'alimentation animale. En outre, les conditions climatiques de 2012 (gel, intempéries du printemps) ont eu un impact sur les volumes de certaines productions végétales et ont également provoqué une hausse des prix.

Exception faite des céréales à paille, les volumes de la quasi-totalité des productions végétales se réduisent. Parallèlement, la forte diminution des achats d'engrais a permis de limiter les dépenses d'approvisionnement malgré la hausse de leurs prix et un recours accru aux produits de protection des cultures. Stabilisés à un niveau élevé en 2011, les prix des céréales, des oléagineux et des protéagineux, tirés par le marché mondial ont de nouveau flambé. Dans ces conditions, le revenu des exploitations de grandes cultures atteindrait 74 400 euros par actif en 2012 - près de 59 000 euros en moyenne sur trois ans - et dépasserait nettement son précédent record historique de 2007. Les récoltes fruitières et, dans une moindre mesure, légumières sont peu abondantes et les prix accusent une hausse sensible. Les exploitations fruitières et maraîchères voient donc leur revenu s'améliorer (respectivement à 29 900 euros et 36 800 euros par actif en moyenne). En cumul triennal, le revenu de toutes les orientations végétales, hormis la viticulture, est orienté à la hausse en 2012. Les exploitations viticoles font face à une baisse historique des récoltes. Le volume des vendanges est à son plus bas niveau et les prix de toutes les catégories de vins sont orientés à la hausse. Les charges d'approvisionnement progressent peu. L'incidence de la faible récolte entraînerait une dégradation du revenu des exploitations viticoles en 2012 mais la tendance de moyen terme serait toutefois très modérément haussière (+ 0,8 % par an en moyenne durant les cinq dernières années).

La majorité des productions animales affichent également des prix en hausse. Seuls ceux du lait se replient entraînant, avec la stabilité de la collecte, le recul de la valeur de la production. Les exploitations d'élevage sont de nouveau confrontées à la hausse des prix des aliments composés. Celle-ci, moins vive qu'en 2011, se répercute sur les dépenses d'approvisionnement. De ce fait, le revenu des éleveurs bovins laitiers se rétracte en 2012 (26 500 euros). Il reste toutefois sur une pente ascendante de moyen terme (+10 % par an en moyenne durant les cinq dernières années). Le volume de la production de veaux et de gros bovins se réduit. La bonne tenue des prix permet l'augmentation de la valeur de la production qui compense aisément celle des charges. Cependant, malgré cette conjoncture favorable le revenu des exploitations d'élevage bovin à viande se replierait en 2012 (15 400 euros par actif). Les éleveurs de bovins ont bénéficié d'aides exceptionnelles à la suite de la sécheresse du printemps 2011 qui ont gonflé le revenu de cette année-là. Ce mouvement ne retrace pas forcément celui ressenti en trésorerie et ne remet pas en cause la hausse tendancielle de moyen terme (+ 2 % par an en moyenne depuis cinq ans) mais pour un revenu qui demeure très inférieur à la moyenne. La situation est plus difficile pour les éleveurs d'ovins. Leur revenu s'inscrit en recul en 2012 (15 300 euros) pénalisé par la baisse des volumes produits, une hausse des prix modérée et le poids des charges. Globalement, la valeur de la production des élevages hors sol progresse en 2012. Elle fait plus que compenser l'accroissement des charges dans les exploitations porcines. Leur revenu (46 700 euros) est en net progrès par rapport à 2011 et en tendance de moyen terme. La situation des élevages avicoles est plus complexe. La modeste hausse des prix des volailles ne couvre pas celle des coûts de production. En revanche, les producteurs d'œufs ne rencontrent pas cette difficulté, compte-tenu de l'envolée des prix.



Méthodologie des comptes par catégorie d'exploitations

Les comptes par catégorie d'exploitations s'appuient totalement sur le réseau d'information comptable agricole (RICA). Ils détaillent les résultats annuels de l'agriculture selon les principales orientations de production. Ils sont établis sur **le champ des exploitations agricoles métropolitaines considérées comme moyennes et grandes sur la base de la valeur de leur production brute standard (PBS)**. On considère qu'une exploitation est moyenne ou grande si sa PBS moyenne dépasse 25 000 euros. Par rapport au champ couvert par le compte national qui porte sur la « branche agriculture », sont donc exclues d'une part les entreprises de travaux agricoles (ETA) et les coopératives d'utilisation de matériel agricole (CUMA), d'autre part les exploitations des DOM et les petites exploitations (dont la PBS est inférieure à 25 000 euros).

Les comptes par catégorie d'exploitations ont pour objectif de mesurer l'impact de la conjoncture sur la formation du revenu dans les diverses catégories d'exploitations agricoles. Ils permettent également une première approche des disparités de revenu entre orientations de production (OTEX).

Les résultats du RICA observés constituent la référence historique pour les évolutions du revenu agricole par catégorie d'exploitations. Pour l'année en cours les résultats du RICA ne sont pas disponibles. Il est donc nécessaire d'actualiser les résultats à l'année, ce qui revient à calculer un RCAI prévisionnel pour le RICA, indicateur de l'évolution du revenu de l'année en cours.

Le RICA suit les résultats de l'activité de production des entreprises agricoles. La notion de revenu d'entreprise retenue est le résultat courant avant impôts (RCAI). Il est mesuré par actif non salarié (Utans). Les exploitations agricoles dont les résultats sont présentés ici sont classées selon leur spécialisation (orientation technico-économique des exploitations – OTEX).

Le calcul d'actualisation des résultats du RICA à la dernière année est réalisé selon la même technique que les comptes prévisionnels, en utilisant les mêmes indicateurs conjoncturels que le compte national pour estimer les évolutions de chacune des composantes du RCAI. Ces indicateurs sont estimés au niveau de nomenclature le plus fin possible. Ils sont appliqués aux données individuelles du RICA de l'année précédente. Le RCAI prévisionnel est calculé au niveau de l'exploitation comme étant le solde des différentes composantes estimées au niveau fin. Les données agrégées par OTEX au niveau national sont calculées en appliquant les derniers coefficients d'extrapolation disponibles c'est à dire ceux de l'année n-1.

Grandes cultures

Un niveau de revenu historiquement haut

Le revenu des exploitations de grandes cultures est tributaire de la volatilité des prix des matières premières agricoles. Ceux-ci, déjà élevés en 2011, s'inscrivent en forte hausse en 2012 alors même que les rendements de la plupart des céréales progressent. De ce fait, après avoir atteint 49 500 euros par actif non salarié en 2011, le résultat courant avant impôts (RCAI) des exploitations spécialisées en céréales, en oléagineux et en protéagineux s'élève à 72 100 euros en 2012. En cumul sur les trois dernières années, il s'accroît de 60 % en 2012 et dépasse son pic historique de 2007. Pour les autres exploitations de grandes cultures, le revenu en cumul triennal augmente de 40 % en 2012. Déjà légèrement supérieur à son niveau record de 2007 les deux années précédentes, il progresse jusqu'à 79 800 euros en 2012.

Les céréales à paille ont bénéficié au printemps 2012 d'une pluviométrie abondante favorable aux rendements. Ainsi, malgré un recul des surfaces cultivées, lié au gel de février 2012, le volume global des moissons dépasse de 7 % la petite récolte de 2011. Les quantités d'avoine et de blé dur croissent respectivement de 19 % et de 17 %. La hausse est moins sensible pour le blé tendre (+ 6 %). Les tonnages d'orge excèdent de 7 % ceux de 2011, conséquence d'une production abondante d'orge de printemps dont la sole s'est étendue à la suite de semis de remplacement après le gel de février. Par contre, le maïs a parfois souffert des conditions climatiques sèches du mois d'août 2012. Malgré l'extension des aires de culture, les rendements sont moindres. Les volumes produits reculent de 3 % par rapport au niveau record de 2011.

Le volume de la production d'oléagineux se replie de 3 % par rapport à 2011. La récolte de soja fléchit de 13 %. Celle de tournesol se réduit de 14 % du fait d'un recul des superficies et des rendements. La production de colza continue à progresser dans l'ensemble (+ 2 %) mais avec des disparités régionales.

Après la forte extension suscitée, en 2010, par l'aide européenne en leur faveur, les aires consacrées aux protéagineux s'amenuisent nettement pour la deuxième année consécutive (- 30 % en 2012 comme en 2011). En conséquence, les volumes produits baissent de 17 % par rapport à 2011. En effet, malgré une hausse marquée des rendements, la récolte de pois protéagineux perd 15 % et celle de féveroles chute de 21 %.

Dans un contexte de baisse des rendements, les tonnages de betteraves industrielles sont en retrait

de 4 % en 2012, après la bonne récolte de 2011. Pour la même raison, la production de pommes de terre diminue de 16 % par rapport à 2011, année de forte production.

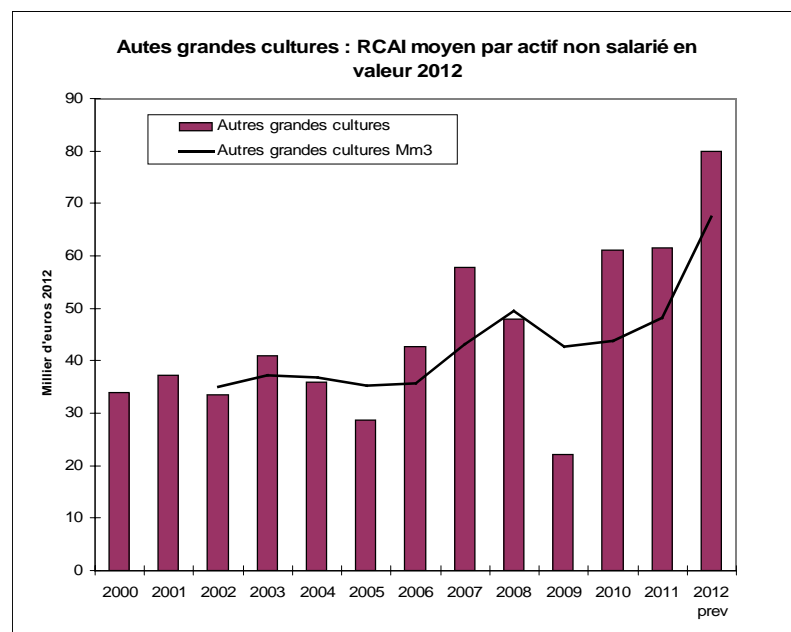
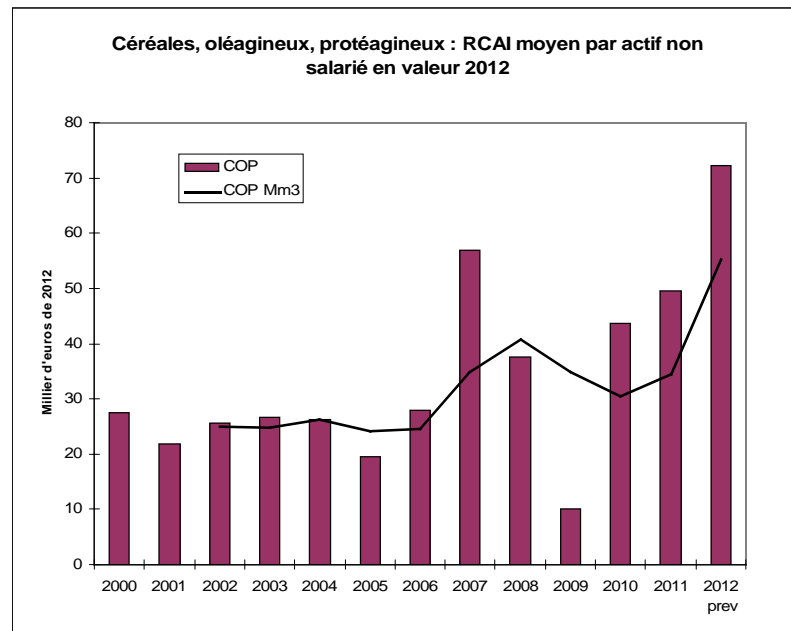
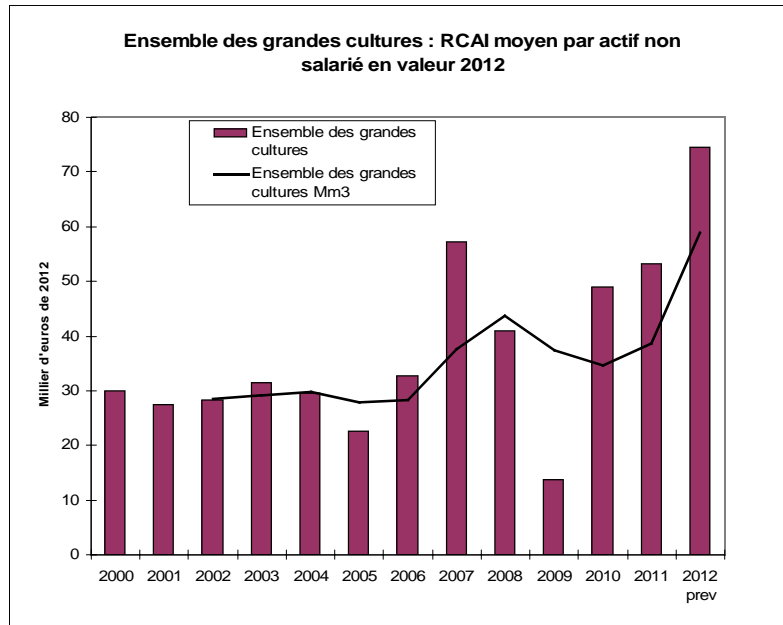
Globalement, les prix des céréales qui s'étaient stabilisés en 2011 à un niveau élevé repartent à la hausse. Compte-tenu des disponibilités mondiales réduites, les cours internationaux se tendent. Ceux du blé tendre s'emballent à la suite du recul de la production en Russie et dans les autres pays de la Mer Noire victimes de la sécheresse. La situation est similaire pour le maïs, en réaction aux conditions climatiques très sèches aux États-Unis. Dans ce contexte, les prix français du blé tendre et du maïs grimpent de 20 %. D'autre part, malgré des disponibilités accrues, les prix de l'orge s'apprécient de 15 % face au renforcement de la demande européenne, notamment espagnole. En revanche, la récolte abondante de blé dur pèse sur les cours mondiaux et les prix français qui reculent de 10 %.

Dans ce climat de hausse de prix des céréales, les prix des protéagineux qui peuvent en partie se substituer à ces dernières dans l'alimentation animale, subissent une hausse de 20 %, accentuée par la faiblesse de l'offre.

Les prix des oléagineux progressent de 12 % dans l'ensemble. Le prix du tournesol bondit de 18 %, du fait de la faible récolte européenne et ukrainienne. Ceux du soja montent de 20 %, tirés par le dynamisme de la demande chinoise sur un marché tendu. Les prix du colza sont en hausse de 10 %.

Malgré la réduction des volumes français, les prix de la betterave industrielle se replient de 3 %. Par contre, ceux de la pomme de terre gagnent 50 % en 2012, en lien avec la baisse des disponibilités.

Les charges d'approvisionnement (engrais, produits de protection des cultures, semences, carburants et lubrifiants) progressent globalement de 4 % en valeur. La hausse des prix des engrais amorcée en début d'année 2010 s'est stabilisée en 2012. Mais elle impacte la campagne 2012 à hauteur de 14 %. La nette réduction des achats en volume (- 15 %) limite les dépenses pour les exploitations. Les acquisitions de carburants et lubrifiants sont quasiment stables mais leur coût s'alourdit (+ 14 %) en liaison avec la hausse quasi-continue des cours des produits pétroliers depuis la mi-2009. Les dépenses en produits de protection des cultures s'accroissent (+ 6 % en valeur). Les conditions météorologiques ont en effet induit un recours accru aux fongicides et aux herbicides.



Source : SSP - Agreste - Rica et indicateurs de revenu par catégorie d'exploitations

Maraîchage et fleurs

Une embellie sur les prix et le revenu

En cumul sur les trois dernières années, le résultat courant avant impôts (RCAI) moyen par actif non salarié des exploitations productrices de légumes et de fleurs progresse de 11 %. Il s'élève à 24 900 euros en 2012, niveau quasiment identique à celui de 2006. Cette amélioration concerne surtout les exploitations maraîchères : 36 800 euros par actif non salarié en 2012, soit + 23 % en cumul triennal. Au sein de cette orientation, les situations conjoncturelles diffèrent selon les produits.

Globalement, le volume de la production de légumes recule de 1 % en 2012 et les prix de l'ensemble des légumes augmentent de 12 %.

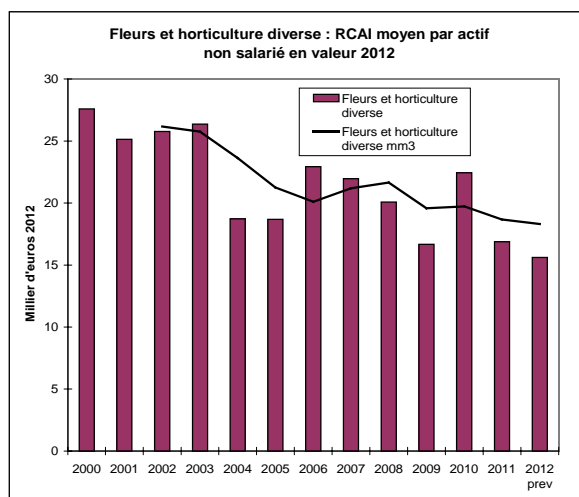
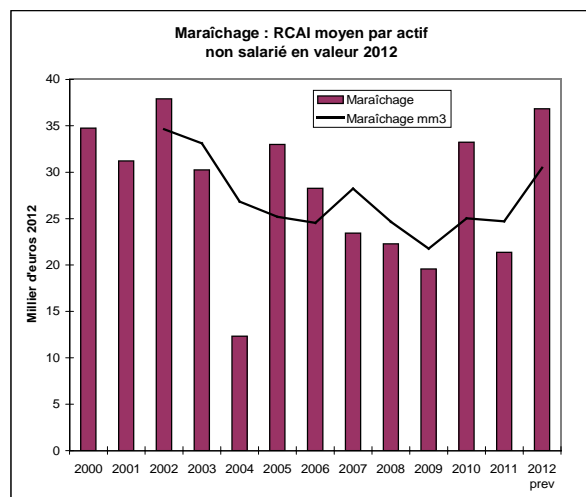
Après la mauvaise année 2011, consécutive à la crise de la bactérie E. Coli, la production de concombres se redresse de 21 % en valeur. Pour les tomates, les volumes récoltés se replient de 3 %, à la suite de maladies affectant les cultures sous serre. Mais la faible concurrence des produits espagnols et portugais favorise les prix, en hausse de 22 %. Les légumes d'été à cuire bénéficient d'une demande soutenue. La carotte, voit de ce fait son prix croître de 30 %, malgré des volumes plus importants. En revanche, la situation de la courgette est très dégradée. La réduction des

surfaces de plein air provoque un net recul des quantités produites. Les prix perdent cependant 8 %, en lien avec la faible demande estivale. Au final la production en valeur chute de 20 %.

La situation des légumes d'hiver s'améliore. Les prix des poireaux et des choux-fleurs se redressent après deux années de baisse. Les quantités de poireaux récoltées sont quasiment stables, celles de choux-fleurs sont en léger repli. La production en valeur de ces produits s'accroît : respectivement + 29 % et + 19 %.

Les charges d'approvisionnement progressent globalement de 3 % en valeur. Cette progression provient en grande partie du coût des produits énergétiques dont les prix progressent de 13 % et des semences. La légère baisse des dépenses en engrais (- 2 %) joue un effet modérateur.

La hausse de la valeur de la production explique l'amélioration du résultat courant avant impôts des exploitations maraîchères en 2012. Ce dernier atteint un de ses meilleurs niveaux depuis le début des années 2000. Il est toutefois inférieur de 12 % au revenu moyen de l'ensemble des moyennes et grandes exploitations.



Source : SSP - Agreste - Rica et indicateurs de revenu par catégorie d'exploitations

Viticulture

Vendanges au plus bas, conjoncture favorable sur les prix

En 2012, les conditions climatiques ont été particulièrement défavorables pour la plupart des vignobles français. La vendange est donc particulièrement faible. Elle fléchit très nettement par rapport à l'abondante récolte de 2011 pour toutes les catégories de vins. Le volume total de la production de vins d'appellation d'origine protégée (AOP) se replie de 15 % par rapport à 2011. En particulier, les volumes de vins de Champagne chutent de 36 %. Ceux des vins à indication géographique protégée (IGP) baissent de 19 %. Les vins destinés à la fabrication de cognac affichent, quant à eux, une récolte en retrait de 6 %. La production des autres vins, comprenant notamment les vins sans indication géographique (VSIG) et les volumes au dessus des plafonds d'appellation s'effondre : - 45 % par rapport à l'année précédente.

La bonne tenue des exportations françaises de vins (notamment AOP) vers les États-Unis et l'Asie se confirme en 2012. Pour toutes les catégories de vins, les disponibilités en début de campagne 2012/2013 se réduiraient par rapport à 2011.

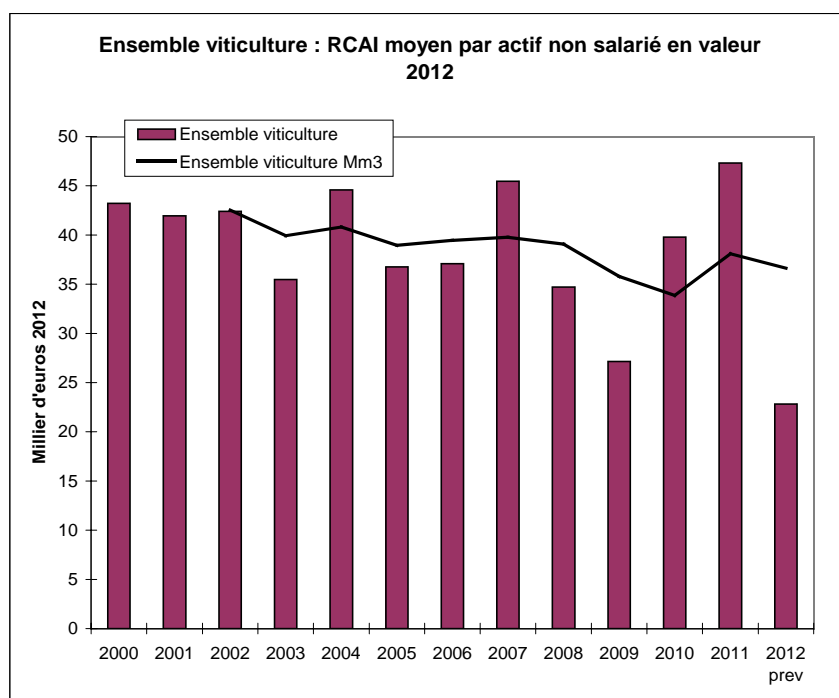
Dans ce contexte, les prix des vins continueraient à progresser sur l'ensemble de la campagne : + 2 % pour les vins sans indication géographique, + 3 % pour les vins de Champagne, + 7 % en moyenne pour les autres

vins AOP hors champagne. Parmi ces derniers, des disparités régionales apparaissent. Les prix croîtraient plus sensiblement en Aquitaine mais se stabiliseraient dans les Pays de la Loire. Une exception, l'Alsace où ils s'afficheraient en baisse.

Les charges d'approvisionnement augmentent de 3 % en valeur, conséquence de l'accroissement des dépenses en produits de protection des cultures.

Très dépendant des volumes récoltés, le résultat courant avant impôts (RCAI) des exploitations viticoles s'affaîsserait en 2012 (- 4 % par rapport à 2011 en cumul sur les trois dernières années), renouant avec la tendance baissière observée avant le rebond de 2011.

Compte tenu des concepts retenus, les évolutions annuelles du revenu des exploitations viticoles, très liées aux volumes des récoltes et aux prix de la campagne, ne retracent pas bien les tendances réelles en matière de trésorerie. Un examen sur longue période montre que le résultat courant avant impôts des exploitations spécialisées en viticulture atteindrait son plus bas niveau depuis le début des années 2000, avec toutefois de fortes disparités régionales. En cumul triennal, eu égard aux bons résultats de 2010 et 2011, son montant (36 600 euros par actif non salarié) reste supérieur à celui de 2009.



Source : SSP - Agreste - Rica et indicateurs de revenu par catégorie d'exploitations

Arboriculture fruitière

Petites récoltes, fortes hausses de prix

En cumul sur les trois dernières années, le résultat courant avant impôts (RCAI) des arboriculteurs fruitiers se redresse nettement : + 46 % par rapport à 2011. En effet, tombé à 7 100 euros par actif non salarié en 2009, le revenu s'améliore pour la troisième année consécutive. Il atteint 29 900 euros en 2012, mais cette moyenne recouvrira de fortes disparités régionales malgré les dédommagements dont ont pu bénéficier les exploitations touchées par le gel.

Globalement, le volume des récoltes diminue de 11 % et les prix de l'ensemble des fruits augmentent de 20 %.

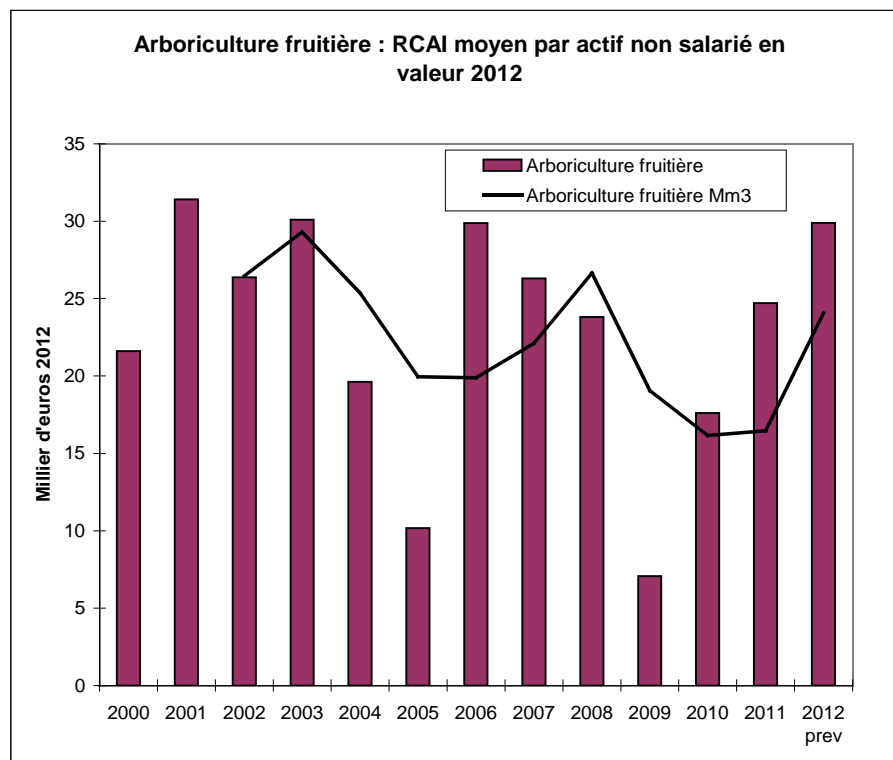
Le froid et les intempéries du printemps 2012 ont nui à la floraison et à la nouaison des arbres fruitiers. De ce fait, la cueillette de cerises chute de 38 % par rapport à 2011, celle de pêches et nectarines de 7 %. Sur des vergers, dont la réduction se poursuit, les volumes de pommes et de poires régressent : respectivement - 25 % et - 24 %. La région Limousin, particulièrement sinistrée voit sa production de pommes s'écrouler (- 80 %). Les récoltes de pommes et poires sont aussi très réduites dans la région Centre (- 55 % par rapport à 2011) et en Aquitaine (- 40 %). En

revanche, la récolte d'abricots dépasse de 7 % le niveau modéré de 2011. La situation est également plus favorable pour la fraise, le produit ayant bien résisté au gel de février.

La pénurie de cerises a entraîné une forte hausse des prix (+ 35 %). Dans un contexte d'offre réduite, tant sur la marché français qu'européen, les prix des pommes bondissent (+ 53 %) et ceux des poires s'apprécient de 34 %. Hormis l'abricot, en recul, les autres espèces s'écoulent également à des prix élevés (+ 18 % pour les prunes, + 16 % pour les pêches).

Les charges d'approvisionnement sont en hausse de 4 % en valeur, essentiellement du fait des produits de protection des cultures.

En 2012, la progression du résultat courant avant impôts des exploitations d'arboriculture fruitière s'explique par la hausse des prix des fruits qui fait plus que compenser la baisse des volumes et l'accroissement des charges. Cependant, le revenu triennal moyen de 2012, bien qu'en nette hausse, est encore de 30 % inférieur au revenu moyen par actif de l'ensemble des exploitations (moyennes et grandes).



Source : SSP - Agreste - Rica et indicateurs de revenu par catégorie d'exploitations

Élevage bovin

Hausse tendancielle du revenu

En cumul sur les trois dernières années, le résultat courant avant impôts (RCAI) des exploitations bovines continue à progresser en 2012 : +21 % pour les exploitations laitières, +7 % pour les exploitations spécialisées en bovins pour la viande.

Le volume de la production de veaux et celle de gros bovins se replient de 6 % par rapport à 2011, année durant laquelle les abattages ont été particulièrement importants.

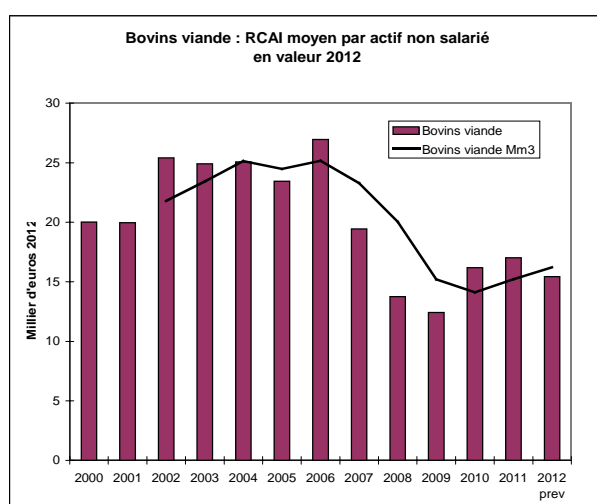
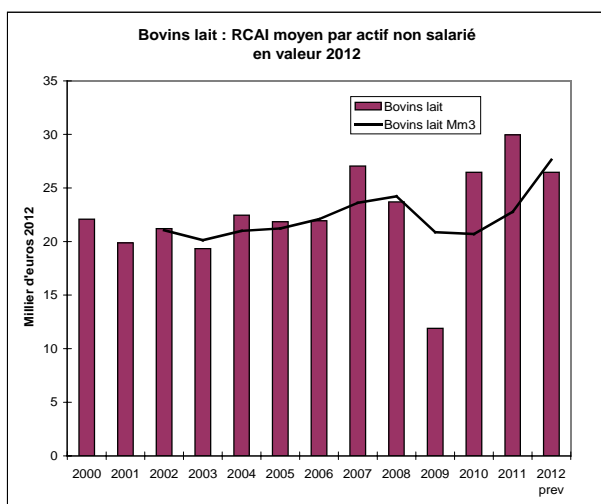
En moyenne sur l'année 2012, la collecte laitière est stable. Toutefois, le prix du lait perd 3 % en liaison avec la baisse des prix des produits laitiers industriels (beurres et poudres de lait) au premier semestre 2012.

Les prix du veau restent sur une tendance haussière (+2 % en 2012) moins prononcée que l'année précédente. L'offre de gros bovins, tant française qu'européenne, est faible face au dynamisme de la demande des pays tiers, notamment de la Turquie. Les prix de ces animaux s'élèvent globalement de 15 %.

Les charges d'approvisionnement augmentent de 6 % en valeur par rapport à 2011. Moins accusé que l'année précédente, l'accroissement des charges résulte de la hausse du coût de l'alimentation animale. Cette augmentation pour la campagne 2012 provient tout d'abord de la forte hausse des prix mondiaux des tourteaux, qui a fait s'inverser,

dès le printemps 2012, la tendance à la baisse des prix des aliments composés. La hausse des prix des céréales n'ayant un impact qu'en fin d'année. Le prix de l'alimentation bovine croît ainsi de 8 % en 2012.

Dans ce contexte, le résultat courant avant impôts des exploitations laitières revient en 2012 à 26 500 euros par actif non salarié, son niveau de 2010. Il demeure ainsi 20 % en deçà du revenu moyen toutes exploitations confondues. A la suite de la sécheresse du printemps 2011, des aides exceptionnelles ont été allouées aux exploitations bovines. Compte-tenu des concepts retenus, la totalité de ces aides a été comptabilisée sur l'année 2011, même si certains versements ne sont intervenus qu'en 2012. De ce fait, le résultat courant avant impôts des exploitations spécialisées en bovins viande augmente en 2011 pour se replier à 15 400 euros par actif non salarié en 2012. Ce mouvement ne retrace pas forcément celui ressenti en trésorerie. Si l'on fait abstraction des aides exceptionnelles, le revenu des éleveurs de bovins pour la viande se rétracte en 2011 pour s'améliorer en 2012. La tendance en cumul triennal n'est pas démentie (+7 % par rapport à 2011), mais le revenu des élevages bovins viande reste faible. Il ne représente que 47 % du revenu moyen par actif de l'ensemble des exploitations (moyennes et grandes).



Source : SSP - Agreste - Rica et indicateurs de revenu par catégorie d'exploitations

Élevage ovin

Nouvelle baisse de production, hausse modérée des prix et les charges restent élevées

En cumul sur trois années, la progression du résultat courant avant impôts (RCAI) des exploitations spécialisées en élevage ovin ralentit : + 6 % en 2012 après + 16 % en 2011.

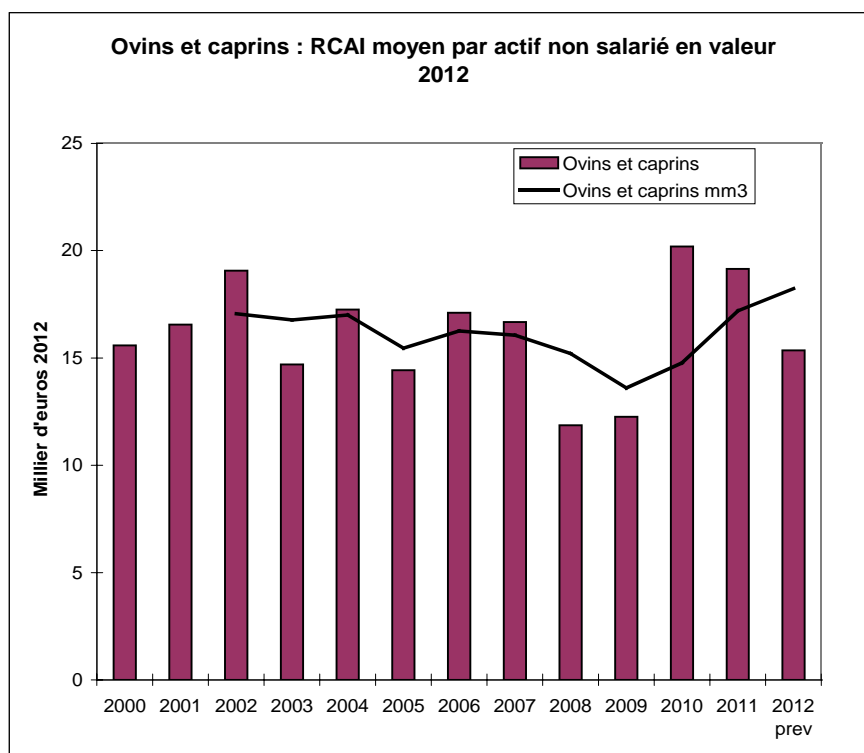
En 2012, le volume de la production ovine se rétracte de 7 % par rapport à l'année précédente. Poursuivant sa tendance baissière, malgré le rebond de 2011, elle décline de 10 % par rapport à la moyenne des cinq dernières années. L'offre sur le marché national est réduite. En effet, les abattages d'agneaux et d'ovins de réforme ont été moins nombreux et les importations ont diminué pour la troisième année consécutive.

La consommation de viande ovine continue à se réduire. Toutefois, les prix sont fermes en moyenne sur la campagne. Ils s'apprécient de 5 % par rapport à 2011 mais cette hausse ne

suffit pas à compenser les pertes de volumes produits.

Les prix des aliments composés pour ovins, poste prépondérant de l'alimentation animale augmentent de 5 %. De moindres achats tempèrent cette hausse. En conséquence, les charges d'approvisionnement progressent de 3 % en valeur.

En légère augmentation par rapport au début des années 2000 (+ 1 % par an en moyenne depuis douze ans), le résultat courant avant impôts des éleveurs ovins demeure très faible : 15 300 euros par actif non salarié en 2012. Il est inférieur de 47 % au revenu moyen de l'ensemble des exploitations (moyennes et grandes)



Source : SSP - Agreste - Rica et indicateurs de revenu par catégorie d'exploitations

Élevage hors sol

Nouvelle progression du revenu

En cumul sur les trois dernières années, le résultat courant avant impôts (RCAI) par actif non salarié des exploitations spécialisées en élevage hors sol progresse en 2012 : + 28 % pour les élevages porcins et + 19 % pour les élevages avicoles avec sans doute des disparités selon les spécialisations.

La valeur de la production porcine s'accroît nettement en 2012 (+ 7 %) après une hausse marquée l'année précédente. Les volumes produits baissent de 4 % dans un contexte de plafonnement de l'offre européenne. Ce recul est également la conséquence du ralentissement ou de la cessation d'activité d'éleveurs de porcs suite à la directive de mise aux normes des bâtiments d'élevage de truies à échéance du 1er janvier 2013. La demande intérieure et la limitation de l'offre soutiennent le marché. En lien avec la hausse des cours, les prix français du porc s'élèvent de 11 %.

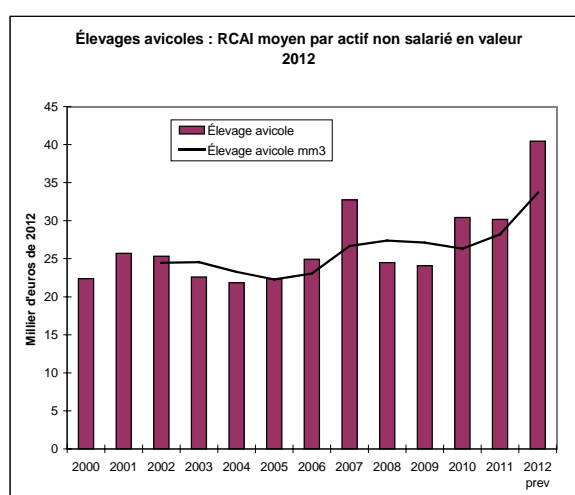
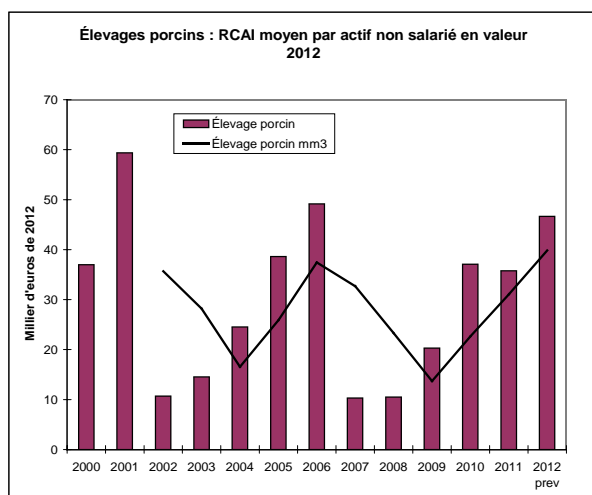
Pour la volaille, la valeur de la production se maintient après une hausse sensible en 2011. Le volume global de la production est en léger repli. Les abattages de canards se stabilisent par rapport à 2011. Ceux de poulets et de pintades fléchissent (respectivement - 3 % et - 2 %). Par contre, après deux années de recul, les abattages de dindes reprennent (+ 2 % en 2012). Les prix de l'ensemble des volailles progressent très modérément (+ 1 %) après une hausse notable en 2011.

Les mises en place de poulettes de ponte se sont accrues sensiblement tout au long de l'année 2012. Ce mouvement de reprise fait suite à la réduction d'activité intervenue en 2011 lors de la mise aux normes européennes

des cages de poules pondeuses. Ces nombreuses mises en place ont permis à la production d'œufs de revenir fin 2012 à un niveau proche de celui de 2010. Toutefois, en moyenne sur l'année cette dernière demeure en recul de 2 % par rapport à 2011. En réponse à l'insuffisance marquée de l'offre, surtout en début d'année, les prix se sont envolés et ont atteint en mars un niveau record. Ils ont ensuite fléchi pour se stabiliser à des niveaux élevés au deuxième semestre. En moyenne sur l'année 2012, les prix des œufs augmentent de 43 %.

Malgré des achats quasi-stables, voire en légère baisse dans les élevages porcins, le renchérissement du coût de l'alimentation animale pèse sur les élevages hors sol. Les charges d'approvisionnement progressent de 3 % en valeur dans les élevages porcins et de 5 % dans les élevages avicoles.

Compensée par la hausse des prix de production, la hausse des charges n'a pas entraîné de baisse de revenu pour les exploitations porcines. Celui-ci atteint 46 700 euros en moyenne par actif non salarié en 2012, dans le prolongement de la tendance haussière initiée en 2009. La situation est plus complexe dans les élevages avicoles selon leur spécialisation. En effet, la modeste hausse du prix des volailles ne couvre pas celle des charges. En revanche, les producteurs d'œufs ne sont pas confrontés à cette difficulté. Tous élevages confondus, le résultat courant avant impôts des aviculteurs s'élève en 2012 à 40 500 euros en moyenne par actif non salarié, son meilleur niveau depuis le début des années 2000.



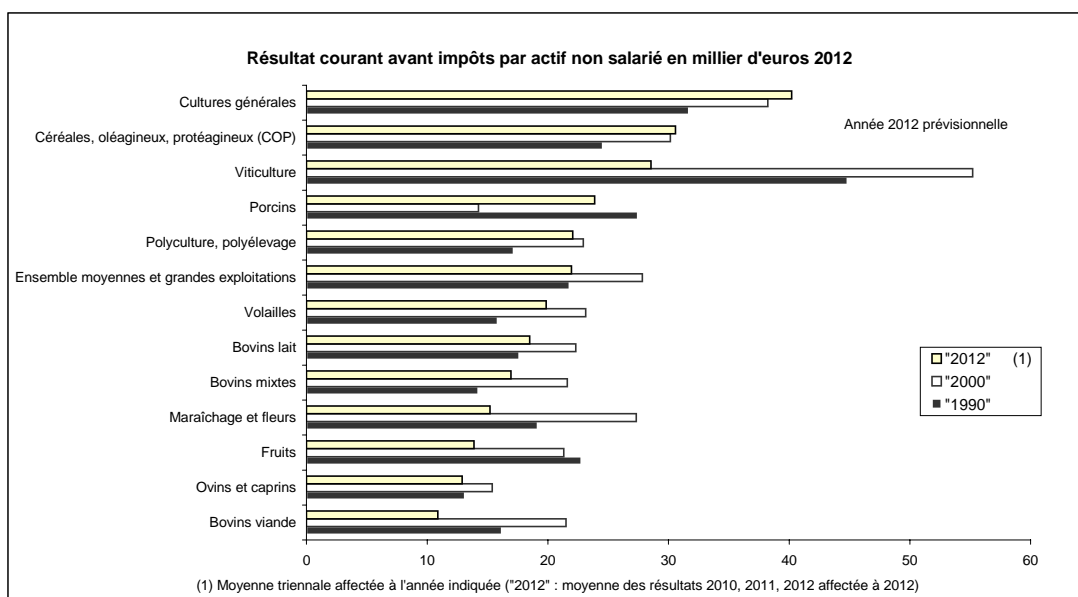
Source : SSP - Agreste - Rica et indicateurs de revenu par catégorie d'exploitations

Disparités et évolutions à long terme du revenu

L'augmentation du résultat courant avant impôts (RCAI) moyen par actif non salarié de l'ensemble des exploitations est de l'ordre de 2 % par an entre 1990 et 2012, tout comme sur la dernière décennie. Mais les situations sont variables selon les spécialisations. Les exploitations viticoles voient leur revenu reculer (- 1 % par an depuis 1990, - 3 % par an depuis 2000). Quasiment stable sur vingt ans, le revenu des exploitations fruitières s'accroît toutefois de 1 % par an sur la période 2000-2012. Les exploitations ovines bénéficient d'une légère hausse tendancielle d'environ 1 % par an quelle que soit la période considérée. Les élevages avicoles connaissent un rythme de croissance quasi constant (+ 3 % par an) sur les deux périodes 1990-2012 et 2000-2012, tout comme les élevages bovins laitiers (+ 2 % par an). La situation est plus contrastée dans les autres élevages. Le revenu des éleveurs porcins augmente en moyenne de 2 % par an depuis 1990 mais la hausse est nettement plus accentuée si l'on considère la période 2000-2012 (+ 9 % par an). Le revenu des éleveurs de bovins pour la viande n'évolue pas sur la période 1990-2012. Mais il se rétracte nettement (- 2 % par an) depuis 2000. Quant aux exploitations de grandes cultures, elles voient leur revenu s'apprécier nettement (+ 5 % par an depuis 2000).

En conséquence, le revenu moyen par actif non salarié de l'ensemble des moyennes et grandes exploitations, exprimé en euros de 2012, qui était de 21 800 euros sur la période 1988-1990 passe à 27 800 euros en 1998-2000 avant d'atteindre 34 500 euros en moyenne sur les trois dernières années. Les exploitations de grandes cultures voient leur situation s'améliorer considérablement. Leur revenu de 27 100 euros en 1988-1990

dépassait déjà le revenu moyen de l'ensemble des exploitations de 25 %. Il lui est supérieur de 70 % sur la période 2010-2012 (58 900 euros). Les exploitations viticoles avaient en 1988-1990 un revenu équivalent au double de celui de la moyenne des exploitations. Elles voient leur situation relative se dégrader progressivement. Avec 36 600 euros sur la période 2010-2012 leur revenu moyen avoisine désormais celui de l'ensemble des exploitations, mais avec de fortes disparités internes. Le revenu des exploitations porcines reste supérieur à la moyenne mais l'écart se réduit de + 26 % en 1988-1990 à + 15 % sur les trois dernières années (39 800 euros). Les exploitations fruitières sont dans une moins bonne situation. Leur revenu excédait de 5 % la moyenne en 1988-1990 (soit 22 800 euros), il monte à 24 100 euros sur la période 2010-2012, soit 30 % en dessous du revenu moyen de l'ensemble des exploitations. Les élevages d'herbivores demeurent dans un contexte moins favorable. Le revenu des exploitations laitières (27 600 euros), en légère augmentation ces trois dernières années par rapport aux périodes 1988-1990 et 1998-2000, continue à ne représenter que 80 % du revenu moyen de l'ensemble des exploitations. Celui des exploitations spécialisées en élevage de bovins pour la viande était de 26 % inférieur au revenu moyen de l'ensemble des exploitations sur la période 1988-1990. Cette différence s'est légèrement réduite à 23 %, avec un mieux, en 1998-2000 pour retomber à - 53 % sur les trois dernières années (soit 16 200 euros). Pour les exploitations ovines, la situation reste médiocre : la différence par rapport au revenu global moyen passe de - 40 % à - 47 % (soit 13 100 euros sur la période 1988-1990 et 18 200 euros sur les trois dernières années).



Source : SSP - Agreste - Rica et indicateurs de revenu par catégorie d'exploitations

Annexes chiffrées

Tableau 1 : Évolution du résultat courant avant impôts agricole par actif non salarié en 2012

Tableau 2 : Indicateur de disparité du résultat courant avant impôts agricole par actif non salarié

Tableau 3 : Indicateur d'évolution du résultat courant avant impôts agricole en termes réels (indices 2000 = 100)

Tableau 1 : Évolution du résultat courant avant impôts par actif non salarié selon les catégories d'exploitations (RCAl par UTANS)

	Résultat courant avant impôts par actif non salarié en valeur réelle selon les catégories d'exploitations										
	Valeurs annuelles moyennes en millier d'euros 2012				Évolution des moyennes triennales en % annuel				Valeurs triennales moyennes en millier d'euros 2012		
	2009	2010	2011	2012	"2012"/ "2011"	"2012"/ "2009"	"2012"/ "2000"	"2012"/ "1990"	"1990" (t)	"2000" (t)	"2012" (t)
Ensemble des moyennes et grandes exploitations	14,7	31,8	35,1	36,5	26,7	11,1	1,8	2,1	21,8	27,8	34,5
Céréales, oléagineux, protéagineux	10,0	43,8	49,5	72,1	60,2	16,5	5,2	3,8	24,5	30,1	55,1
Cultures générales	22,1	61,0	61,6	79,8	39,9	16,6	4,9	3,5	31,7	38,2	67,5
Ensemble grandes cultures	13,8	49,1	53,1	74,4	52,3	16,4	4,9	3,6	27,1	33,1	58,9
Légumes et champignons	19,6	33,2	21,4	36,8	23,3	11,9	1,0	2,9	16,2	27,1	30,5
Fleurs et horticulture diverse	16,7	22,4	16,9	15,6	-1,9	-2,2	-3,3	-0,8	22,0	27,5	18,3
Ensemble maraichage et horticulture	18,0	27,5	18,8	24,9	10,7	5,0	-1,2	1,0	19,2	27,3	23,7
Viticulture	27,2	39,8	47,3	22,8	-3,8	0,8	-3,4	-0,9	44,8	55,2	36,6
Arboriculture fruitière et autres cultures permanentes	7,1	17,6	24,7	29,9	46,2	8,1	1,0	0,3	22,8	21,3	24,1
Bovins lait	11,9	26,5	30,0	26,5	21,3	9,8	1,8	2,1	17,6	22,3	27,6
Bovins viande	12,4	16,2	17,0	15,4	6,6	2,2	-2,3	0,0	16,2	21,5	16,2
Bovins mixtes	11,4	24,0	27,7	24,8	21,3	9,4	1,4	2,7	14,2	21,6	25,5
Ovins et caprins	12,3	20,2	19,1	15,3	6,0	10,3	1,4	1,5	13,1	15,4	18,2
Porcins	20,3	37,1	35,8	46,7	28,3	42,7	8,9	1,7	27,4	14,2	39,8
Volailles	24,1	30,4	30,2	40,5	19,3	7,5	3,2	3,5	15,8	23,1	33,7
Ensemble élevages hors sol	20,6	31,9	31,1	38,8	21,8	14,8	4,4	2,5	19,6	20,2	33,9
Polyculture, polyélevage	11,2	31,5	35,8	40,8	37,8	16,4	3,8	3,4	17,2	22,9	36,1

(1) Moyenne triennale affectée à l'année indiquée ("2012" : moyenne des résultats 2010, 2011, 2012 affectée à 2012).
L'évolution "2012"/"2011" correspond à l'évolution entre les moyennes des années 2009 à 2011 ("2011") et 2010 à 2012 ("2012").

Source : SSP - Agreste - Rica et comptes nationaux par catégorie d'exploitations

Tableau 2 : Résultat courant avant impôts agricole moyen par actif non salarié (RCAI par UTANS) selon les catégories d'exploitations

Valeur moyenne par exploitation en millier d'euros courants

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012 prev
Ensemble des moyennes et grandes exploitations	21,2	21,3	21,9	21,5	23,0	21,1	25,4	31,8	25,3	14,2	30,9	34,6	36,5
Céréales, oléagineux, protéagineux	22,2	18,0	21,5	22,8	22,9	17,3	25,3	52,9	35,9	9,6	42,5	48,7	72,1
Cultures générales	27,4	30,7	28,1	35,1	31,3	25,5	38,7	53,7	45,7	21,2	59,2	60,6	79,8
Ensemble grandes cultures	24,1	22,5	23,8	27,0	25,7	20,0	29,7	53,2	39,0	13,2	47,6	52,2	74,4
Légumes et champignons	28,0	25,6	31,8	25,9	10,7	29,3	25,6	21,8	21,2	18,8	32,3	21,0	36,8
Fleurs et horticulture diverse	22,2	20,7	21,6	22,6	16,3	16,6	20,8	20,4	19,1	16,0	21,8	16,6	15,6
Ensemble maraîchage et horticulture	24,5	22,7	25,8	23,9	14,2	21,7	22,6	21,0	20,0	17,3	26,7	18,5	24,9
Viticulture	34,8	34,4	35,6	30,4	38,8	32,6	33,6	42,3	33,1	26,1	38,6	46,5	22,8
Arboriculture fruitière et autres cultures permanentes	17,4	25,8	22,1	25,8	17,1	9,0	27,1	24,5	22,7	6,8	17,1	24,3	29,9
Bovins lait	17,8	16,3	17,8	16,6	19,6	19,4	19,9	25,1	22,6	11,4	25,7	29,5	26,5
Bovins viande	16,1	16,4	21,3	21,3	21,8	20,8	24,4	18,1	13,1	11,9	15,7	16,7	15,4
Bovins mixtes	16,8	14,5	19,1	16,3	19,1	20,1	22,0	24,2	20,1	10,9	23,3	27,2	24,8
Ovins et caprins	12,5	13,6	16,0	12,6	15,0	12,8	15,5	15,5	11,3	11,8	19,6	18,8	15,3
Porcins	29,8	48,8	9,0	12,4	21,4	34,3	44,5	9,6	10,0	19,5	36,0	35,2	46,7
Volailles	18,0	21,1	21,3	19,3	19,0	19,9	22,6	30,4	23,3	23,1	29,5	29,7	40,5
Ensemble élevages hors sol	21,4	27,9	16,6	16,9	19,4	23,7	28,6	24,0	19,9	19,7	30,9	30,6	38,8
Polyculture, polyélevage	18,6	18,3	18,8	19,6	20,7	18,7	22,7	29,9	24,1	10,8	30,5	35,2	40,8

Source : SSP, RCAI et comptes nationaux par catégorie d'exploitations

Tableau 3 : Résultat courant avant impôts agricole par actif non salarié en termes réels (RCAI par UTANS) sur longue période selon les catégories d'exploitations

Indices 2000 = 100

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012 prev
Ensemble des moyennes et grandes exploitations	100,0	98,4	99,1	95,2	100,3	90,4	106,4	129,8	100,7	55,9	120,9	133,4	138,6
Céréales, oléagineux, protéagineux	100,0	79,5	92,9	96,6	95,3	70,7	101,2	206,6	136,5	36,3	158,8	179,7	261,7
Cultures générales	100,0	109,7	98,5	120,4	105,6	84,5	125,6	169,9	140,9	65,0	179,4	181,1	234,6
Ensemble grandes cultures	100,0	91,6	94,8	105,3	98,6	75,3	109,3	191,2	136,6	46,0	163,9	177,5	248,7
Légumes et champignons	100,0	89,8	109,1	87,0	35,5	94,9	81,4	67,4	64,1	56,3	95,6	61,5	106,0
Fleurs et horticulture diverse	100,0	91,1	93,4	95,5	67,9	67,7	83,1	79,6	72,8	60,4	81,4	61,2	56,6
Ensemble maraîchage et horticulture	100,0	90,9	100,7	91,8	53,6	80,4	82,0	74,1	68,9	59,0	90,4	61,8	81,6
Viticulture	100,0	97,0	98,1	82,1	103,1	85,1	85,8	105,2	80,3	62,8	92,1	109,5	52,8
Arboriculture fruitière et autres cultures permanentes	100,0	145,4	122,1	139,3	90,8	47,1	138,3	121,7	110,2	32,7	81,5	114,3	138,4
Bovins lait	100,0	90,0	96,0	87,6	101,7	98,9	99,4	122,4	107,3	53,9	119,8	135,7	119,8
Bovins viande	100,0	99,8	127,0	124,5	125,3	117,1	134,7	97,1	68,7	62,1	80,9	85,1	77,1
Bovins mixtes	100,0	84,3	108,6	91,0	104,9	108,3	116,3	124,5	100,8	54,6	114,8	132,6	118,8
Ovins et caprins	100,0	106,2	122,4	94,3	110,7	92,6	109,8	107,0	76,1	78,7	129,6	122,9	98,5
Porcins	100,0	160,5	28,8	39,3	66,3	104,4	132,9	27,8	28,4	54,9	100,3	96,7	126,2
Volailles	100,0	114,7	113,2	100,9	97,5	99,9	111,3	146,1	109,3	107,5	135,8	134,7	180,7
Ensemble élevages hors sol	100,0	127,6	74,3	74,2	83,7	100,4	118,7	96,9	78,4	77,3	119,8	117,0	145,8
Polyculture, polyélevage	100,0	96,6	97,3	99,4	103,2	91,4	108,6	139,6	109,7	48,6	136,6	155,5	177,2

Source : SSP, RCAI et comptes nationaux par catégorie d'exploitations

Les résultats du RICA 2011 : disparité des résultats et situation financière des exploitations ⁽¹⁾

Bovins lait : augmentation du RCAI pour 61 % des exploitations	63
À taille économique comparable, les revenus peuvent être très différents	66
Des ressources financières accrues permettent aux investissements de repartir	69
Méthodologie	74
Annexes	77

(1) Présenté par Olivier CATROU, responsable du RICA, ce rapport a été préparé au Bureau des statistiques sur les productions et les comptabilités agricoles du SSP par Thierry De CORLIEU.

Les résultats du RICA 2011

Disparité des résultats et situation financière des exploitations

En 2011, des résultats en progression pour la majorité des exploitations, une dispersion encore plus importante des revenus, des investissements accrus et un niveau d'endettement stabilisé.

Pour une majorité des exploitations, le résultat courant avant impôts (RCAI) s'accroît en 2011, observation vérifiée pour la plupart des orientations. Les exploitations maraîchères et horticoles comme les éleveurs de porcs font toutefois exception. La proportion des exploitations avec un RCAI négatif a continué à diminuer.

La distribution des exploitations selon le revenu (RCAI par unité de travail) se déplace vers un niveau un peu plus élevé ; la proportion des revenus inférieurs à 10 000 euros diminue (20,4 % après 22,2 % en 2010) tandis qu'augmente celle de ceux supérieurs à 50 000 euros (22,1 % contre 18,7 %). La dispersion des revenus, déjà importante en 2010, augmente encore en 2011, pour atteindre un niveau inégalé.

Les bons résultats économiques obtenus au cours des deux dernières années se sont concrétisés en 2011 par un fort accroissement des flux de trésorerie d'exploitation. En conséquence, les prélèvements privés progressent, les investissements, pourtant en augmentation de 17 %, ont pour une part plus importante été financés sur ressources propres. Les nouveaux emprunts ont diminué et le niveau d'endettement, après un mouvement continu de progression depuis 2007, est stabilisé.

Amélioration du résultat courant avant impôts pour 56 % des exploitations

En 2011, le résultat courant avant impôts (RCAI) des exploitations agricoles atteint 50 000 euros en moyenne, soit le niveau le plus élevé observé depuis une vingtaine d'années. Ce résultat est sensiblement supérieur au RCAI moyen de la période 2006 à 2010 (38 600 euros). Après les bons résultats déjà obtenus en 2010 (46 000 euros en moyenne), le RCAI continue donc à progresser. L'amélioration du RCAI résulte d'une augmentation des produits courants (+ 6 %) supérieure à celle des charges courantes (+ 5,5 %). L'évolution favorable des prix à la production pour la plupart des produits contribue pour l'essentiel à la progression des produits courants. La forte hausse des charges en engrais, en alimentation animale et en énergie caractérise aussi l'année 2011.

Dans ce contexte 56,4 % des exploitations améliorent leur RCAI par rapport à l'année 2010.

Comme chaque année, les variations inter annuelles à la hausse comme à la baisse du RCAI observées au niveau de chacune des exploitations peuvent être importantes, elles traduisent la grande diversité des situations individuelles. Ainsi pour celles dont le résultat progresse, le RCAI

s'élève en moyenne à 61 500 euros après 37 000 euros en 2010, tandis que pour celles dont le RCAI est en baisse, on a respectivement 35 300 et 57 100 euros.

L'évolution du RCAI dépend évidemment des variations des produits et des charges. Pour près de 15 % des exploitations, on enregistre une baisse des produits courants supérieure à 10 %, pour celles-ci le RCAI chute en moyenne à 20 200 euros après 54 100 euros en 2010. Inversement, pour 19 % des exploitations, la progression des produits courants est supérieure à 20 %, le RCAI atteint 65 700 euros en moyenne contre 27 300 euros en 2010. Pour 16 % des exploitations la hausse des produits courants n'a pas compensé celle des charges courantes, pour ces exploitations le RCAI diminue de 21 % en moyenne.

La proportion des exploitations avec un RCAI négatif n'est plus que de 8,6 % après 9,1 % en 2010 et surtout 22,2 % en 2009, année à la conjoncture particulièrement défavorable. La proportion des exploitations avec un RCAI déficitaire en 2010 et en 2011 est de 4,5 %, contre 5,1% sur la période des deux années 2009 et 2010.

Productions végétales : à l'exception des maraîchers et des horticulteurs, progression du RCAI pour plus de la moitié des exploitations

Les exploitations de l'orientation « céréales et oléoprotéagineux » ont bénéficié au cours de l'année 2011, de prix à la production avantageux, en particulier pour les céréales : + 29 % pour le blé tendre et + 18 % pour le maïs grain. L'effet de la hausse des prix à la production a plus que compensé la baisse de rendement des céréales à paille consécutive à la sécheresse de printemps. Au total, la progression de valeur de la production de l'exercice (+ 10 % en moyenne), est supérieure à celle des charges. Le RCAI des exploitations de l'orientation s'élève en moyenne à 58 800 euros,

soit le résultat le plus élevé depuis l'année 2000, après celui de l'année 2007. Pour 57,8 % des exploitations, le RCAI s'est accru par rapport à 2010. Une proportion assez proche est observée au sein de l'orientation « cultures générales ». Les exploitations de l'orientation produisant des pommes de terre et/ou des légumes de plein champ ont cependant subi la baisse des prix de ces productions : seulement 44 % de ces exploitations obtiennent une hausse du RCAI contre 78 % pour celle ne produisant pas ces productions. Le RCAI des exploitations en « cultures générales » s'élève en moyenne à 83 600 euros et ce résultat moyen évolue peu par rapport à 2010.

Part des exploitations avec progression du RCAI par rapport à l'année précédente en % du nombre d'exploitation de la catégorie

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Céréales et oléoprotéagineux	34,0	61,7	52,8	50,9	31,7	69,5	91,6	27,3	14,0	92,8	57,8
Cultures générales	52,7	42,6	62,4	45,5	39,2	74,2	75,9	40,6	18,4	87,6	57,0
Maraîchage	47,4	56,0	44,2	29,0	64,7	56,3	37,2	43,6	40,3	63,7	40,9
Fleurs et horticulture diverses	41,8	47,8	39,6	33,8	44,1	46,1	52,7	49,3	50,3	55,2	32,6
Viticulture	41,4	56,2	41,6	56,7	34,0	49,7	61,0	40,2	44,1	63,3	57,8
Fruits et autres cultures permanentes	58,6	51,3	47,9	43,0	43,3	70,6	39,2	54,3	36,7	62,3	53,3
Bovins lait	39,8	56,7	39,7	62,5	46,6	49,7	65,4	39,7	21,0	86,7	60,7
Bovins viande	49,6	64,0	43,7	53,5	48,7	58,6	28,7	31,1	47,5	62,9	54,4
Bovins mixte	38,7	64,4	39,9	65,4	51,5	53,5	49,6	37,5	29,0	86,2	53,8
Ovins et caprins	55,3	57,7	31,9	58,5	36,4	55,6	47,0	33,8	50,2	81,7	49,8
Porcins	74,6	5,4	54,8	63,2	73,2	65,5	23,1	44,6	60,6	80,4	43,1
Volailles	60,4	45,9	44,8	56,3	50,2	57,9	67,7	38,0	42,2	68,0	51,4
Granivores mixtes	50,9	31,6	51,2	58,9	61,6	60,5	49,1	31,9	33,0	85,3	46,4
Polyculture, polyélevage	47,1	53,1	45,5	57,6	40,7	62,0	64,1	30,2	26,5	85,4	61,4
Ensemble des exploitations	45,1	54,1	44,7	55,2	42,6	58,7	60,8	36,0	31,8	78,4	56,4

Source : SSP - Agreste - Rica 2000 et 2011

Après de bons résultats en 2010, les exploitations spécialisées en « maraîchage » ont elles aussi été pénalisées par les prix des légumes en forte baisse. La valeur de la production diminue de 10 % en moyenne, en conséquence le RCAI (36 900 euros en moyenne) chute fortement. Pour près de 60 % des maraîchers, le RCAI est en baisse par rapport à 2010. Plus de 20 % des exploitations ont connu un exercice déficitaire. La situation est défavorable aussi en horticulture : pour 67 % des exploitations le RCAI est en baisse ; 22,5 % des exploitations sont déficitaires en 2011, et 8,2 % au cours des deux dernières années. En 2011, le RCAI des horticulteurs s'élève à 25 400 euros en moyenne, en baisse par rapport à celui des cinq années précédentes (29 900 euros).

Avec des prix de vente du vin plus élevés, l'année 2011 a été favorable à la viticulture. Pour 58 % des

exploitations de cette orientation, le RCAI a progressé. L'augmentation des résultats concerne en particulier une majorité d'exploitations viticoles situées en Aquitaine, en Languedoc-Roussillon, en Rhône-Alpes et en PACA. En 2011, la proportion d'exploitations avec un RCAI déficitaire (11 %), en forte diminution par rapport à la période 2005 à 2010, témoigne aussi de l'amélioration de la situation de la viticulture. Le RCAI s'élève à 62 900 euros en moyenne. Cette moyenne recouvre toujours de fortes disparités de résultats entre les régions : le RCAI dépasse 100 000 euros en moyenne en Champagne-Ardenne et en Poitou-Charentes tandis qu'il reste inférieur à 25 000 euros en Languedoc-Roussillon et en Pays de la Loire.

En orientation « Fruits et autres cultures permanentes », le RCAI progresse pour 53 % des

exploitations. La situation est favorable aux producteurs de pommes de table qui profitent de bons rendements et de prix stables. 59 % de ces exploitations améliorent leur RCAI, tandis que pour une majorité des producteurs de pêches, les résultats sont en baisse. Dans cette orientation, 20 % des exploitations ont un RCAI nul ou négatif,

Bovins lait : augmentation du RCAI pour 61 % des exploitations

En 2011, le prix du lait à la production a évolué favorablement tandis que les rendements laitiers continuent à augmenter : la valeur de la production des exploitations spécialisées dans la production de lait progresse de près de 11 % en moyenne permettant d'absorber l'augmentation des charges en engrais, en alimentation animale et en énergie. Le RCAI de 61 % des exploitations augmente et atteint 49 300 euros en moyenne, soit le niveau le plus élevé observé sur une vingtaine d'années.

Les exploitations spécialisés dans l'élevage des bovins pour la viande ont particulièrement souffert de la sécheresse du printemps, mais elles ont pu bénéficier de subventions d'exploitation accrues (+ 7,3 %) destinées à compenser des achats plus importants de fourrages. A la faveur de prix à la production plus élevés et d'un nombre accru d'animaux vendus, les ventes d'animaux augmentent mais elles sont compensées par la diminution du cheptel, en définitive la production de l'exercice ne progresse en moyenne que de 3,8 %. Un peu plus de 54 % des exploitations de

La dispersion des revenus entre agriculteurs augmente encore en 2011

Le RCAI, solde intermédiaire de gestion proche d'un revenu d'entreprise, doit rémunérer l'activité de la main d'oeuvre non salariée de l'exploitation, soit en moyenne 1,45 unité de travail à plein temps. Pour l'analyse de la dispersion des revenus des agriculteurs, le RCAI est rapporté au nombre d'unités de travail non salarié (UTANS). Avec un

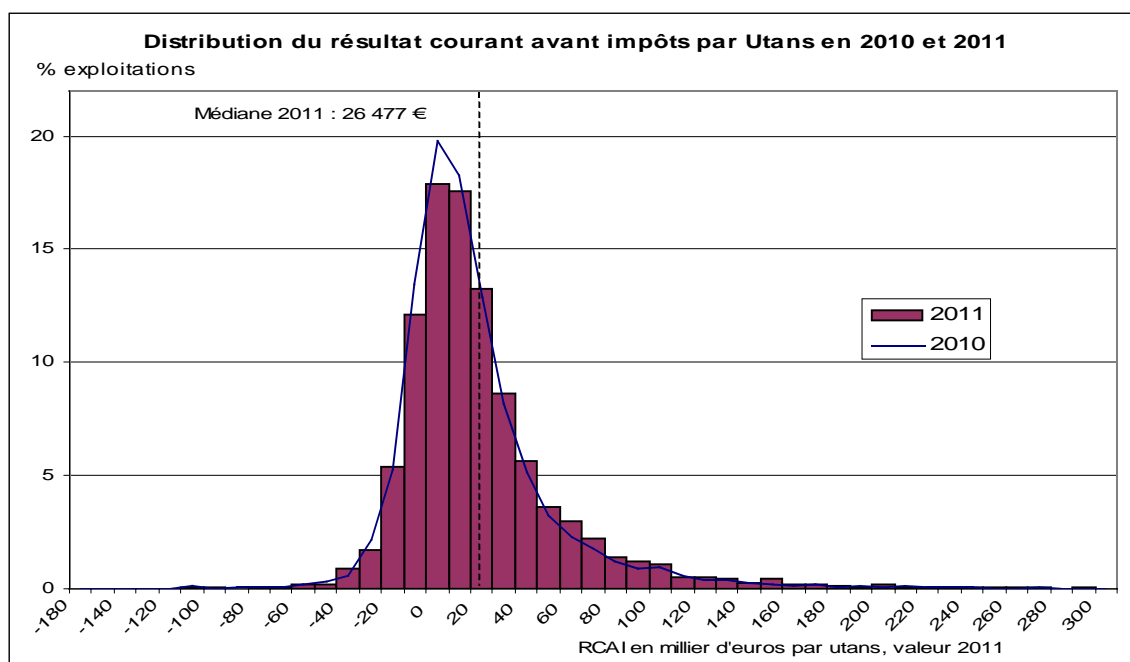
bien qu'en baisse, cette proportion reste relativement élevée, d'autant plus que pour la moitié de ces exploitations, l'exercice 2010 était déjà déficitaire. En moyenne, le RCAI s'élève à 36 300 €, soit un niveau sensiblement supérieur à celui observé au cours des cinq années précédentes.

l'orientation voient leur résultat s'améliorer. Depuis 2008, les exploitations de l'orientation « bovins viande » obtiennent des résultats en retrait par rapport à ceux de la période 2000 à 2007. La proportion des exploitations déficitaires en 2011 reste importante (13,5 %), ainsi que celles déficitaires en 2010 et en 2011 (7,4 %).

Le RCAI progresse dans moins de la moitié des exploitations spécialisées dans l'élevage des ovins et des caprins. Pour ces exploitations, la hausse des charges en aliments concentrés contribue fortement à la détérioration des résultats.

L'évolution du prix du porc à l'engrais pourtant favorable (+ 11 %) n'a pas permis aux exploitations spécialisées dans l'élevage des porcins d'absorber l'accroissement des charges courantes, et notamment celle des achats des aliments concentrés. La proportion des exploitations de cette orientation dont le RCAI progresse n'est que de 43 % et pour 16 % des exploitations l'exercice est déficitaire. La situation est moins défavorable aux éleveurs de volailles. Une part plus importante de ces élevages sont sous contrat d'intégration, ce qui limite les effets des variations conjoncturelles des prix de l'alimentation animale.

RCAI qui augmente pour la majorité des exploitations, la distribution des revenus 2011 des exploitations se déplace vers un niveau légèrement plus élevé que celle de 2010. Ainsi, la proportion des revenus inférieurs à 10 000 euros diminue à 20,4 %, après 22,2 % en 2010, tandis que celle des revenus supérieurs à 50 000 euros augmente assez sensiblement (22,1 % contre 18,7 %).



Source : SSP - Agreste - Rica 2000 et 2011

La proportion des exploitations avec un revenu inférieur à 10 000 euros reste importante au sein des orientations « Fruits et autres cultures permanentes » (37,1 %) et « Bovins viande » (34,9 %) et « Ovins et caprins » (26,5 %). Pour des raisons conjoncturelles, cette proportion dépasse 37 % en orientation « Maraîchage » et « Fleurs et horticulture diverses ».

La proportion des revenus supérieurs à 50 000 euros (22,1 %) atteint un niveau exceptionnel, sur

la période 2001 à 2010, on obtenait en moyenne moins de 13 %. La proportion des hauts revenus déjà relativement importante en 2010 au sein des orientations « Cultures générales », « Céréales et oléoprotéagineux » et « Viticulture » s'est encore sensiblement accrue en 2011 pour atteindre respectivement : 49,8 %, 38,1 % et 31,9 %. La part des revenus élevés reste sous représentée au sein des exploitations élevant des herbivores, mais on observe cependant une progression significative en « Bovins lait » et en « Bovins mixtes ».

Part des exploitations avec un RCAI par unité de travail non salarié supérieur à 50 000 €* en % du total de la catégorie

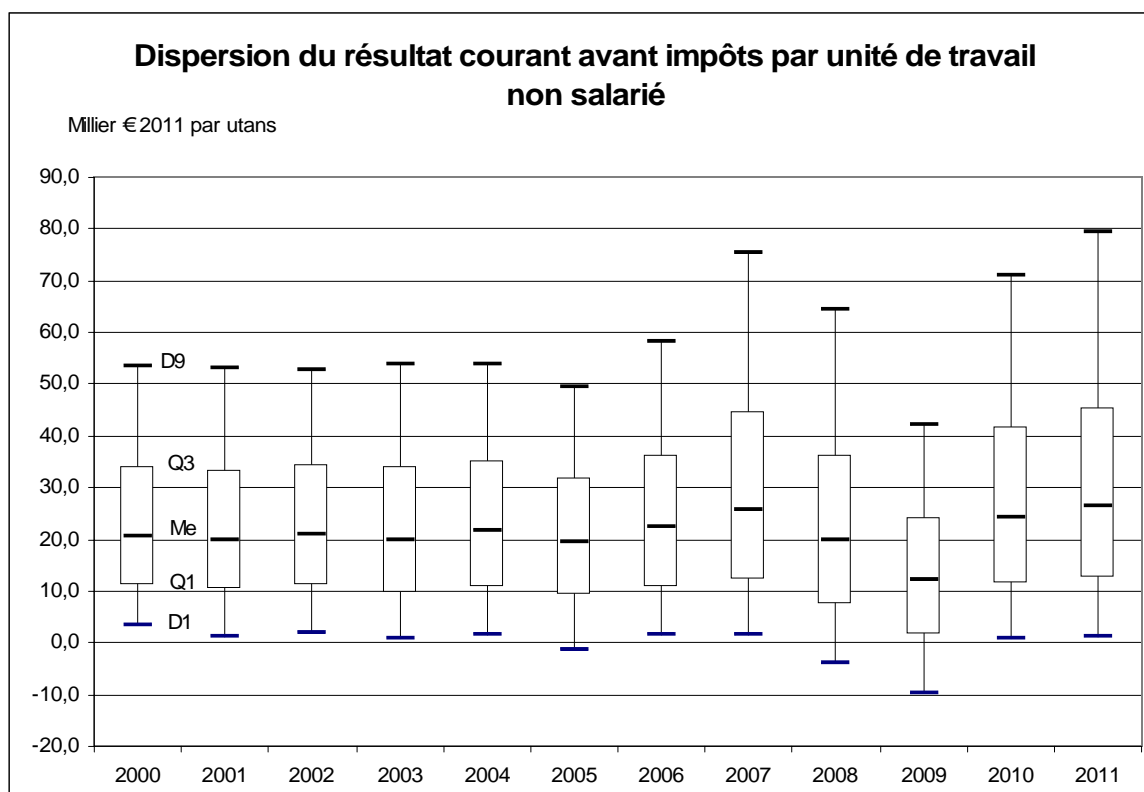
	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Céréales et oléoprotéagineux	14,9	9,8	12,3	15,6	14,4	7,2	15,5	44,2	28,0	6,3	31,9	38,1
Cultures générales (autres grandes cultures)	24,1	27,1	22,5	30,9	25,4	18,3	31,4	43,7	41,9	13,7	48,5	49,8
Maraîchage	19,6	17,3	25,1	20,3	7,8	22,3	16,9	12,3	16,3	12,2	23,5	15,3
Fleurs et horticulture diverses	15,6	11,6	11,0	16,4	7,3	10,6	10,4	13,3	10,9	9,8	11,2	10,1
Viticulture	28,6	24,8	26,3	21,5	28,6	25,5	24,7	29,7	24,1	19,0	27,4	31,9
Fruits et autres cultures permanentes	11,3	22,4	20,9	19,7	16,6	8,1	15,6	16,0	15,3	7,2	10,7	13,9
Bovins lait	3,3	2,6	2,7	2,5	3,6	3,3	3,4	8,6	6,6	1,0	7,4	12,5
Bovins viande	4,2	3,2	6,7	7,9	7,4	5,1	8,7	4,1	1,4	1,6	1,9	3,8
Bovins mixtes	2,8	1,6	7,1	2,4	3,0	3,4	8,2	8,1	5,0	1,2	5,7	11,5
Ovins et caprins	1,4	2,3	2,9	1,7	2,8	1,5	1,4	0,6	0,7	0,9	3,3	2,7
Porcins	29,1	50,1	2,8	3,5	16,6	27,7	41,4	8,5	7,4	12,7	25,8	25,1
Volailles	4,2	6,9	6,6	6,3	3,4	5,2	9,6	17,6	11,6	9,8	17,6	15,9
Granivores mixtes	6,0	10,2	4,5	4,4	5,0	6,6	8,3	9,7	9,3	1,7	11,0	15,8
Polyculture, polyélevage	6,9	7,7	7,4	9,4	7,8	6,2	9,0	19,0	12,0	4,0	18,4	21,6
Ensemble des orientations	11,5	11,2	11,1	11,6	11,8	9,7	13,4	20,6	15,3	6,9	18,7	22,1

* En valeur 2010.

Source : SSP - RICA 2000 à 2011

La dispersion des revenus des agriculteurs déjà importante en 2010 s'accroît encore en 2011. L'intervalle interquartile (étendue des revenus obtenus après élimination des 25 % des revenus les plus faibles et des 25 % des revenus les plus élevés) s'élève à 33 000 euros contre 30 200 euros en 2010, et atteint le niveau le plus élevé observé depuis l'année 2000. L'intervalle interdécile (étendue des revenus obtenus après élimination des 10 % des revenus les plus faibles et des 10 % des revenus les plus élevés), se monte respectivement pour les deux années à 78 000 et à 69 900 euros. A l'exception de l'année 2009 singulière avec une contraction inhabituelle des résultats, on observe depuis l'année 2007, une plus forte dispersion des revenus. Sur la période 2007 à 2011, l'intervalle interquartile des revenus est en moyenne de 29 300 euros contre 23 800 euros sur la période des sept années précédentes. Pour les années de conjoncture favorable, comme 2007, 2010 et 2011, on observe des revenus plus

dispersés. La population des exploitations est en effet composée d'unités de tailles très diverses, les exploitations de grande taille peuvent alors obtenir une amélioration de leurs revenus d'une ampleur bien supérieure que celle des petites. Par ailleurs au cours de la seconde partie de la décennie, les revenus se sont creusés entre les revenus moyens des exploitations des orientations de « Grandes cultures » et ceux des exploitations des orientations spécialisées dans l'élevage des herbivores, en particulier « Bovins viande » et « Ovins caprins », contribuant ainsi à une dispersion plus importante des revenus de l'agriculture dans son ensemble. Enfin le potentiel économique des exploitations s'est accru, mesuré à partir de la production brute standard (PBS), il a augmenté en moyenne de plus de 20 % depuis l'année 2000. Toutes choses égales par ailleurs, à des exploitations de plus grande taille correspondent des revenus plus dispersés.



Lecture du graphique : le rectangle va du premier quartile (Q1) au troisième quartile (Q3), il est coupé par la médiane (Me). Le premier des segments mène au premier décile (D1), le second au dernier décile (D9). D1 : un dixième des exploitations a un RCAI par utans inférieur à ce niveau, Q1 correspond à 25 % des exploitations, Me à 50 %, Q3 à 75 % et D9 à 90 %.

Source : SSP - Agreste - Rica 2000 à 2011

La dispersion des revenus est élevée au sein des orientations végétales, particulier en « Cultures générales » et « Viticulture ». Dans ces deux orientations, l'intervalle interdécile des revenus dépasse 100 000 euros et atteint 93 400 euros en « Céréales et oléoprotéagineux » et 83 000 en « Maraîchage ». L'intervalle interdécile des

revenus est plus réduit parmi les orientations élevant des herbivores, mais il s'élève quand même à 45 000 euros en « Bovins lait ». Pour la viticulture, les revenus sensiblement plus élevés obtenus en Champagne-Ardenne et en Poitou-Charentes que dans les autres régions productrices expliquent une partie importante de la

forte dispersion des revenus au sein de l'orientation. Dans la plupart des orientations, la taille économique des exploitations contribue fortement à expliquer la dispersion des revenus. Enfin, une partie de la dispersion des revenus provient d'aléas conjoncturels ou accidentels.

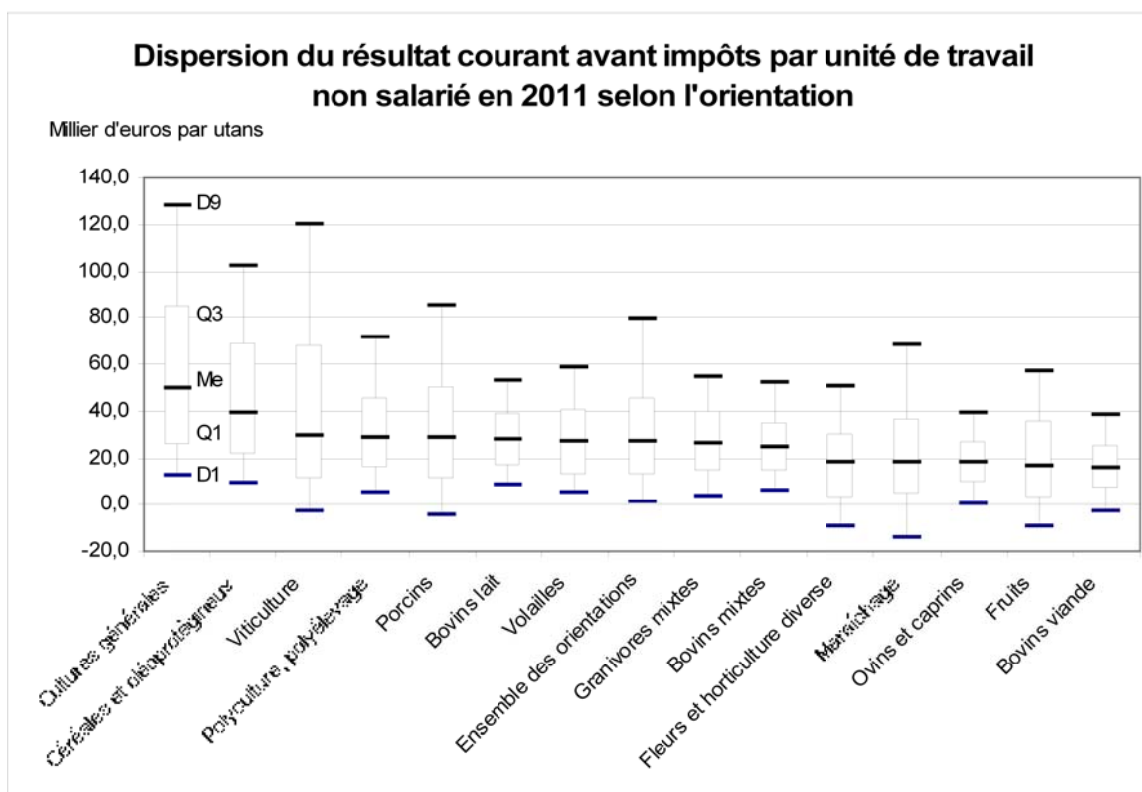
A taille économique comparable, les revenus peuvent être très différents

La dispersion de revenus plus « structurels », calculés sur cinq années à partir des exploitations présentes dans l'échantillon du RICA pendant la période 2007 à 2011, reste cependant importante, ainsi en « Céréales et oléoprotéagineux » et en « Bovins lait », l'intervalle interdécile des revenus s'élève alors respectivement à 68 000 et 32 000 euros.

L'étude de la dispersion de ces revenus « structurels » pour des exploitations de même classe de taille économique met en évidence, pour chacune des deux orientations, des niveaux de

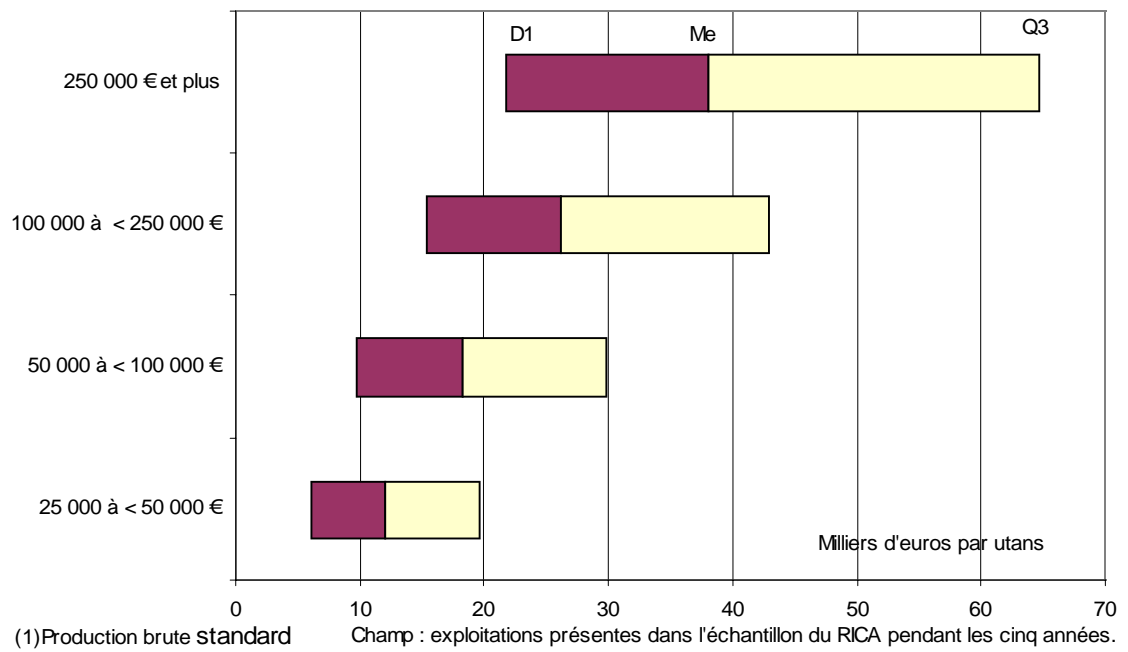
résultats qui peuvent être très différents. En « Céréales et oléoprotéagineux », le groupe d'exploitations aux résultats les plus modestes obtient en moyenne un revenu de 22 100 euros tandis que pour celui des meilleurs résultats, il dépasse 93 300 euros. Le groupe d'exploitations aux revenus élevés valorise mieux ses surfaces : on observe en particulier de meilleurs rendements à l'hectare en blé tendre et en maïs grain. Le niveau des charges de structure, et notamment celui des amortissements, contribue aussi aux différences de revenus entre les groupes d'exploitations.

En « Bovins lait », l'écart de revenus moyens entre le groupe d'exploitations aux résultats les plus élevés et celui aux résultats les plus faibles est de 32 200 euros. Une quantité de lait produite par vache (rendements laitiers) plus élevée et une production de produits végétaux plus importante sont les facteurs qui paraissent les plus pertinents pour expliquer les meilleurs revenus, des consommations intermédiaires et des charges de structure plus réduites sont aussi observées.



Source : SSP - Agreste - Rica 2011

Dispersion RCAI par Utans selon la taille économique(1) période 2007 à 2011



Source : SSP - Agreste - Rica 2007 à 2011

Étude des résultats de groupes d'exploitations sur la période 2007 à 2011

Production brute standard comprise entre 100 000 et 250 000 €

Champ : exploitations présentes les cinq années dans l'échantillon du RICA

Moyennes par exploitation

Orientation "Céréales oléoprotéagineux"

Groupes d'exploitations selon le RCAI par Utans

	< 35 000 €	35 000 à < 50 000 €	50 000 à < 70 000 €	70 000 € et +	Ensemble des groupes
Taille échantillon	103	89	103	97	392
Superficie agricole utilisée (ha)	175	180	171	180	176
Production brute standard (1000 €)	152	160	162	170	160
Main d'œuvre non salariée (Uta)	1,6	1,5	1,3	1,1	1,4
Résultat courant avant impôts (€)	35 386	63 724	77 739	101 264	68 018
RCAI / Utans (€par UTA)	22 077	42 988	60 097	93 107	49 389
Indicateurs en €par hectare de SAU					
Produits courants	1 360	1 460	1 580	1 656	1 508
Dont produit brut productions végétales	867	977	1 088	1 193	1 025
Dont subventions exploitation	334	345	350	347	344
Consommations intermédiaires	661	652	661	662	659
Charges structure	497	456	464	431	463
Valorisation des superficies en céréales (€/ ha)					
Blé tendre	1 053	1 104	1 199	1 243	1 145
Maïs grain	1 365	1 507	1 636	1 725	1 560
Rendements des céréales (Quintal / ha)					
Blé tendre	66,3	68,9	73,1	74,4	70,5
Maïs grain	93,6	97,6	104,5	106,6	100,6

Orientation "Bovins lait"

Groupes d'exploitations selon le RCAI par Utans

	< 17 000 €	17 000 à < 23 000 €	23 000 à < 32 000 €	32 000 € et +	Ensemble des groupes
Taille échantillon	115	102	122	97	436
Superficie agricole utilisée (ha)	90	102	97	102	97
Effectif animaux (UGB)	106	109	110	108	108
Nombre de vaches laitières	55	57	58	58	57
Production brute standard (1000 €)	148	156	159	166	157
Main d'œuvre non salariée (Uta)	1,9	1,9	2,0	1,7	1,9
Résultat courant avant impôts (€)	20 735	38 490	53 523	74 136	46 330
RCAI / Utans (€par UTA)	11 130	20 161	27 401	43 364	32 234
Indicateurs par vache laitière (€/ vache)					
Produits courants (€/ vl)	3 664	3 952	3 890	4 220	3 925
Dont vente de lait (€/ vl)	1 962	2 066	2 202	2 317	2 138
Rendements laitiers (litres /vl)	6 063	6 315	6 734	7 017	6 537
Indicateurs en €par hectare de SAU					
Produit brut productions végétales (€/ ha)	189	189	203	255	209
Subventions d'exploitation (€/ ha)	379	381	383	376	380
Indicateurs pour 1000 euros de production brute standard)					
Consommations intermédiaires	785	764	718	674	734
Charges structure	431	431	374	350	395

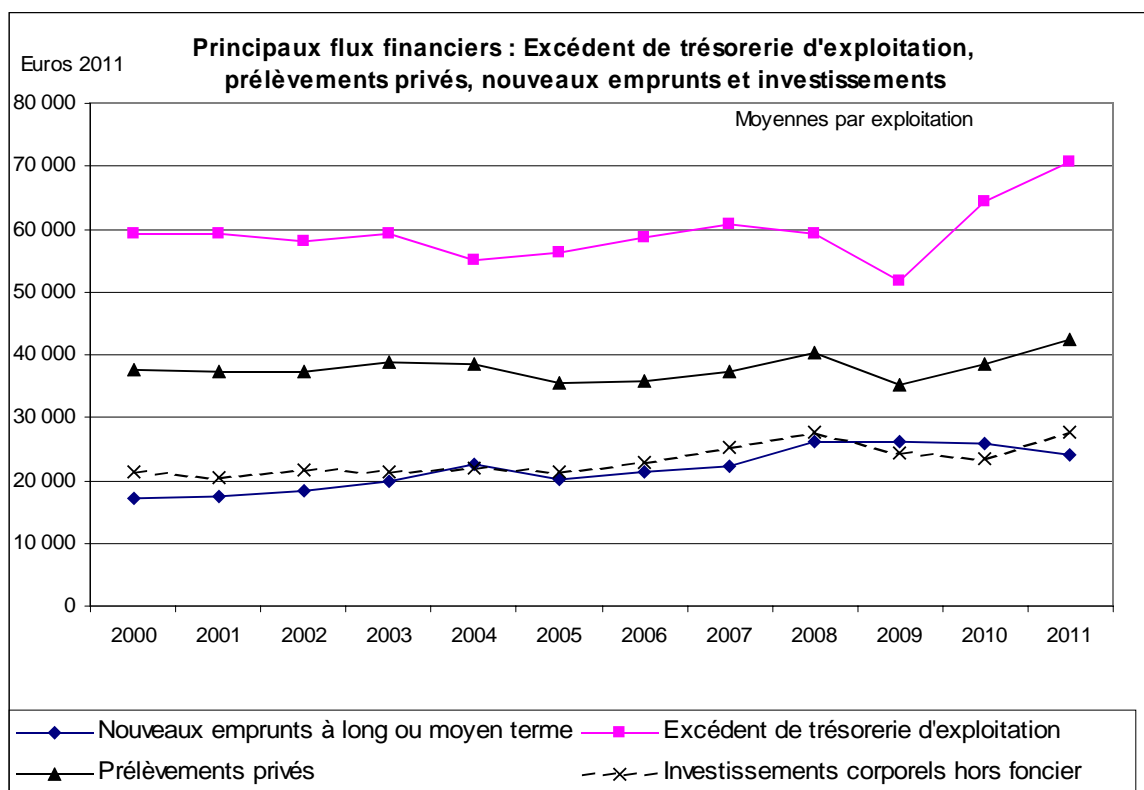
Source : SSP - Agreste - RICA 2007 à 2011

Des ressources financières accrues permettent aux investissements de repartir

Après le bon niveau déjà atteint en 2010, la capacité d'autofinancement progresse encore de 5,1 % et s'élève à 78 400 euros en moyenne. Ce flux potentiel de ressources financières accru provenant de l'activité des exploitations pendant l'année est à rapprocher des meilleurs résultats économiques obtenus en 2011. L'augmentation de la valeur des stocks et des créances auprès des tiers, souvent associée à une conjoncture favorable, limite cependant, comme en 2010, quelque peu la traduction immédiate de la capacité d'autofinancement de 2011 en flux de trésorerie. L'excédent de trésorerie d'exploitation, solde entre les flux de trésorerie générés par les produits encaissés et les charges d'exploitation décaissées, augmente néanmoins sensiblement : 72 000 euros en moyenne en 2011 contre 63 700 en 2010 (sur le sous champ des exploitations présentes dans l'échantillon les deux années) et atteint son niveau le plus élevé depuis l'année 2000.

Les prélèvements privés des exploitants augmentent de 12,4 % en moyenne. Les prélèvements privés, 42 400 euros en moyenne, sont utilisés principalement pour rémunérer l'activité des exploitants sur l'exploitation et payer les charges sociales du personnel non salarié qui s'élèvent à 10 000 euros en moyenne.

L'investissement (les acquisitions moins les cessions d'actifs immobilisés hors foncier), 27 600 euros en moyenne, progresse de 17 % par rapport à 2010. Le montant moyen des investissements est proche de celui de l'année 2008, soit le niveau le plus élevé sur les 12 dernières années. L'augmentation de l'investissement moyen s'observe dans la plupart des orientations, en particulier « Céréales et oléoprotéagineux » (+ 31 %), « Cultures générales » (+ 30 %) et « Viticulture » (+ 39 %). Celles qui, en 2011, ont obtenu des revenus en baisse (« Maraîchage », « Fleurs et horticulture diverses », « Bovins viande » et « Porcins ») font toutefois exception.



La proportion des exploitations qui investissent (acquisitions d'actifs immobilisés hors foncier supérieures aux cessions), augmente en définitive relativement peu (80,4 % contre 78,6 % en 2010). En revanche la proportion des exploitations qui investissent plus de 50 000 euros progresse de façon plus significative : 17,5 % à comparer aux 14,4 % observés en 2010. Ces « gros »

investisseurs ont réalisé 65 % du montant total des acquisitions d'actifs immobilisés hors foncier par les exploitations couvertes par le RICA. En moyenne, les acquisitions de ces investisseurs s'élèvent à 128 600 euros. Les cessions de biens immobilisés, pour 19 300 euros en moyenne, allègent le poids de leurs acquisitions.

Les achats de matériel ou de l'outillage représentent 68 % des acquisitions d'immobilisations corporelles hors foncier, la proportion est importante dans toutes les orientations, mais elle s'élève à 86 % en « Céréales et oléoprotéagineux ». La part des bâtiments, 19 % des acquisitions, est plus importante au sein des orientations « Porcins » et « Volailles ». Les installations spécialisées (6 % du total des acquisitions) caractérisent les orientations « Maraîchage » et « Fleurs et horticulture diverses », tandis que les achats de plants sont concentrés dans les orientations « Viticulture » et « Fruits et autres cultures permanentes » où elles représentent respectivement 16 % et 19 % des acquisitions.

De l'étude des tableaux de financement de groupes d'exploitations de même classe de taille (production brute standard comprise entre 100 000 et 250 000 euros) selon le montant des investissements, il ressort que les « gros » investisseurs ont, en moyenne, de bien meilleurs résultats que ceux qui investissent peu ou pas. Ils limitent leurs prélèvements privés, ce qui leur permet de disposer de flux financiers bien supérieurs, qu'ils conservent dans l'exploitation et qu'ils destinent à l'autofinancement, notamment pour investir. Pour concrétiser leurs investissements, ils sont toutefois obligés d'emprunter davantage.

Acquisitions et cessions d'immobilisations corporelles (1) selon le montant investi en 2011

	Nombre des exploitations	Moyenne par exploitation en €			
		Acquisitions	Dont matériel	Dont constructions	Cessions
Négatif ou nul	60 678	5 056	3 582	721	9 770
0 à moins de 10 000 €	88 374	5 651	4 128	423	1 131
10 000 à < 25 000 €	59 699	18 364	13 699	1 705	3 451
25 000 à < 50 000 €	45 270	43 753	33 157	4 351	9 513
50 000 € et plus	54 123	128 629	83 463	30 580	19 303
Ensemble	308 145	35 194	24 074	6 604	7 704

(1) hors foncier

Source : SSP - Agreste - Rica 2011

Tableau de financement selon le montant des investissements réalisés en 2011

Champ : exploitations dont la production brute standard est comprise entre 100 000 et moins de 250 000 euros

	Tranche d'investissement* en millier d'euros				
	nul ou négatif	0 à < 10 k €	10 à < 25 k €	25 à < 50 k €	50 k €
Nombre d'exploitations (millier)	15,7	24,6	24,6	21,9	25,8
1 - Total des ressources durables	102,8	91,3	113,0	153,6	225,4
Capacité d'autofinancement	73,5	72,9	88,9	101,1	120,4
Cessions d'immobilisations	15,7	2,7	4,3	12,5	20,7
Subventions d'équipement reçues	0,5	0,5	1,2	1,2	3,1
Nouvelles dettes financières	13,2	15,3	18,5	38,8	81,3
2 - Total des emplois stables	86,9	79,3	100,8	144,2	217,9
Acquisitions d'immobilisations	7,6	9,0	21,4	48,2	119,8
Augmentation des animaux reproducteurs	-7,5	-0,5	1,7	2,4	3,9
Charges à répartir	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Prélèvements privés	57,5	43,0	45,5	52,0	50,3
Remboursements des dettes financières	29,3	27,8	32,1	41,7	43,9
3 - Variation du fonds de roulement net (1-2)	15,9	12,1	12,2	9,5	7,5
4 - Variation du besoin en fonds de roulement	10,4	6,8	10,4	9,7	5,4
Dont stocks	3,9	5,8	6,2	6,7	4,3
Dont réalisables	4,5	-0,7	1,0	1,7	10,1
Dont dettes non financières	1,8	1,6	2,9	1,3	-9,1
5 - Variation de trésorerie nette (3-4)	5,5	5,3	1,8	-0,2	2,1
Autofinancement (capacité d'autofinancement - prélèvements privés)	16,0	29,9	43,4	49,1	70,1

* Investissement corporel hors foncier.

Source : SSP - Agreste - Rica 2011

L'endettement à long ou moyen terme est stable

En 2011, l'endettement des exploitations s'élève à 163 700 euros en moyenne, en progression de 1 %. L'endettement à long ou moyen terme, qui représente les deux tiers de l'endettement total, ne progresse plus : les flux des nouveaux emprunts sont quasiment égaux au montant des remboursements en capital. Pendant la période 2007 à 2010, l'endettement à long ou moyen terme s'était accru de 3 600 euros en moyenne, ainsi en 2010 les nouveaux emprunts s'élevaient en moyenne à plus de 26 000 euros tandis que les remboursements de capital n'étaient que de 23 500 euros. Les emprunts à long ou moyen terme contractés en 2011 ont diminué à moins de 24 000 euros en moyenne. La stabilisation de l'endettement à long ou à moyen terme, ou le ralentissement de sa progression est observé dans toutes les orientations, même celles qui ont connu une forte progression de l'investissement au cours de l'année. L'investissement a donc été financé pour une part plus importante par autofinancement.

La diminution des dettes financières à moins d'un

an (-2,3 %) et la forte progression des valeurs disponibles (+9,2 %) traduisent l'amélioration de la trésorerie. L'accroissement de l'endettement auprès des tiers (principalement les fournisseurs) est à rapprocher de l'alourdissement des charges d'approvisionnement.

Le taux d'endettement (rapport du total des dettes à l'ensemble de l'actif) est en moyenne de 40 %, en diminution d'un point par rapport à 2010 et de deux points par rapport à 2009. L'endettement est quasiment stable tandis que la valeur de l'actif qu'il soit immobilisé (+ 2,3 %) ou circulant (+ 6,4 %) progresse. Depuis l'année 2000, le taux d'endettement a progressé de 3 points. Sur cette période de 12 ans, le taux d'endettement augmente assez fortement pour les exploitations spécialisées dans l'élevage des herbivores (+ 4,7 points en « bovins lait », + 5,7 points en « bovins mixtes » et + 4,7 points en « Ovins caprins »), tandis qu'il est stable en « Grandes cultures » ou en « Viticulture ». Le taux d'endettement dépasse en moyenne 60 % en « Maraîchage », en « Fleurs et horticulture diverses », en « Porcins » et en « Volailles ».

Avec l'amélioration des résultats, le poids de l'endettement (la somme des remboursements des emprunts à long ou à moyen terme et des charges financières rapportée à l'excédent brut d'exploitation) poursuit sa baisse : 35,1 % après 37 % en 2010. Le poids de l'endettement retrouve en 2010 et en 2011 des niveaux observés il y a une dizaine d'années. Avec des taux d'intérêt qui ont diminué au cours des dix dernières années, le poids des charges financières (6,2 % en 2011) est en baisse tendancielle, permettant de compenser

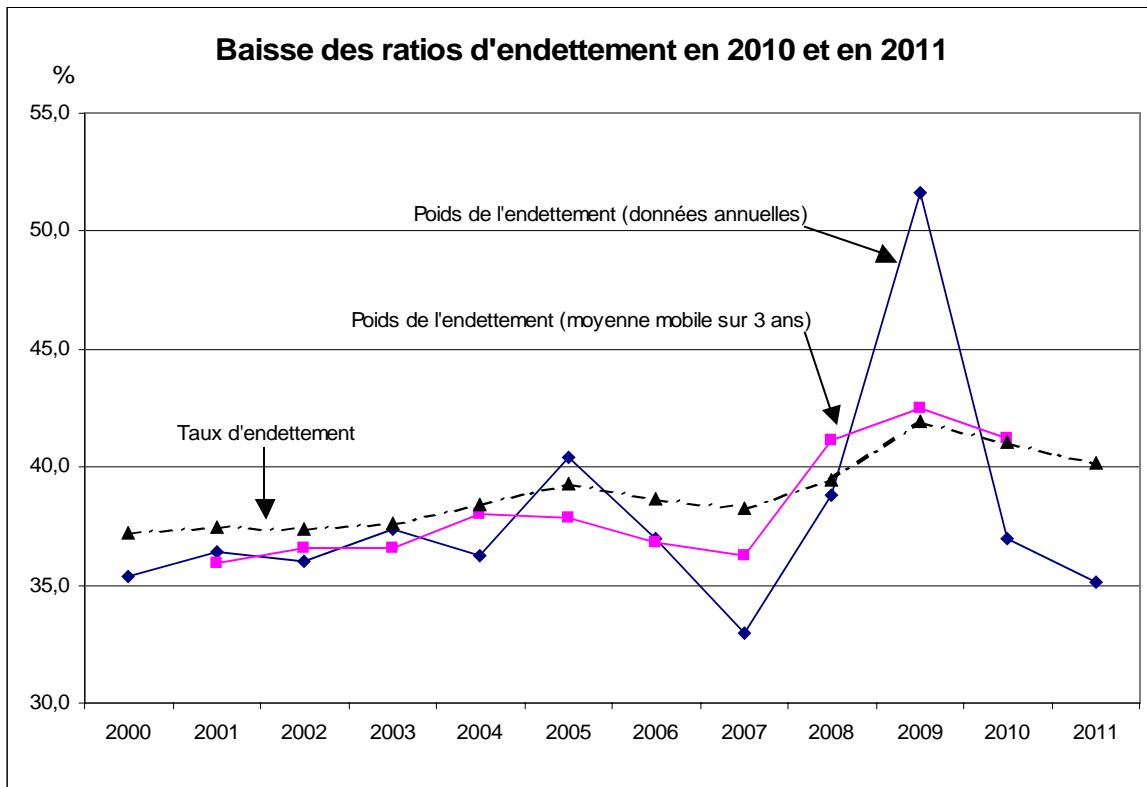
le poids des remboursements d'emprunts alourdi par l'endettement plus important des exploitations à partir de 2007.

Depuis 2007, le poids de l'endettement des exploitations des orientations « Bovins viande » reste cependant sensiblement plus élevé (44 % en 2011) que celui observé sur la période 2000 à 2006 (34 % en moyenne). Le poids de l'endettement est structurellement important pour les éleveurs de porcs (58 %).

Bilan à la clôture de l'exercice 2011 toutes orientations confondues

Détail de l'actif	Valeur*	Évolution / ouverture %	Détail du passif	Valeur*	Évolution / ouverture %
Actif immobilisé	240,4	2,3	Capitaux propres	243,2	6,0
Terrain	41,4	1,7			
Aménagements	2,4	3,3	Ensemble des dettes	163,7	1,0
Constructions	50,2	1,7	Dettes à long ou moyen		
Installations spécialisées	9,9	3,1	terme	108,0	0,0
Matériel	68,0	4,0	Emprunts à court terme	6,2	4,5
Plantations	7,3	1,0	Autres dettes financières		
Animaux reproducteurs	40,4	0,3	à moins de 1 an	7,1	-2,3
Autres immobilisations	20,6	4,1	Dettes auprès des tiers	42,4	3,8
Actifs circulants	165,2	6,4			
Stocks	99,4	5,6			
Valeurs réalisables	39,1	6,6			
Valeurs disponibles	26,8	9,2			
Régularisation actif	1,4	8,7	Régularisation passif	0,1	12,6
Total actif	407,0	4,0	Total passif	407,0	4,0

* valeurs moyennes par exploitation en millier d'euros.
Source : SSP - Agreste - Rica 2011



Source : SSP - Agreste - Rica 2010 à 2011

Avertissement :

A partir de l'exercice comptable 2010, les résultats du réseau d'information comptable agricole (RICA) sont présentés selon la nouvelle typologie des exploitations agricoles, conformément aux dispositions du règlement (CE) n°1242/2008 de la Commission, en cohérence avec ceux du recensement de l'agriculture 2010.

Les données du RICA, enquête européenne, peuvent être dépendantes des différences de taux d'inflation entre pays. Afin d'assurer une cohérence entre les données des actifs immobilisés acquis à des époques différentes, une réévaluation de ce type d'actif était appliquée dans les États membres, y compris en France. Cette procédure est abandonnée au niveau communautaire. Les résultats du RICA français sont donc désormais calculés sans appliquer cette réévaluation des bilans. Cette réforme a eu pour conséquence, en 2010, une diminution de 17 000 euros en moyenne de l'actif immobilisé. Le total de l'actif, les capitaux propres et le total du passif sont diminués d'autant. Cette réforme implique aussi la diminution de la valeur des dotations aux amortissements, les soldes intermédiaires de gestion qui en dépendent, et en particulier le résultat courant avant impôts (RCAI), ont donc été augmentés d'autant, 4 500 euros en moyenne en 2010, Cette réforme accroît la cohérence des résultats du RICA avec ceux liés à la mise en œuvre des règles comptables en France.

Le RICA

Le Réseau d'information comptable agricole (RICA) est une opération communautaire de recueil d'informations comptables auprès de 85 000 exploitations agricoles de l'Union européenne. Réalisée dans les 27 États membres selon des définitions et des règles communes, elle permet de comparer les résultats obtenus pour les différents types d'agriculture. Cet échantillon représente près de 5 millions d'exploitations, qui constituent 96 % du potentiel économique de l'agriculture communautaire. En France métropolitaine, le RICA couvre le champ des exploitations dont le produit brut standard est supérieur à 25 000 euros, soit en 2011 308 145 exploitations. Sur la métropole, l'échantillon total enquêté en 2011 regroupe 7 415 exploitations. L'échantillon provisoire exploité pour ce rapport comprend 7 127 exploitations. Les évolutions du résultat courant avant impôts (RCAI) sont exprimées en valeur réelle à l'aide de l'indice du prix du produit intérieur brut.

Méthodes de collecte et concepts

Le RICA consiste en un recueil annuel d'informations **comptables** et extra-comptables auprès d'exploitations sélectionnées par échantillonnage (méthode des quotas). Quand l'exploitation dispose d'une comptabilité, celle-ci est harmonisée selon les règles du RICA et donc soumise à des retraitements (recours aux amortissements linéaires, inscription de toutes les terres en propriété au bilan, par exemple) puis complétée par des données extra-comptables (temps de travail, surfaces, nombre d'animaux, etc.). Une comptabilité RICA est établie spécifiquement s'il n'en existe pas (exploitation au forfait non soumise à la tenue d'une comptabilité). Le travail est en général confié à des centres de gestion et de comptabilité spécialisés : centres d'économie rurale du réseau CER France, associations dépendant du réseau AS, divers autres centres comptables, experts-comptables, et de façon marginale, écoles d'agriculture, centres de recherche et agents de l'administration.

Comme il s'agit d'informations individuelles, on peut reconstituer des ensembles répondant à différents critères, en fonction des objectifs d'étude poursuivis. Les résultats individuels sont étendus à l'ensemble du champ en utilisant un système de **pondération** obtenu par rapprochement avec les données des recensements de l'agriculture (recensement de l'agriculture 2010 pour l'exercice comptable 2011). Le calcul des poids repose sur une stratification de l'univers selon trois critères : orientation technico-économique (OTEX) - région – taille économique (CDEX).

Les concepts centraux du RICA sont ceux de la comptabilité d'entreprise, définis par le Plan comptable agricole, lui-même adapté du Plan comptable général. Un rapprochement important des concepts et des principes d'évaluation a été opéré lors de l'établissement de la nouvelle base 1995 des comptes macroéconomiques agricoles, et notamment des comptes par OTEX. Ainsi, sans lui être identique, le **résultat courant avant impôt (RCAI)**, indicateur central du RICA, est proche du **revenu net d'entreprise agricole**.

Comme les comptes macroéconomiques, mais sans inclure les subventions liées aux produits dans la valeur de la production, le RICA classe en subventions d'exploitation la plupart des aides prévues par la Politique agricole commune (PAC) : droits à paiement unique, aides à la restructuration du vignoble, primes au maintien du troupeau de vaches allaitantes, indemnité compensatoire de handicap naturel, prime à l'herbe, etc. Les subventions d'exploitation sont rattachées à l'exercice ouvrant le droit, dès lors qu'elles sont connues et certaines. Si le montant de la créance n'a pas pu être estimé à la clôture de l'exercice, les subventions sont enregistrées lors de l'encaissement sur l'exercice suivant. Les aides comme la dotation aux jeunes agriculteurs sont par contre classées en subvention d'investissement.

Les principales divergences avec les comptes macroéconomiques concernent les règles d'évaluation des immobilisations (animaux reproducteurs...), celles des stocks (animaux circulants, engrais...), et le traitement des primes et indemnités d'assurance. S'agissant des **stocks**, les comptes macroéconomiques de l'agriculture retracent la variation des volumes, mais pas des prix. La valeur des stocks de produits est estimée au prix moyen de l'année. Au contraire, dans le RICA, la valeur des stocks est évaluée au cours du jour. La variation des stocks intègre donc les variations de prix, qui peuvent être très importantes et conduire à des évaluations différentes de celles des comptes.

Les chiffres relatifs à 2011 sont issus de l'échantillon « provisoire ». Les comparaisons inter annuelles sont réalisées sur un échantillon « constant » (constitué d'exploitations présentes à la fois en 2010 et 2011) et exprimées, sauf exception, en valeur courante. Les données présentées ici sont des valeurs moyennes par exploitation.

Les indicateurs de résultat

Le **résultat courant avant impôts (RCAI)** est la différence entre les produits et les charges courantes. Il constitue une forme de revenu permettant de rémunérer le travail non salarié et les capitaux propres (contrairement aux règles traditionnelles comptables et fiscales, les charges sociales de l'exploitant ne sont toutefois pas déduites du résultat dans le RICA). Le RCAI prend en compte à la fois des charges qui doivent se traduire par des flux financiers et des charges calculées (les amortissements). Pour appréhender les flux financiers potentiels, il ne faut pas tenir compte des charges calculées. Les analystes utilisent le plus souvent la **capacité d'autofinancement** qui diffère du RCAI principalement par le fait que ne sont pas déduits les amortissements. Des charges et des produits à caractère exceptionnel sont retenus dans le calcul de la capacité d'autofinancement, mais ces charges et produits sont en moyenne peu importants. La capacité d'autofinancement est la ressource essentielle du tableau de financement.

Pour d'autres analyses, l'excédent brut d'exploitation (EBE) peut être préféré. À la différence de la capacité d'autofinancement, l'EBE n'intègre ni les charges et produits financiers, ni les charges et produits exceptionnels. Il exprime un flux de trésorerie potentiel généré par les opérations d'exploitation, avant rémunération des apporteurs externes de capitaux.

Annexes

Tableau 1 : Caractéristiques générales et résultats des exploitations en 2011

Tableau 2 : Situation financière des exploitations en 2010 et 2011

Tableau 1

Caractéristiques générales et résultats des exploitations en 2011

Valeurs moyennes par exploitation et pourcentages d'évolution par rapport à 2010 en valeur réelle

	Ensemble		Céréales et oléoprotéagineux		Cultures générales		Maraichage		Fleurs et horticulture diverses	
	2011	% évo.	2011	% évo.	2011	% évo.	2011	% évo.	2011	% évo.
Echantillon	7 127		1059		529		196		219	
Population	308 145		51 778		19 156		4 393		6 552	
Caractéristiques physiques										
Surface agricole utilisée (en ha)	85	+0,7	125	+0,1	122	+0,6	13	-1,9	6	+0,1
dont : SAU en fermage	70	+0,3	105	+0,3	112	+0,6	9	-5,5	3	-1,9
Effectifs animaux (en UGB)	83	+1,7	7	-2,7	12	-5,8	2	-7,9	ε	///
Nombre d'UTA	2,05	-1,4	1,37	-0,8	2,24	+0,8	4,70	-12,6	4,11	+0,2
dont : UTA non salariées	1,45	-2,2	1,21	-0,9	1,38	-1,3	1,76	-31,0	1,53	-0,4
Financement et éléments du bilan (milliers d'euros)										
Capacité d'autofinancement	78,4	+5,1	87,7	+8,6	122,8	-0,5	65,6	-32,2	45,8	-16,3
- Prélèvements privés	42,4	+12,4	48,0	+40,0	81,0	+33,4	50,0	-0,3	31,8	-14,8
= Autofinancement	36,0	-2,7	39,7	-16,2	41,8	-34,5	15,5	-73,0	14,0	-19,7
Actif immobilisé	240,4	+0,6	193,4	+1,7	282,0	+1,7	155,1	-3,5	114,4	-5,9
Actif circulant	165,2	+4,4	142,8	+7,7	207,1	+4,3	98,0	-8,3	85,6	-8,5
Stocks	99,4	+3,6	72,7	+7,7	85,5	+0,4	27,6	-3,0	38,2	-3,5
Capitaux propres	243,1	+4,2	210,4	+7,7	261,3	+3,0	99,6	-10,3	79,2	-4,6
Endettement total	163,7	-0,9	126,9	-1,3	229,5	+2,7	155,8	-2,0	122,1	-8,6
Soldes intermédiaires de gestion (milliers d'euros)										
Ventes et autoconsommation	187,3	+8,6	156,1	+15,1	262,4	+6,0	277,3	-9,4	242,1	-1,9
- Achats d'animaux	6,7	+4,0	1,1	-11,5	3,2	+13,4	0,0	-80,6	ε	///
= Ventes et autoconsommation nette des achats d'animaux	180,7	+8,8	155,0	+15,3	259,2	+6,0	277,3	-9,4	242,1	-2,0
+ Production stockée	3,3	-37,4	2,5	-69,4	-1,1	-138,6	0,0	+126,8	-1,0	-379,3
+ Production immobilisée	3,7	-3,8	1,2	-41,2	4,5	-4,8	1,8	-69,7	4,4	+12,1
+ Produits divers	4,0	+3,4	5,2	+2,6	8,7	+4,1	2,0	-10,0	4,8	-15,1
= Production de l'exercice	191,6	+7,3	163,9	+10,3	271,3	+3,3	281,2	-10,4	250,3	-2,4
+ Rabais, remises, ristournes obtenus	0,4	+3,5	0,9	-3,5	1,0	+4,6	1,6	-3,0	0,3	-27,8
- Charges d'approvisionnement	66,8	+10,8	59,5	+11,7	90,4	+8,1	82,2	-1,7	94,5	-1,2
- Autres achats et charges externes (n. c. fermages)	48,3	+4,7	36,7	+5,7	59,2	+6,6	73,1	-4,8	49,8	+2,9
= Valeur ajoutée	77,0	+6,0	68,7	+11,5	122,6	-1,2	127,6	-18,1	106,4	-5,7
+ Remboursement forfaitaire TVA	ε	///	ε	///	ε	///	ε	///	ε	///
+ Subventions d'exploitation	31,4	-1,3	39,6	-3,3	44,3	-1,9	7,7	-23,6	2,6	-38,5
+ Indemnités d'assurance	1,7	+23,4	2,2	+46,8	4,2	+45,9	1,3	+12,8	0,5	-45,4
- Fermages	12,7	+1,9	14,4	+0,8	22,6	+1,0	5,4	+6,2	3,1	+4,9
- Impôts et taxes	2,2	-0,6	2,3	-1,1	3,7	-5,9	1,8	+0,4	1,5	-31,2
- Charges de personnel	12,8	+1,6	3,7	+2,2	18,9	+1,5	60,1	+0,9	55,8	+3,1
= Excédent brut d'exploitation (EBE)	82,4	+4,8	90,2	+7,6	125,8	-1,0	69,4	-30,8	49,0	-15,3
+ Transferts de charge	0,4	-12,5	0,5	-4,2	1,4	+203,0	0,4	-26,5	0,4	-6,2
- Dotations aux amortissements	28,3	+0,9	28,6	+1,2	38,4	+1,8	29,0	+2,9	20,5	-4,1
= Résultat d'exploitation	54,5	+6,8	62,1	+10,7	88,9	-1,1	40,8	-43,2	28,9	-21,3
+ Produits financiers	0,6	+4,4	1,0	+8,0	1,6	+46,6	0,5	-13,5	0,2	-34,8
- Charges financières	5,1	-2,9	4,3	-6,1	6,8	-2,1	4,4	-3,5	3,7	-1,1
= Résultat courant avant impôts (RCAI)	50,0	+7,9	58,8	+12,1	83,6	-0,4	36,9	-45,4	25,4	-23,5
+ Plus ou moins value sur cession d'actifs immobilisés	4,8	+43,4	8,2	+53,5	8,5	+7,9	3,3	+44,2	1,7	+44,3
+ Quote-part des sub. d'inv. affectée à l'exercice	1,3	-0,7	0,4	+3,8	0,7	+19,3	2,7	-16,8	1,5	+7,4
+ Profits et charges exceptionnels	0,2	-40,2	0,3	+130,5	0,8	-52,9	-0,3	-165,9	-0,1	+2,8
= Résultat de l'exercice	56,2	+9,8	67,7	+16,3	93,6	-0,6	42,6	-41,9	28,5	-20,0

ε : nombre inférieur à 50 euros ou pourcentage inférieur à 0,05 % (en valeur absolue)

/// : sans objet ou non significatif

° UGB : unité de gros bétail, 1 UGB équivaut à une vache laitière, une brebis-mère à 0,18 UGB.

°° UTA : unité de travail annuel, 1 UTA équivaut à la quantité de travail agricole fournie par une personne occupée à plein temps pendant une année

Source : SSP - Agreste - Rica 2010 et 2011 provisoire

Champ : exploitations avec PBS > 25 000 euros.

Tableau 1 (suite)

Caractéristiques générales et résultats des exploitations en 2011

Valeurs moyennes par exploitation et pourcentages d'évolution par rapport à 2010 en valeur réelle

	Viticulture		Fruits et autres cultures permanentes		Bovins lait		Bovins viande		Bovins mixtes	
	2011	% évo.	2011	% évo.	2011	% évo.	2011	% évo.	2011	% évo.
Echantillon	1023		328		1085		700		269	
Population	46 335		7 675		47 234		33 267		9 077	
Caractéristiques physiques										
Surface agricole utilisée (en ha)	23	-0,5	32	-0,4	88	+1,1	104	+0,8	121	+0,9
dont : SAU en fermage	16	-1,2	22	-0,2	75	+0,8	75	+0,0	104	+0,8
Effectifs animaux (en UGB)	0	+0,1	3	+6,8	94	+0,3	112	-2,1	154	-0,9
Nombre d'UTA	2,77	-0,1	4,44	-4,6	1,84	-0,3	1,37	-0,5	1,92	+0,4
dont : UTA non salariées	1,35	-1,4	1,49	-12,1	1,67	-1,3	1,28	-1,0	1,78	-0,7
Financement et éléments du bilan (millier d'euros)										
Capacité d'autofinancement	84,1	+10,0	60,2	+10,8	80,7	+7,2	41,5	+0,7	85,9	+6,2
- Prélèvements privés	44,7	+0,6	35,0	+6,1	41,0	+1,9	21,5	-7,4	42,9	+11,7
= Autofinancement	39,3	+24,0	25,2	+18,9	39,7	+13,4	20,0	+12,6	42,9	+1,3
Actif immobilisé	220,5	+1,6	158,1	-0,5	284,0	+1,3	254,6	-3,4	357,2	-0,4
Actif circulant	362,0	+4,4	126,1	-0,3	109,1	+7,0	102,5	+1,2	157,5	+5,3
Stocks	271,6	+3,2	38,7	+10,2	58,4	+4,2	63,4	-0,6	99,6	+3,6
Capitaux propres	398,4	+4,1	150,3	+2,2	223,0	+5,3	251,8	-0,5	298,2	+2,6
Endettement total	185,5	+1,6	135,4	-3,0	171,5	-0,3	105,9	-5,9	218,3	-0,3
Soldes intermédiaires de gestion (milliers d'euros)										
Ventes et autoconsommation	200,3	+8,2	192,2	+2,1	177,4	+10,3	81,0	+10,0	199,5	+10,5
- Achats d'animaux	0,0	-2,7	0,1	-1,4	4,0	+6,7	6,5	+2,9	16,4	+6,5
= Ventes et autoconsommation nette des achats d'animaux	200,3	+8,2	192,1	+2,1	173,3	+10,4	74,5	+10,6	183,1	+10,9
+ Production stockée	13,0	-16,6	2,8	+480,6	3,4	+147,8	-4,0	-1 442,3	2,7	+47,4
+ Production immobilisée	5,8	+39,9	6,4	-34,0	3,3	-17,1	1,6	-25,7	5,6	-10,3
+ Produits divers	3,6	-5,3	3,8	+28,1	1,4	-8,2	1,2	+13,4	1,6	+42,1
= Production de l'exercice	222,7	+6,7	205,1	+3,2	181,4	+10,8	73,2	+3,8	193,0	+10,6
+ Rabais, remises, ristournes obtenus	0,2	-10,9	0,2	-22,5	0,2	+19,4	0,1	+13,6	0,2	+7,7
- Charges d'approvisionnement	31,9	+3,5	35,3	+2,1	64,0	+13,8	35,6	+14,4	78,5	+15,1
- Autres achats et charges externes (n. c. fermages)	52,9	+7,1	59,0	-4,7	51,4	+5,6	29,6	+3,9	56,1	+5,7
= Valeur ajoutée	138,1	+7,2	111,0	+8,3	66,2	+12,1	8,0	-27,5	58,6	+9,8
+ Remboursement forfaitaire TVA	ε	///	ε	///	ε	///	ε	///	ε	///
+ Subventions d'exploitation	4,2	-9,6	15,0	-12,6	33,9	-3,3	46,2	+7,3	49,3	-0,0
+ Indemnités d'assurance	1,4	+36,4	2,5	+81,2	1,1	-3,9	1,1	+1,3	2,0	+42,3
- Fermages	20,0	+6,1	8,0	+0,9	10,4	+1,4	8,2	-1,8	13,1	-0,0
- Impôts et taxes	3,3	+0,2	2,2	+7,9	1,7	+2,6	1,2	-0,2	2,2	+11,7
- Charges de personnel	32,5	+2,4	55,1	+0,8	3,0	+12,8	1,5	+1,9	2,6	+4,6
= Excédent brut d'exploitation (EBE)	87,8	+9,1	63,1	+11,8	86,0	+6,7	44,4	+0,8	92,2	+6,3
+ Transferts de charge	0,5	-1,5	0,6	-52,8	0,2	-35,2	0,1	-35,9	0,2	+20,6
- Dotations aux amortissements	21,1	-0,4	24,4	+2,5	31,4	+1,1	20,0	-3,3	37,3	+3,0
= Résultat d'exploitation	67,2	+12,5	39,3	+16,6	54,8	+9,9	24,5	+4,1	55,1	+8,7
+ Produits financiers	0,3	-4,2	0,7	+4,9	0,4	-3,4	0,3	-49,4	0,5	-31,0
- Charges financières	4,6	-4,2	3,7	+0,9	5,9	-2,1	3,4	-4,8	7,2	+0,3
= Résultat courant avant impôts (RCAI)	62,9	+13,8	36,3	+18,1	49,3	+11,3	21,4	+4,8	48,4	+9,5
+ Plus ou moins value sur cession d'actifs immobilisés	2,4	+841,6	1,4	-8,3	4,2	+36,1	2,5	-14,4	4,8	+35,5
+ Quote-part des sub. d'inv. affectée à l'exercice	1,0	+10,5	2,9	-0,0	1,9	+1,0	1,2	+2,9	2,1	-5,6
+ Profits et charges exceptionnels	0,1	+557,9	-0,5	-636,1	0,0	+236,9	0,1	-26,4	0,2	-52,0
= Résultat de l'exercice	66,5	+19,2	40,1	+14,3	55,5	+12,6	25,2	+2,2	55,4	+10,2

ε : nombre inférieur à 50 euros ou pourcentage inférieur à 0,05 % (en valeur absolue)

/// : sans objet ou non significatif

° UGB : unité de gros bétail, 1 UGB équivaut à une vache laitière, une brebis-mère à 0,18 UGB.

°° UTA : unité de travail annuel, 1 UTA équivaut à la quantité de travail agricole fournie par une personne occupée à plein temps pendant une année

Source : SSP - Agreste - Rica 2010 et 2011 provisoire

Champ : exploitations avec PBS > 25 000 euros.

Tableau 1 (suite et fin)

Caractéristiques générales et résultats des exploitations en 2011

Valeurs moyennes par exploitation et pourcentages d'évolution par rapport à 2010 en valeur réelle

	Ovins et caprins		Porcins		Volailles		Granivores mixtes		Polyculture, polyélevage	
	2011	% évo.	2011	% évo.	2011	% évo.	2011	% évo.	2011	% évo.
Echantillon	364		169		175		141		836	
Population	13 965		5 938		12 420		5 899		38 164	
Caractéristiques physiques										
Surface agricole utilisée (en ha)	88	+2,5	61	+3,1	48	+1,7	84	+2,5	114	+0,9
dont : SAU en fermage	53	+0,7	51	+2,2	36	+0,2	73	+1,1	99	+0,9
Effectifs animaux (en UGB)	82	+0,2	440	-1,7	527	+11,6	245	+1,5	88	+0,0
Nombre d'UTA	1,58	+1,0	2,21	+0,0	1,65	-1,5	2,16	-1,7	1,95	-0,6
dont : UTA non salariées	1,47	+0,3	1,47	+0,2	1,41	+0,1	1,91	-0,6	1,57	-2,2
Financement et éléments du bilan (millier d'euros)										
Capacité d'autofinancement	46,6	-6,5	93,3	-5,6	70,5	+0,4	90,7	+1,6	91,1	+7,4
- Prélèvements privés	26,0	+10,4	36,8	-13,1	38,3	+3,8	49,4	+10,2	46,6	+9,3
= Autofinancement	20,6	-21,9	56,5	+0,1	32,2	-3,6	41,4	-8,3	44,4	+5,7
Actif immobilisé	186,3	-1,3	315,9	-1,2	215,1	+5,1	295,7	-0,7	279,4	+2,4
Actif circulant	76,5	+3,1	199,6	+2,6	104,7	+3,6	138,9	-0,1	154,7	+6,6
Stocks	32,2	+0,6	156,4	+2,6	51,0	+6,0	89,8	+3,8	85,5	+6,5
Capitaux propres	172,5	+1,4	182,5	+10,0	123,2	+4,5	207,7	+2,4	251,0	+7,1
Endettement total	90,8	-3,0	334,7	-4,4	198,3	+4,9	228,3	-2,9	184,6	-0,4
Soldes intermédiaires de gestion (milliers d'euros)										
Ventes et autoconsommation	84,0	+7,4	503,0	+10,2	298,2	+3,8	296,7	+7,9	204,4	+9,2
- Achats d'animaux	2,9	-20,8	30,8	+9,3	45,3	-1,6	21,5	+0,7	10,4	+2,8
= Ventes et autoconsommation nette des achats d'animaux	81,1	+8,8	472,2	+10,3	252,9	+4,7	275,2	+8,3	194,0	+9,6
+ Production stockée	-1,2	-145,9	7,2	-40,8	5,5	+86,1	5,7	+6,4	2,8	+81,6
+ Production immobilisée	2,0	-37,6	11,4	+47,4	5,7	-13,9	6,2	+41,3	4,0	+3,2
+ Produits divers	0,8	+11,9	2,8	+16,2	2,8	-4,5	2,9	+24,1	4,4	+11,6
= Production de l'exercice	82,7	+2,6	493,6	+9,7	267,0	+4,8	290,0	+9,0	205,2	+10,4
+ Rabais, remises, ristournes obtenus	0,1	+18,9	0,3	-14,4	0,2	-21,6	0,4	+22,3	0,6	-2,3
- Charges d'approvisionnement	38,4	+15,5	299,5	+15,2	142,7	+7,2	146,7	+13,0	76,8	+13,3
- Autres achats et charges externes (n. c. fermages)	28,9	-0,1	82,0	+9,1	54,9	+3,0	65,2	+8,8	53,1	+5,4
= Valeur ajoutée	15,5	-17,8	112,5	-2,2	69,6	+1,2	78,5	+2,2	75,8	+11,0
+ Remboursement forfaitaire TVA	€	///	€	///	€	///	€	///	€	///
+ Subventions d'exploitation	40,0	+2,4	19,9	-10,1	17,2	-2,8	35,6	-0,7	41,9	-1,6
+ Indemnités d'assurance	0,9	-30,5	1,2	-36,6	1,5	-18,3	1,6	-4,1	2,3	+23,6
- Fermages	4,9	+1,4	8,6	-1,0	5,7	+0,1	10,5	+3,4	14,1	+0,9
- Impôts et taxes	1,0	-8,1	2,5	-1,8	1,7	+5,8	2,2	+2,0	2,3	-1,0
- Charges de personnel	2,0	+13,6	18,7	+3,0	5,1	-3,4	5,4	-1,1	7,7	+8,0
= Excédent brut d'exploitation (EBE)	48,5	-5,3	103,8	-5,3	75,8	+0,2	97,7	+1,1	95,9	+7,5
+ Transferts de charge	0,5	+396,3	0,4	+33,1	0,3	-0,4	0,6	-15,8	0,5	-0,1
- Dotations aux amortissements	18,8	+1,2	41,2	-3,3	28,4	+2,1	36,1	+0,1	35,8	+2,6
= Résultat d'exploitation	30,1	-7,9	62,9	-6,4	47,7	-0,9	62,2	+1,5	60,6	+10,5
+ Produits financiers	0,2	-4,6	1,2	+42,5	0,3	-10,1	0,5	+2,9	0,7	-18,4
- Charges financières	2,6	-2,5	12,3	+2,9	6,3	+0,4	8,2	-3,3	6,1	-2,7
= Résultat courant avant impôts (RCAI)	27,6	-8,4	51,8	-7,7	41,8	-1,2	54,5	+2,3	55,2	+11,6
+ Plus ou moins value sur cession d'actifs immobilisés	1,8	-16,5	3,0	+77,3	2,3	+134,0	4,2	+78,6	6,6	+46,7
+ Quote-part des sub. d'inv. affectée à l'exercice	1,5	+10,8	1,5	-9,0	1,2	+0,4	2,0	-4,1	1,5	+6,5
+ Profits et charges exceptionnels	0,2	-83,4	0,3	+454,8	0,3	+92,3	0,2	+748,2	0,0	-94,5
= Résultat de l'exercice	31,1	-10,7	56,6	-5,1	45,6	+2,5	60,9	+5,8	63,5	+13,3

€ : nombre inférieur à 50 euros ou pourcentage inférieur à 0,05 % (en valeur absolue)

/// : sans objet ou non significatif

° UGB : unité de gros bétail, 1 UGB équivaut à une vache laitière, une brebis-mère à 0,18 UGB.

°° UTA : unité de travail annuel, 1 UTA équivaut à la quantité de travail agricole fournie par une personne occupée à plein temps pendant une année

Source : SSP - Agreste - Rica 2010 et 2011 provisoire

Champ : exploitations avec PBS > 25 000 euros.

Tableau 2
Situation financière des exploitations en 2010 et 2011

Valeurs moyennes par exploitation, en millier d'euros

Tableau de financement simplifié	Ensemble		Céréales et oléoprotéagineux		Cultures générales		Maraîchage		Fleurs et horticulture diverse	
	2010	2011	2010	2011	2010	2011	2010	2011	2010	2011
Résultat courant avant impôts	45,8	50,1	51,7	58,7	83,2	84,0	71,6	39,6	34,2	26,5
+ Dotation aux amortissements	27,6	28,2	27,8	28,5	38,4	39,6	27,7	28,9	20,4	19,8
+ Charges et produits exceptionnels	0,3	0,2	0,2	0,4	1,9	0,9	-0,1	-0,4	-0,1	-0,1
= Capacité d'autofinancement	73,7	78,5	79,6	87,6	123,5	124,5	99,2	68,2	54,4	46,2
- Prélèvements privés	38,0	43,3	35,1	49,8	61,9	83,6	55,6	56,2	38,0	32,8
= Autofinancement	35,7	35,2	44,6	37,8	61,6	40,9	43,5	11,9	16,4	13,4
+ Cessions d'immobilisations	6,9	8,8	10,1	14,0	15,2	16,1	6,1	4,6	2,0	5,9
+ Subventions d'équipement reçues	1,4	1,3	0,3	0,1	0,8	1,9	2,4	3,7	3,2	1,8
+ Nouvelles dettes financières	33,2	30,3	27,0	26,0	47,9	47,4	40,9	30,6	26,5	16,0
+ Variation des dettes auprès des tiers	1,3	1,3	-0,6	1,1	0,2	3,7	0,2	-0,5	3,2	-3,7
+ Diminution de trésorerie nette							9,5			3,9
= Total des ressources	78,5	76,9	81,4	79,0	125,7	110,1	93,2	59,8	51,4	37,3
Acquisitions d'immobilisations	32,4	36,7	32,9	40,1	51,3	56,0	40,6	26,9	22,2	18,3
+ Augmentation des animaux reproducteurs	1,1	0,1	-0,3	0,0	-0,1	0,4	-0,1	-0,1	ε	ε
+ Charges à répartir	ε	ε	ε	ε	ε	ε	ε	ε	ε	ε
+ Remboursements des dettes financières	30,3	30,6	23,8	25,9	43,0	42,4	35,5	31,2	22,9	23,0
+ Variation des stocks	4,4	4,8	8,6	6,0	5,4	1,6	1,8	-0,5	-0,1	-0,8
+ Variation des créances auprès des tiers	5,3	3,2	8,9	4,3	15,2	8,8	1,1	2,4	2,7	-3,1
+ Variation des comptes de régularisation	0,0	0,1	-0,2	0,1	-0,2	0,4	0,2	-0,1	-0,1	-0,1
+ Augmentation de trésorerie nette	5,1	1,4	7,6	2,7	11,1	0,5	14,3		3,8	
= Total des emplois	78,5	76,9	81,4	79,0	125,7	110,1	93,2	59,8	51,4	37,3
Variation du fonds de roulement net	13,5	8,2	25,6	12,0	31,2	7,5	17,0	-7,1	3,1	-4,3
Variation du besoin en fonds de roulement	8,4	6,8	18,0	9,3	20,2	7,1	2,8	2,3	-0,7	-0,3
Variation de trésorerie nette	5,0	1,4	7,6	2,7	11,0	0,4	14,2	-9,4	3,8	-3,9
Investissement total	26,5	27,9	22,5	26,0	36,0	40,3	34,4	22,2	20,2	12,4
Excédent de trésorerie d'exploitation	63,7	72,0	62,6	79,9	104,0	116,3	93,4	67,8	52,5	46,6

Bilan 2011	Ouvert.	Clôture	Ouvert.	Clôture	Ouvert.	Clôture	Ouvert.	Clôture	Ouvert.	Clôture
Actif immobilisé	235,6	240,2	183,6	189,6	276,9	286,6	159,0	155,6	119,3	113,9
Terrains	41,8	42,5	47,2	48,2	30,7	30,7	20,6	20,4	16,5	16,3
Aménagements terrains	2,3	2,4	3,5	3,6	2,2	2,0	2,6	2,6	2,0	2,1
Constructions	49,1	49,4	14,6	15,1	33,3	36,7	44,9	43,1	38,3	38,0
Installations spécialisées	9,5	9,7	4,3	4,9	12,6	13,9	26,4	27,9	27,1	22,9
Matériel	65,4	67,8	85,3	88,8	108,5	112,7	47,9	45,9	23,0	22,0
Plantations (y compris forêt)	7,3	7,3	0,3	0,3	0,7	0,8	1,8	1,6	3,0	2,9
Animaux reproducteurs	40,4	40,5	5,1	5,1	7,5	7,9	1,8	1,7	ε	ε
Autres immobilisations	19,9	20,5	23,3	23,7	81,5	82,1	13,1	12,4	9,5	9,7
Actif circulant	156,3	165,4	131,4	143,3	200,0	211,5	111,7	103,8	87,2	80,8
Stocks et en-cours	94,9	99,6	67,2	73,2	85,0	86,5	28,8	28,3	37,5	36,7
dont animaux circulants	20,1	20,2	2,4	2,4	5,4	5,6	0,5	0,5	ε	ε
Valeurs réalisables	36,5	38,8	36,3	38,7	69,2	75,8	33,8	39,0	29,1	27,6
Valeurs disponibles	24,9	27,0	28,0	31,4	45,9	49,1	49,1	36,5	20,6	16,6
Régularisation actif	1,3	1,4	1,2	1,3	1,7	2,0	2,2	2,2	1,4	1,3
Total actif	393,1	406,9	316,2	334,1	478,6	500,1	272,9	261,5	208,0	196,0
Capitaux propres	231,6	244,8	192,2	210,0	256,7	268,9	112,8	103,0	83,6	81,0
Total endettement	161,4	162,0	123,8	123,9	221,6	231,0	160,0	158,6	124,2	115,0
Dettes à long ou moyen terme	107,3	106,8	83,8	83,7	150,2	154,7	94,0	92,1	72,7	66,4
Emprunts à court terme	6,0	6,1	4,1	4,3	7,3	7,9	6,9	8,2	5,2	4,4
Autres dettes financières à - 1 an	7,3	7,0	6,0	4,9	8,4	9,0	4,0	3,7	2,6	4,1
Dettes auprès de tiers	40,8	42,1	29,9	31,0	55,7	59,5	55,1	54,6	43,8	40,1
Régularisation passif	0,1	0,1	0,2	0,3	0,3	0,2	ε	ε	0,1	0,1
Total passif	393,1	406,9	316,2	334,1	478,6	500,1	272,9	261,5	208,0	196,0

ε : nombre inférieur à 50 euros (en valeur absolue)

Champ : exploitations présentes dans l'échantillon en 2010 et 2011

Source : SSP - Agreste - Rica 2010 et 2011 provisoire

Champ : exploitations avec PBS > 25 000 euros.

Tableau 2 (suite)
Situation financière des exploitations en 2010 et 2011

Valeurs moyennes par exploitation, en millier d'euros

Tableau de financement simplifié	Viticulture		Fruits et autres cultures permanentes		Bovins lait		Bovins viande		Bovins mixtes	
	2010	2011	2010	2011	2010	2011	2010	2011	2010	2011
Résultat courant avant impôts	54,2	62,6	31,4	37,6	43,9	49,6	20,2	21,4	44,7	49,5
+ Dotation aux amortissements	20,9	21,1	22,9	23,8	30,4	31,2	20,5	20,0	37,1	38,7
+ Charges et produits exceptionnels	€	0,1	-0,1	-0,4	€	€	0,1	€	0,5	0,2
= Capacité d'autofinancement	75,1	83,8	54,3	61,0	74,4	80,8	40,7	41,5	82,2	88,5
- Prélèvements privés	44,8	45,6	34,2	36,7	40,0	41,3	24,2	22,7	38,9	44,0
= Autofinancement	30,3	38,1	20,1	24,3	34,3	39,4	16,5	18,8	43,3	44,5
+ Cessions d'immobilisations	3,3	5,0	3,2	4,0	6,1	8,4	4,9	5,2	7,1	9,1
+ Subventions d'équipement reçues	2,3	2,6	3,3	3,2	2,0	1,5	1,0	0,6	1,6	1,8
+ Nouvelles dettes financières	32,6	31,6	28,4	22,4	35,2	32,2	20,7	14,9	50,5	44,0
+ Variation des dettes auprès des tiers	3,6	5,6	2,7	-0,9	-0,8	1,1	1,2	0,6	6,5	-1,0
+ Diminution de trésorerie nette			0,9							
= Total des ressources	72,2	82,9	58,7	53,0	76,8	82,7	44,1	40,0	108,9	98,4
Acquisitions d'immobilisations	23,9	30,1	27,5	27,6	34,3	40,1	19,2	20,2	52,2	47,6
+ Augmentation des animaux reproducteurs	€	€	0,2	€	4,0	2,3	1,1	-3,2	1,9	-0,4
+ Charges à répartir	€	€	€	€	€	€	€	€	€	€
+ Remboursements des dettes financières	29,0	31,2	22,9	22,4	32,5	31,8	21,4	19,6	42,5	39,5
+ Variation des stocks	14,3	12,5	-0,9	3,9	-1,3	3,1	-0,9	0,5	1,7	4,8
+ Variation des créances auprès des tiers	4,4	6,6	9,1	-2,6	2,2	3,2	1,6	0,6	4,7	3,7
+ Variation des comptes de régularisation	0,2	0,0	€	0,3	-0,1	0,1	-0,1	€	€	0,3
+ Augmentation de trésorerie nette	0,3	2,4	1,4	1,4	5,1	2,1	1,8	2,2	5,9	3,0
= Total des emplois	72,2	82,9	58,7	53,0	76,8	82,7	44,1	40,0	108,9	98,4
Variation du fonds de roulement net	15,7	16,0	4,5	3,9	6,8	7,3	1,3	2,8	5,9	12,8
Variation du besoin en fonds de roulement	15,3	13,6	5,4	2,6	1,8	5,2	-0,5	0,6	€	9,8
Variation de trésorerie nette	0,3	2,4	-0,9	1,3	5,1	2,1	1,8	2,2	5,9	3,0
Investissement total	20,6	25,2	24,5	23,5	32,2	33,9	15,4	11,9	47,0	38,0
Excédent de trésorerie d'exploitation	56,2	65,8	40,7	54,7	69,5	75,7	41,1	46,2	77,1	79,3

Bilan 2011	Ouvert.		Clôture		Ouvert.		Clôture		Ouvert.		Clôture	
Actif immobilisé	220,0	226,6	153,7	155,0	274,8	281,9	259,3	253,9	367,4	372,0		
Terrains	87,3	88,3	20,8	21,0	23,7	24,2	44,1	44,9	31,8	34,6		
Aménagements terrains	1,6	1,8	1,1	1,0	2,0	2,1	1,6	1,5	2,6	2,5		
Constructions	39,6	42,5	23,0	24,0	81,3	79,9	44,5	42,6	101,7	100,6		
Installations spécialisées	5,1	5,4	14,0	13,7	14,3	14,5	3,6	3,4	12,8	12,5		
Matériel	36,6	37,0	39,1	40,2	69,5	73,5	47,8	46,9	85,4	88,5		
Plantations (y compris forêt)	37,8	38,1	37,8	38,0	0,1	0,1	€	€	€	€		
Animaux reproducteurs	0,4	0,4	1,8	1,7	69,3	71,6	111,1	108,0	117,8	117,3		
Autres immobilisations	11,7	13,1	16,0	15,4	14,6	16,1	6,6	6,7	15,5	15,9		
Actif circulant	344,1	364,5	121,7	122,9	100,7	109,1	100,4	103,0	152,1	162,4		
Stocks et en-cours	263,1	275,6	33,7	37,7	55,1	58,1	63,0	63,4	96,4	101,2		
dont animaux circulants	0,2	0,2	0,7	0,9	25,7	25,3	42,5	42,1	60,8	61,8		
Valeurs réalisables	55,7	60,6	52,5	49,1	26,6	29,0	18,4	19,0	29,5	31,7		
Valeurs disponibles	25,3	28,3	35,5	36,1	19,0	22,0	19,0	20,5	26,3	29,5		
Régularisation actif	1,4	1,5	1,5	1,6	1,4	1,5	0,6	0,6	1,7	2,0		
Total actif	565,6	592,6	276,8	279,6	376,8	392,6	360,2	357,5	521,2	536,4		
Capitaux propres	385,0	407,1	143,3	148,6	209,1	223,2	252,0	254,1	294,7	307,4		
Total endettement	180,5	185,5	133,3	130,9	167,7	169,3	108,2	103,3	226,5	228,8		
Dettes à long ou moyen terme	89,7	89,6	71,6	71,9	127,2	127,1	79,5	74,9	162,0	166,3		
Emprunts à court terme	11,3	11,8	5,8	5,5	4,3	4,8	3,1	2,9	6,4	6,7		
Autres dettes financières à - 1 an	11,8	10,7	7,7	6,1	4,2	4,3	4,3	3,6	7,7	6,4		
Dettes auprès de tiers	67,8	73,4	48,3	47,4	32,0	33,2	21,3	21,9	50,3	49,4		
Régularisation passif	€	0,1	0,2	0,1	€	0,1	€	0,1	0,1	0,2		
Total passif	565,6	592,6	276,8	279,6	376,8	392,6	360,2	357,5	521,2	536,4		

€ : nombre inférieur à 50 euros (en valeur absolue)

Champ : exploitations présentes dans l'échantillon en 2010 et 2011

Source : SSP - Agreste - Rica 2010 et 2011 provisoire

Champ : exploitations avec PBS > 25 000 euros.

Tableau 2 (suite et fin)
Situation financière des exploitations en 2010 et 2011

Valeurs moyennes par exploitation, en millier d'euros

Tableau de financement simplifié	Ovins et caprins		Porcins		Volailles		Granivores mixtes		Polyculture - polyélevage	
	2010	2011	2010	2011	2010	2011	2010	2011	2010	2011
Résultat courant avant impôts	28,9	26,8	57,5	53,8	40,0	40,1	55,8	57,9	49,2	55,6
+ Dotation aux amortissements	18,3	18,8	43,2	42,4	26,2	27,1	37,1	37,7	33,9	35,3
+ Charges et produits exceptionnels	1,2	0,2	€	0,2	0,2	0,3	0,0	0,2	0,4	€
= Capacité d'autofinancement	48,4	45,8	100,8	96,4	66,4	67,5	93,0	95,8	83,5	90,9
- Prélèvements privés	23,0	25,8	43,6	38,4	35,6	37,4	49,9	55,7	39,3	43,6
= Autofinancement	25,3	20,0	57,2	58,0	30,8	30,1	43,1	40,0	44,1	47,3
+ Cessions d'immobilisations	3,9	3,4	3,8	5,0	3,2	3,6	7,4	8,6	8,3	10,8
+ Subventions d'équipement reçues	1,0	1,7	0,8	0,8	1,0	1,1	1,4	0,4	1,3	1,2
+ Nouvelles dettes financières	26,4	15,2	63,3	61,7	28,7	33,5	58,7	46,7	37,7	34,4
+ Variation des dettes auprès des tiers	0,7	-0,5	5,1	2,4	-1,4	3,4	2,9	-2,3	2,2	1,6
+ Diminution de trésorerie nette						0,3				
= Total des ressources	57,3	39,8	130,1	127,8	62,4	72,0	113,5	93,4	93,6	95,4
Acquisitions d'immobilisations	27,6	20,7	40,9	42,6	25,8	39,8	41,2	42,1	41,1	48,5
+ Augmentation des animaux reproducteurs	1,4	-0,3	0,7	2,3	0,7	0,0	5,0	1,2	0,9	1,1
+ Charges à répartir	€	€	€	€	€	€	€	€	€	€
+ Remboursements des dettes financières	17,1	17,0	74,1	75,1	29,3	28,6	50,1	48,6	33,9	34,6
+ Variation des stocks	1,7	0,6	13,0	6,1	1,3	3,3	2,4	4,6	3,1	6,2
+ Variation des créances auprès des tiers	3,8	1,0	0,5	1,2	2,8	-0,1	9,2	-3,4	5,7	3,1
+ Variation des comptes de régularisation	0,2	€	€	€	-0,1	0,4	-0,1	0,1	-0,2	€
+ Augmentation de trésorerie nette	5,4	0,9	0,9	0,5	2,5	0,2	5,7	0,2	9,2	2,0
= Total des emplois	57,3	39,8	130,1	127,8	62,4	72,0	113,5	93,4	93,6	95,4
Variation du fonds de roulement net	10,5	3,0	9,4	5,4	8,0	-0,2	14,4	3,8	15,6	9,6
Variation du besoin en fonds de roulement	5,0	2,0	8,5	5,0	5,4	0,1	8,7	3,6	6,4	7,6
Variation de trésorerie nette	5,4	1,0	0,9	0,4	2,5	-0,3	5,7	0,2	9,2	2,0
Investissement total	25,2	16,9	37,8	39,9	23,3	36,2	38,7	34,7	33,6	38,7
Excédent de trésorerie d'exploitation	40,8	44,8	93,4	89,1	64,2	68,9	81,7	91,4	76,1	82,7

Bilan 2011	Ouv. Clôture		Ouv. Clôture		Ouv. Clôture		Ouv. Clôture		Ouv. Clôture	
Actif immobilisé	189,5	189,5	321,8	322,2	176,7	188,3	303,6	305,6	271,1	280,7
Terrains	40,3	40,7	21,2	23,6	21,9	23,9	16,7	18,1	35,2	36,3
Aménagements terrains	1,5	1,4	3,4	3,4	2,5	2,5	2,2	2,7	2,8	3,0
Constructions	41,5	40,5	149,3	144,0	60,4	62,8	96,8	94,6	54,7	55,1
Installations spécialisées	7,1	6,9	9,7	12,1	13,9	12,8	13,6	12,5	12,4	13,3
Matériel	46,9	47,9	67,7	65,1	52,2	60,1	80,9	82,6	85,0	90,0
Plantations (y compris forêt)	€	€	0,1	0,1	0,4	0,5	€	€	3,4	3,5
Animaux reproducteurs	46,2	45,9	45,7	48,1	16,5	16,5	74,1	75,3	53,5	54,6
Autres immobilisations	6,0	6,1	24,6	25,9	9,0	9,2	19,3	19,9	24,2	25,0
Actif circulant	73,9	77,2	195,4	203,2	90,0	94,5	141,0	142,7	142,6	154,0
Stocks et en-cours	31,9	32,5	152,2	158,3	44,0	47,3	88,8	93,4	78,6	84,8
dont animaux circulants	13,1	12,0	108,4	114,2	25,3	27,4	52,8	54,5	26,9	26,5
Valeurs réalisables	21,5	22,9	28,0	29,1	29,8	29,8	35,1	31,0	35,8	37,3
Valeurs disponibles	20,4	21,8	15,2	15,7	16,1	17,4	17,1	18,3	28,2	31,9
Régularisation actif	0,6	0,7	2,2	2,3	1,4	1,7	1,6	1,7	1,5	1,5
Total actif	264,0	267,3	519,3	527,7	268,1	284,4	446,2	450,0	415,3	436,2
Capitaux propres	171,3	176,1	167,5	186,9	110,1	116,7	203,8	211,5	233,8	253,1
Total endettement	92,6	91,0	351,6	340,6	157,9	167,7	242,4	238,5	181,4	183,0
Dettes à long ou moyen terme	68,5	66,5	229,8	218,1	107,9	112,1	176,2	173,6	130,5	130,0
Emprunts à court terme	2,0	2,2	25,7	24,0	3,0	3,6	8,6	9,4	4,5	4,8
Autres dettes financières à - 1 an	2,8	3,6	36,3	36,3	5,9	7,6	13,1	13,4	6,7	6,8
Dettes auprès de tiers	19,3	18,8	59,8	62,1	41,0	44,4	44,5	42,2	39,8	41,4
Régularisation passif	€	0,2	0,2	0,2	0,1	€	€	€	0,1	0,1
Total passif	264,0	267,3	519,3	527,7	268,1	284,4	446,2	450,0	415,3	436,2

€ : nombre inférieur à 50 euros (en valeur absolue)

Champ : exploitations présentes dans l'échantillon en 2009 et 2010

Source : SSP - Agreste - Rica 2010 et 2011 provisoire

Champ : exploitations avec PBS > 25 000 euros.

CHAPITRE IV

Les concours publics à l'agriculture en 2012 ⁽¹⁾

Les concours publics à l'agriculture en 2012	87
Méthodologie des concours publics à l'agriculture	104

(1) Ce rapport a été préparé et présenté par Stéphanie MOURIAUX, chef du bureau de l'information financière et de la performance, au ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt.

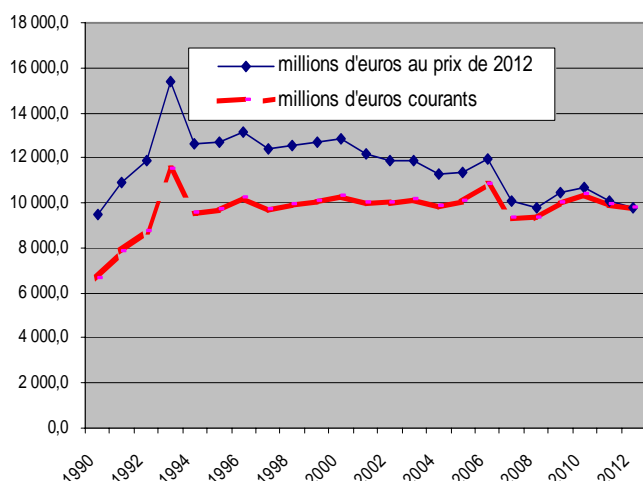
Les concours publics à l'agriculture en 2012

En 2012, les concours publics à l'agriculture (hors protection sociale et hors pêche) atteindraient 15,7 milliards d'euros, dont 61 % financés par l'Union européenne. Ils diminueraient de 1,6 % par rapport à l'année précédente. Les aides nationales seraient marquées par une quasi-stabilité (+1 %) alors que les aides européennes enregistreraient un léger recul de 2,5 %. Les aides en faveur de l'agriculture et des territoires ruraux, plus directement destinées au secteur de l'agriculture, baisseraient de 2,1 %. Elles représentent les trois quarts de l'ensemble des concours publics mais quasiment la totalité des aides européennes. En 2012, les dépenses de développement rural reculeraient de 6,1 % après la hausse intervenue en 2011.

1- Agriculture et territoires ruraux : des soutiens publics en légère diminution

1.1 - Léger recul des aides aux marchés et revenus agricoles

Graphique 1 : Evolution des aides de marché et revenus agricoles



Source : Concours publics à l'agriculture prévisionnels 2012. MAAF/SAFSL / SDABC, 2012.

Note : chevauchement en 1993 de l'application des dispositifs PAC antérieur et postérieur à 1992

En 2012, les aides de marchés et les aides au revenu agricole (1^{er} Pilier) baissent de 146,6 millions* par rapport à 2011. Les aides européennes baissent de 2,3 % à 8,5 milliards alors que les aides nationales, d'un montant de 1,2 milliard, augmentent de 4,5 % par rapport à celles de 2011.

* L'unité monétaire retenue est l'euro. Dans la suite du document, millions s'entend comme millions d'euros et milliards comme milliards d'euros

L'année 2012 est caractérisée par les faits suivants :

- Le maintien des mesures d'allègement de charges à un niveau proche de celui de 2011

En 2012, les mesures nationales d'exonération de charges sociales s'élèvent à 476 millions (ce montant prévisionnel sera actualisé en fin d'année avec la prise en compte des données du dernier trimestre). Elles concernent l'emploi dans le secteur agricole, et notamment, la mesure relative aux taux réduits pour l'emploi de travailleurs occasionnels. L'Etat compense auprès des organismes de sécurité sociale les moindres recettes perçues du fait de l'exonération des charges sociales.

- La poursuite du découplage conduisant à une baisse des aides liées aux produits

En 2012, toutes les aides européennes encore couplées à la surface (hors DOM) ont basculé dans le régime découplé.

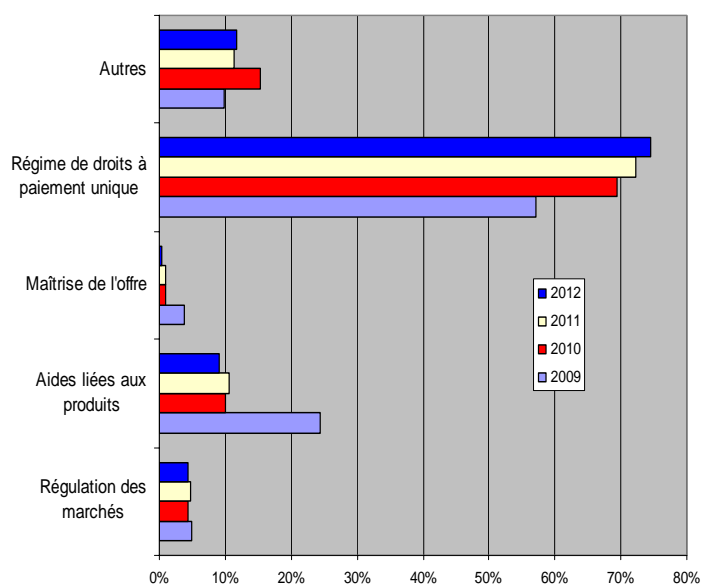
- La légère hausse du régime de paiement unique et des soutiens au titre de l'article 68

Alors que les aides à la production diminuent en 2012, le régime de paiement unique augmente de 1,7 % par rapport à l'année 2011 du fait de la poursuite du découplage. Sa part dans le total des aides aux marchés et revenus agricoles croît donc à nouveau.

- La baisse des paiements des aides du 2^{ème} pilier après une hausse en 2011

Sur le plan des versements des aides du 2^{ème} pilier, l'année 2012 apparaît comme un retour à la normale après une année 2011 atypique avec des reports importants des paiements de l'année 2010.

Graphique 2 : Répartition et évolution des aides de marché et revenus agricoles

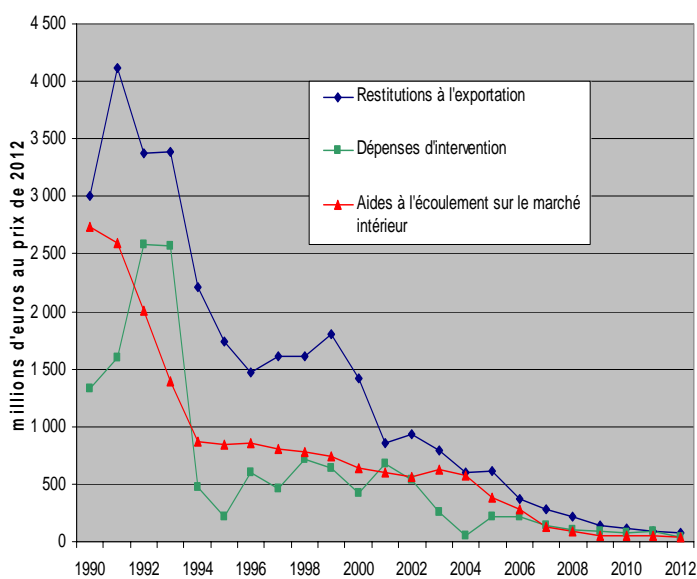


Source : Concours publics à l'agriculture prévisionnels 2012. MAAF /SAFSL / SDABC, 2012.

Note : "Autres" correspond aux aides d'organisation et modernisation des filières, de promotion et qualité des produits, d'aide alimentaire, de gestion des aléas de production et allègement des charges.

1.1.1- Baisse des aides de gestion de marché

Graphique 3 : Evolution des restitutions à l'exportation, dépenses d'intervention et d'aides à l'écoulement sur le marché intérieur



Source: Concours publics à l'agriculture prévisionnels 2012. MAAF /SAFSL / SDABC, 2012.

En 2012, les aides de gestion de marchés marquent un recul de 12,1 %, pour atteindre 418,3 millions.

Cette baisse s'inscrit dans une tendance observée depuis plusieurs années. Seule l'année 2011 avait vu les dépenses de gestion de marché progresser essentiellement du fait de dépenses d'intervention plus importantes suite à la conjoncture mitigée de l'année 2010. Les aides à l'écoulement sur le marché intérieur comme les restitutions à l'exportation et les dépenses d'intervention se replient en 2012.

- Des restitutions en baisse pour certains produits

Les restitutions (82 millions) diminuent de 7,2 % en 2012. Concernant les produits, les restitutions aux volailles, qui représentent 78 millions, sont relativement stables. La baisse des restitutions s'explique essentiellement par la fin des paiements pour les restitutions sur les produits laitiers en 2012 alors qu'en 2011, les derniers versements (2,5 millions) avaient eu lieu au titre du dispositif clôturé en novembre 2009. Le versement des restitutions sur la viande bovine qui s'élevait encore à 5 millions en 2011 passe à 3,3 millions en 2012, du fait de la baisse progressive des restitutions puis de leur arrêt en septembre 2012.

- Des dépenses d'intervention exceptionnellement basses

Les dépenses d'intervention communautaires (32,9 millions) affichent une baisse de 61 %, du fait du déstockage de la plupart des produits encore stockés en 2011 constitués essentiellement de l'orge et des produits laitiers qui ont permis d'alimenter l'aide aux plus démunis.

Les interventions concernant le secteur vitivinicole (36,7 millions) diminuent de 3 %. Elles concernent exclusivement les aides à la distillation des sous-produits.

- Des aides à l'écoulement sur le marché intérieur en diminution

Les aides européennes à l'écoulement sur le marché intérieur se replient de 27 %. Les aides à la production de fourrages séchés diminuent de 44% du fait de l'arrêt de ces soutiens au 1^{er} avril 2012 dans un contexte de mise en place d'un soutien spécifique aux fourrages déshydratés dans le cadre de l'article 68.

Les aides à la transformation de chanvre et lin textile marquent une baisse de 15 % en raison de la baisse des taux unitaires de 200 à 160 €/tonne. La plupart des autres aides n'a pas fait l'objet de paiements en 2012, à l'exception de l'aide du Programme d'Options Spécifiques à l'Eloignement et l'Insularité (POSEI) pour la transformation du sucre de canne qui se maintient à 5,7 millions.

- Les autres soutiens aux marchés en hausse

Les autres soutiens pour la gestion des marchés augmentent de 4,6 %.

Hors apurement et taxes, les aides européennes sont de 214,5 millions (niveau équivalent à celui de 2011) dont 45 % sont alloués au fonds opérationnel des organisations de producteurs de fruits et légumes, lequel est relativement stable.

Dans le cadre d'un programme opérationnel pluriannuel, les organisations de producteurs peuvent voir 50% des mesures financées par le fonds européen agricole de garantie (FEAGA). Ces mesures doivent permettre de développer la filière (actions d'amélioration de la qualité, de promotion...).

Les aides indirectes au titre du POSEI représentent 114,5 millions soit une quasi-stabilité (113 millions en 2011). La moitié des ces aides sont constituées par celles à l'industrie sucrière (59,5 millions). Le Régime spécifique d'approvisionnement, qui compense les surcoûts liés à l'insularité et à l'éloignement, subit une baisse modérée (-4 %) pour atteindre 19,9 millions.

Hors apurement et taxes affectées (pénalités laitières), les aides nationales (84,5 millions) chutent de 11 % du fait essentiellement du transfert des aides de sélection génétique animale (pour 10,4 millions) vers un financement par le compte d'affectation spéciale pour le développement agricole et rural (CAS DAR). Le CAS-DAR est alimenté par la **taxe sur le chiffre d'affaires des exploitants agricoles** et donc le financement par les CAS DAR n'est pas intégré comme un concours public à l'agriculture.

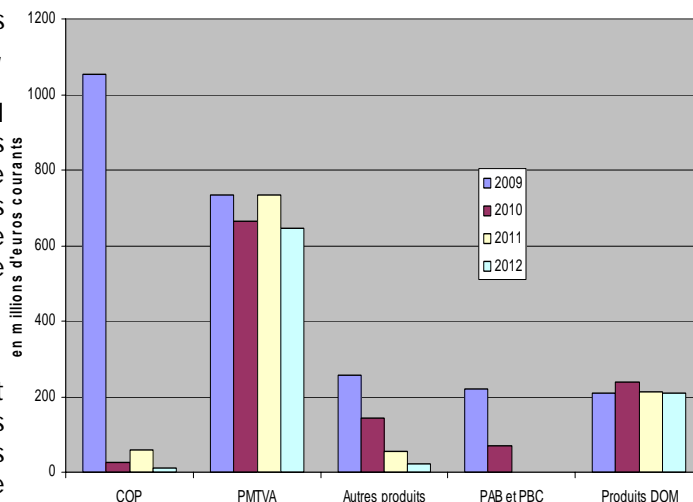
L'aide forfaitaire d'adaptation des sociétés sucrières à la réforme de l'OCM et l'aide à l'écoulement du sucre des DOM pour la Réunion et la Guadeloupe s'élèvent à 31,9 millions (+13 % par rapport à 2011). Elles s'inscrivent dans la réglementation communautaire qui autorise la France à accorder au secteur sucrier des régions ultrapériphériques françaises une aide allant jusqu'à 90 millions par an.

L'aide versée en complément du POSEI dans les DOM pour la structuration de la filière élevage, afin que les producteurs s'organisent en coopérative et en association, est multipliée par deux pour atteindre 13,2 millions. Cette hausse s'inscrit dans la montée en puissance des crédits décidés par le Conseil interministériel pour l'Outre-mer (CIOM).

A l'inverse, les contrats de projet pour les aides animales diminuent de 26 % (-6,3 millions) du fait du décalage des paiements.

1.1.2 - Recul des aides liées aux produits avec la poursuite de la mise en œuvre du découplage

Graphique 4 : Evolution des aides liées aux produits



Source: *Concours publics à l'agriculture prévisionnels 2012. MAAF /SAFSL/SDABC, 2012.*

Après une interruption en 2011, la baisse amorcée des aides aux produits amorcée depuis plusieurs années se poursuit (-16 %).

Cette baisse correspond au découplage des aides européennes alors que les soutiens nationaux progressent de +2,3 %.

En 2012, toutes les aides couplées à la surface au sens strict de la réglementation communautaire ont été découplées à l'exception de la seule aide transitoire aux fruits destinés à la transformation.

Ainsi, les dernières aides encore couplées en 2011 qui concernent notamment le riz, les fourrages séchés, la fécule de pommes de terre, les protéagineux, le lin et le chanvre, les semences, les fruits à coque et les légumes destinés à la transformation basculent en 2012 dans le régime découplé.

Les aides liées aux produits s'élèvent à 889,6 millions en 2012 et concernent :

- la Prime au Maintien du Troupeau de Vache Allaitante (PMTVA), financement européen et la prime nationale supplémentaire à la vache allaitante, pour un montant total de 646 millions,

- des aides diverses dont une aide pour l'utilisation des moûts versée dans le cadre de l'OCM vitivinicole (15,2 millions), le paiement compensateur fécule de pomme de terre (9,2 millions), reliquat de la précédente campagne, et un soutien à l'apiculture pour 2,5 millions,

- les mesures non découplées dans les DOM pour 210,9 millions (contre 212,3 millions en 2011), dont 129 millions d'aide compensatrice à la banane, 10 millions d'aide au transport de canne à sucre, 34

millions d'aide aux planteurs de canne à sucre à la Réunion, 22 millions d'aides à la balance et au soutien des exploitations sucrières de Guadeloupe, 12,3 millions au titre des aides animales encore couplées (PMTVA...) et, au titre d'un nouveau dispositif d'aide animale en complément du POSEI, 3,4 millions.

Ce dernier dispositif a été mis en place sur crédits nationaux pour permettre d'éviter l'application de stabilisateur financier et de maintenir le montant unitaire de l'aide européenne versée dans le cadre du POSEI au développement et au maintien du cheptel allaitant dans les DOM. En effet, alors que les crédits communautaires dédiés à ce dispositif diminuent, la demande augmente en 2012.

Le dispositif de soutien au riz en Guyane toujours en vigueur en 2012 n'a pas fait l'objet de versement en 2012 faute de demande. Face à cette situation, il est prévu d'augmenter la fongibilité entre les enveloppes du POSEI pour permettre des redéploiements au-delà de 20 % de leur montant.

Les versements au titre de la PMTVA baissent de 12 % en 2012 par rapport à ceux de l'année 2011 qui étaient exceptionnellement élevés du fait du nouveau taux d'avance européen. L'enveloppe de cette mesure reste au même niveau qu'en 2011.

Par ailleurs, le taux de modulation des aides directes à la production augmente d'1 % pour s'élever à 10 % qui s'appliquent au-delà des 5 000 premiers euros.

Les aides dans les DOM

Les versements des aides du 1^{er} pilier dans les DOM en 2012 s'élèvent à 389,5 millions et ceux du 2^{ème} pilier à 65,2 millions.

Le Programme d'Options Spécifiques à l'Eloignement et l'Insularité (POSEI), volet communautaire des aides aux DOM pour le 1^{er} pilier, a donné lieu à 122,6 millions de paiement d'aides indirectes. Les versements d'aides directes au titre du POSEI représentent, pour leur part, 151,4 millions.

Les aides nationales (hors 2^{ème} pilier) sont constituées de 62 millions d'aides directes et de 53,3 millions d'aides indirectes. Au sein de ces enveloppes de paiement, les aides CIOM décidées lors du Conseil interministériel pour l'Outre-mer de 2009 destinées à financer des dispositifs favorisant le développement endogène agricole dans les départements d'Outre-mer représentent 21,5 millions.

Les paiements au titre du fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER) s'élèvent à 57 millions dans les DOM en 2012.

1.1.3 - Forte baisse des aides de maîtrise de l'offre

Les aides de maîtrise de l'offre diminuent de 67 % pour atteindre 32,7 millions en 2012.

Concernant le fonds de restructuration du sucre, les derniers paiements au titre de la diversification atteignent 12,9 millions (-56 % par rapport à 2011), ce qui porte à 59,4 millions le montant de ces soutiens payés sur crédits FEAGA entre 2009 et 2012.

Les aides communautaires pour procéder à l'arrachage des surfaces en vignes dans le cadre de la nouvelle OCM vitivinicole qui s'élevaient à 35,1 millions en 2011 disparaissent en 2012 puisque la mesure est désormais close. Cette baisse s'inscrit dans la dynamique du dispositif d'arrachage ouvert au niveau européen, qui prévoyait des dotations en diminution sur trois ans.

L'aide à la cessation d'activité laitière (ACAL) baisse de 42 % à 19,7 millions. Ce dispositif était alimenté jusqu'en 2012 par la taxe sur les transferts sans terre de quotas, une dotation dans le cadre des plans stratégiques aux filières et la taxe fiscale affectée sur les dépassements de quota individuel de production. Il a été décidé en 2012 de mettre fin à cette dernière.

La diminution du montant de l'ACAL en 2012 s'explique par la diminution du barème de l'indemnité et du nombre de demandes. Ce dispositif s'achèvera avec celui des quotas dans deux campagnes.

Dans le cadre des plans stratégiques de développement des filières, après la restructuration de la production, le dispositif cible celle de l'industrie laitière avec un appel à projet lancé d'ici la fin 2012.

1.1.4 - Légère hausse du régime de paiement unique et des aides de l'article 68

Par rapport à celle de 2011, l'année 2012 voit une augmentation modérée des paiements qui totalisent, droits à paiement unique et aides de l'article 68 1) b) du règlement (CE) n° 73/2009 confondus, 7,3 milliards. Cette augmentation, malgré l'augmentation d'1% de la modulation des aides, tient à la poursuite du découplage.

Les montants issus des nouveaux découplages mis en œuvre en 2012 (aide à la production de semences, aide à la production destinée aux cultivateurs de pommes de terre féculières, prime à la féculé de pomme de terre, aide à la transformation de fourrages séchés, paiement à la surface pour les fruits à coque, aide à la transformation de lin et

chanvre destiné à la production de fibres, prime aux protéagineux, aide spécifique au riz, l'aide à la tomate destinée à la transformation) ont été incorporés dans les portefeuilles de droits à paiement unique (DPU) en 2012.

Les soutiens spécifiques au titre de l'article 68 connaissent une augmentation de 33 % au niveau des versements pour atteindre 374 millions.

Un nouveau soutien accordé au titre de l'article 68 ayant donné lieu à des premiers paiements en 2012 concerne l'aide à la qualité du tabac qui vise à encourager la production de tabac de qualité destinée à la transformation. Cette production nécessite des efforts d'adaptation et d'amélioration comme des aménagements spécifiques de techniques culturales impliquant des coûts de production plus élevés et des investissements en matériel.

Pour la campagne 2012, les paiements en faveur de ce soutien spécifique s'élèvent à 4 millions.

Certains soutiens spécifiques accordés au titre de l'article 68 ont été modifiés en 2012 :

- L'aide supplémentaire aux protéagineux dotée d'un volet « nouvelles légumineuses fourragères » aidé depuis 2010 qui a été remplacé par un volet « légumineuses fourragères destinées à la déshydratation ». En effet, les légumineuses fourragères destinées à la déshydratation présentent des avantages environnementaux importants : elles ne nécessitent pas d'apport d'azote et présentent un effet positif sur les cultures assolées suivantes en limitant les apports d'intrants et, par conséquent, les interventions culturales. Pour la campagne 2012, les bénéficiaires de ce soutien ont reçu 41 millions. Cette mesure se distingue de la prime aux protéagineux accordée dans le cadre des régimes d'aide communautaires qui est totalement découplée à partir de 2012.

Le soutien spécifique à l'agriculture biologique qui s'élargit aux landes, estives et parcours. Les paiements au titre du maintien en agriculture biologique s'élèvent à 33 millions (+27 % par rapport à 2011) et ceux dédiés à la conversion à 66 millions qui intègrent les paiements au titre de la campagne 2011.

Certains dispositifs déjà existants en 2011 sont maintenus à l'identique en 2012 comme les soutiens spécifiques au lait de montagne, aux veaux sous la mère, au blé dur, aux ovins et aux caprins et à l'assurance récolte. Les crédits payés au titre de ce dernier soutien spécifique sont en hausse de 34 % et atteignent 53,5 millions.

Enfin, le taux de modulation sur les DPU passe à 10 %.

1.1.5 - Maintien à leur haut niveau des aides d'organisation et modernisation des filières dû principalement à l'OCM vitivinicole

Les aides liées à l'organisation et à la modernisation des filières marquent une inflexion modérée (-1,8 %) pour atteindre 208 millions en 2012.

Une part importante de ces soutiens est constituée par les crédits européens versés dans le cadre du programme national d'aides quinquennal, volet majeur de l'OCM vitivinicole. Outre des aides à la promotion, à la distillation des sous-produits et à l'utilisation des moûts (référéncées respectivement dans les catégories aides à la promotion, à la régulation des marchés et aux produits), le programme national d'aides quinquennal comprend un appui à l'investissement et à la restructuration des vignobles relevant des aides à l'organisation et à la modernisation des filières. Ces dernières aides du programme national quinquennal représentent 165,5 millions de paiement en 2012, soit une baisse de 9,5 % par rapport à 2010 du fait de l'évolution des aides pour la restructuration et la reconversion du vignoble (-16,4 %). La mesure investissement a été fermée en avril 2011 aux nouveaux engagements et les paiements (61 millions en 2012) devraient s'amenuiser progressivement à partir de 2013.

Les aides nationales (42,5 millions) augmentent de 48 % (+ 14 millions). Cette hausse s'explique par un « effet de rattrapage » pour un montant de 10,6 millions, le paiement de certaines aides directes en faveur de la modernisation de la production de fruits et légumes prévu en 2011 ayant été reporté en 2012 afin de se conformer à un arrêt du Conseil d'Etat du 22 juin 2011 nécessitant de revoir les modalités d'action. Par ailleurs, les paiements d'aides à la filière céréales sont multipliés par deux en 2012 (+2,1 millions) en partie du fait du report de certaines aides à la promotion et à la communication en 2012.

Les paiements au titre des plans stratégiques de développement des filières interviennent en 2012 pour la mise aux normes des bâtiments d'élevage.

1.1.6 - Augmentation des aides en faveur des actions de promotion et de qualité des produits portée par les soutiens européens

Les aides pour des actions de promotion et de qualité des produits (113,2 millions) enregistrent une hausse de 6,6 %.

Les aides européennes (en augmentation de 83 %) sont à l'origine de cette évolution alors que les aides nationales sont en repli (-20 %).

Les aides à la promotion sur les marchés des pays tiers de l'OCM viticulture sont multipliées par 2,6 pour atteindre 39,8 millions. Cette progression apparente résulte d'une part du rattrapage du retard pris sur cette mesure et, d'autre part, de l'arrivée à échéance de la présentation de dossiers de soldes à l'issue des programmes pluriannuels.

Les mesures européennes de promotion à l'intérieur de l'Union européenne atteignent 6,8 millions en 2012, soit 20 % de moins que leur montant de 2011.

Les dépenses nationales dédiées à la promotion décroissent de 15,6 millions (-19,7 %). Les mesures enregistrant les plus forts reculs concernent :

- la promotion des fruits et légumes et horticoles (-4 millions, soit -58 %),
- la promotion et à la communication sur le marché intérieur (-3,8 millions, soit -48 %),
- la subvention pour charge de service public de l'Institut National de l'Origine et de la Qualité (-2,1 millions) en apparence après une augmentation en 2011 du fait d'une subvention exceptionnelle de 2 millions,
- les financements des actions internationales par le biais de SOPEXA, de l'Association de développement des échanges internationaux de produits et techniques agricoles (ADEPTA) ou d'autres organismes (-2,5 millions).

Par ailleurs, la promotion du vin et cidre notamment à travers le fonds national viticole, créé en 2011, totalise 5,7 millions (-5 %).

Dans le cadre des plans stratégiques de développement des filières, la promotion à l'international du lait de chèvre a fait l'objet d'un versement de 800 000 €.

Les aides nationales à la promotion et à la communication sur le marché européen connaissent une baisse de 39 % (-3,4 millions) au détriment de la promotion des filières animales.

1.1.7- Stabilité de l'aide alimentaire

L'aide alimentaire (102 millions) est au même niveau que celle de 2011. Les aides européennes diminuent de 2,6 % pour atteindre 85,5 millions en 2012. Les programmes européens en faveur des personnes les plus démunies sont stables à 73,6 millions.

Le déstockage de produits laitiers pour l'essentiel a alimenté l'aide aux plus démunis, le complément (51 millions) étant attribué par l'Union européenne pour l'achat de produits.

Les aides nationales augmentent de 24,1 % par rapport à 2011 à 16,2 millions. La part nationale du programme de distribution de lait aux écoles est stable à 1,3 million ainsi que les aides liées à la coopération technique (0,8 million).

1.1.8 - Hausse des aides pour gestion des aléas de production et allègement de charges

Les aides liées à la gestion des aléas de production et aux allègements de charges augmentent de 3,3 % et s'élèvent à 732 millions, en 2012, financés intégralement par l'Etat.

Le Dispositif d'accompagnement spécifique des agriculteurs (DACS) mis en place dans le cadre du Plan de soutien exceptionnel à l'agriculture qui avait généré 56,9 millions de paiement en 2011 disparaît quasiment. Le dispositif AGRIDIFF classique représente un versement à hauteur de 2,6 millions (contre 3,1 millions en 2011).

Le FAC fruits et légumes, doté d'une enveloppe de 10 millions dans le cadre du plan fruits et légumes pour faire face à la crise sanitaire en 2011, s'est traduit par un versement d'1,8 million en 2012 faute de demande. Par ailleurs, le dispositif de FAC social a été mis en œuvre par la Mutualité Sociale Agricole (MSA). Les charges de bonification des prêts liés aux aléas de production (6,2 millions) augmentent de 8 %.

En 2012, les compensations des exonérations de charges sociales versées à la CCMSA (Caisse Centrale de la Mutualité Sociale Agricole) restent à un haut niveau puisqu'elles s'élèvent à 476 millions. Ces aides concernent pour l'essentiel l'exonération pour l'emploi de travailleurs occasionnels ou de demandeurs d'emplois et, pour un moindre montant, les mesures d'exonération de charges salariales pour les contrats « vendanges ».

En 2012, les paiements du Fonds national de gestion des risques en agriculture (FNGRA) se sont élevés à 239 millions dont 174 millions au titre de la sécheresse de 2011 ce qui, pour cet événement, porte le coût des indemnités par le FNGRA à 253 millions.

Concernant le gel du printemps 2012, le Comité national de gestion des risques en agriculture (CNGRA) a rendu le 13 septembre un avis favorable sur l'ensemble des demandes de reconnaissance de calamité agricole portées par 24 départements. Le montant d'indemnisation prévisionnel par le FNGRA est de 46 millions. Il s'agit principalement de pertes de récolte en arboriculture, en particulier pommes, poires, prunes et cerises.

Pour permettre ces indemnités (liées à la sécheresse et au gel), le FNGRA a été abondé par le budget du ministère en charge de l'agriculture à hauteur de 111,8 millions.

Quant à la délégation de crédit à la Caisse Centrale de Réassurance (CCR) pour la prise en charge des cotisations d'assurance récolte, elle s'est élevée à 18,4 millions en 2012. Le dispositif national intervient en complément du soutien spécifique communautaire (cf §1.1.4) pour une prise en charge allant jusqu'à 65 % du coût des cotisations.

Le remboursement de Taxe Intérieure sur les Produits Pétroliers (TIPP) s'élève à 113,5 millions en baisse de 12 % par rapport à 2011.

1.2- Diminution des dépenses de développement rural constituant un retour à la normale

Les concours publics au développement rural passent de 1,741 milliard en 2011 à 1,636 milliard en 2012, soit une diminution de 6,1 %. Le financement national diminue de 7,4 % (-58 millions) et le financement communautaire de 5 % (-48 millions).

Les paiements de l'année 2011 avaient été augmentés par les reports des paiements de l'année 2010 sur un certain nombre de dispositifs. L'année 2012 marque donc un retour à la normale.

Programmation 2007-2013 du soutien au développement rural par le FEADER

Le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER), le fonds de soutien du deuxième pilier de la Politique Agricole Commune (PAC), est décliné dans le cadre des 6 programmes de développement rural en France.

Les 4 axes de programmation des 6 programmes de développement rural sont :

- axe 1 : compétitivité des secteurs agricole, agroalimentaire et sylvicole ;
- axe 2 : amélioration de l'environnement et de l'espace rural ;
- axe 3 : qualité de vie en milieu rural et diversification de l'économie rurale ;
- axe 4 : axe méthodologique « Leader », qui a pour objectif la mise en œuvre des mesures d'aide des 3 premiers axes selon une démarche de développement local intégré.

Cadre de la programmation

Taux minimum réglementaire à atteindre pour chacun des axes avant la date limite de paiement du 31/12/2015 :

- axe 1 : 10 % (taux maximum de cofinancement 50 %)
- axe 2 : 25 % (taux maximum de cofinancement 55 %)
- axe 3 : 10 % (taux maximum de cofinancement 50 %)
- axe 4 : 5 % (taux maximum de cofinancement 55 %)

Du fait de la dynamique d'engagement, l'axe 2 est celui qui est soumis aux plus fortes tensions budgétaires.

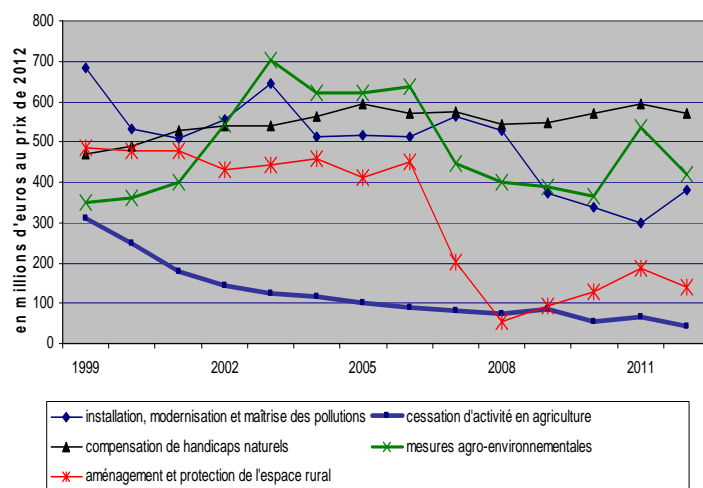
Une dotation complémentaire correspondant essentiellement à la modulation issue du Bilan de santé a permis un **taux de cofinancement majoré** :

- pour le PDR Hexagonal : le taux de cofinancement de la Prime herbagère agroenvironnementale (PHAE) et des mesures agroenvironnementales territorialisées NATURA 2000 est passé de 55% à 75%
- pour le PDR Corse : le taux de cofinancement des mesures environnementales fléchées nouveaux défis est passé aussi de 55% à 75%
- pour le PDR Réunion : le taux de cofinancement est passé de 60% à 90% pour les opérations des axes 1 et 3 fléchées nouveaux défis.

Hors mesures forestières, le PDRH et les cinq programmes de développement régionaux (pour la Corse et chacun des DOM) représentent en 2012 1,468 milliard, ce qui représente une diminution de 4 % (-61 millions par rapport à 2011).

Globalement, ces plans ont atteint leur régime de croisière.

Graphique 5 : Evolution des principaux soutiens au titre du développement rural



Source : Concours publics à l'agriculture 2012 prévisionnels. MAAF /SAFSL/SDABC, 2012.

Hors mesures forestières, les Plans de Développement Ruraux (PDR) dans les DOM connaissent une diminution de 18,7 % pour atteindre 58,3 millions. Les fortes variations positives constatées en 2011 dans les DOM s'expliquaient par une accélération des paiements en fin d'année afin d'éviter tout dégageant d'office qui aurait entraîné la perte des crédits.

1.2.1- Augmentation des soutiens relatifs à l'installation, la modernisation et la maîtrise des pollutions

Les aides à l'installation et la maîtrise des pollutions passent de 294 à 382 millions (+29,7 %).

- **La Dotation jeunes Agriculteurs (DJA)**

La DJA est relativement stable en 2012 à 76,4 millions et le nombre de bénéficiaires passe de 4 678 à 4 600.

- **Le Plan de performance énergétique**

La croissance fulgurante du Plan de performance énergétique (PPE) depuis sa création en 2009, se confirme en 2012 avec un taux d'évolution de +61 % par rapport à 2011. En effet, les crédits affectés au PPE permettent d'orienter le changement structurel nécessaire des exploitations agricoles dans un contexte où les charges d'énergies sont élevées. Une part de ces aides (18,3 millions) relève du PDRH alors qu'une autre part (6,5 millions) s'inscrivait initialement dans le cadre du Plan de relance. Cette dernière, sans contrepartie communautaire, fait plus que tripler par rapport à 2011 du fait du nouvel élan apporté dans le cadre du plan stratégique de développement des filières sur la période 2011-2013 (cf. ci-dessous).

- **Les aménagements fonciers et hydrauliques**

Les aménagements fonciers et hydrauliques, dont le montant s'élève à 16,3 millions en 2012, diminuent de 18,4 %. Si les crédits nationaux augmentent de 37,9 % (+2,4 millions), les crédits communautaires connaissent un repli de 44,6 % (-6,1 millions). Le financement des travaux d'hydraulique par le ministère en charge de l'agriculture (hors les aides des agences de l'eau) est en effet arrêté depuis le 31 décembre 2008. Il n'y a plus de nouvel engagement dans ce domaine. Les investissements financés concernent des ouvrages de stockage d'eau pour l'irrigation dont l'Etat demeure propriétaire.

- **Le Plan de Modernisation des Bâtiments d'Élevage (PMBE)**

Le nombre de bénéficiaires du PMBE passe de 6 566 en 2011 à 6 600 en 2012. Les crédits correspondants augmentent de 2,1 millions (+2,9 %) pour atteindre 73,8 millions. Depuis sa création en 2005, le PMBE a répondu à un besoin de rénovation important des bâtiments d'élevage dont le parc était ancien. Ainsi, à fin 2011, le PMBE a accompagné 45 000 éleveurs pour un montant total de 943 M€ tous financeurs confondus.

- **Le programme de maîtrise de la pollution d'origine agricole (PMPOA)**

Les crédits du programme de maîtrise de la pollution d'origine agricole (PMPOA) baissent de 28 % (de 7,8 millions en 2011 à 5,6 millions en 2012). Ces crédits financent le solde des dossiers de ce programme dont les engagements se sont arrêtés le 31/12/2006.

- **Le Plan stratégique de développement des filières**

Au titre du Plan stratégique de développement des filières, l'année 2012 est marquée par les premiers paiements importants : les montants prévisionnels relatifs au bien-être des porcs s'élèvent 4,7 millions

et les investissements pour le bien-être des poules pondeuses et des palmipèdes sont de l'ordre de 6,2 millions. Il a été payé au 15 octobre 2012 un total de 7,4 millions.

- **Les bonifications de prêt d'investissement**

Les bonifications de prêt d'investissement augmentent de 143 % par rapport à 2012 et s'élèvent à 111,4 millions du fait du paiement en 2012 du paiement de la facture aux banques de deux exercices (2009 et 2010). Les paiements sur les prêts bonifiés jeunes agriculteurs augmentent de 63,9 millions et les paiements sur les prêts bonifiés modernisation, tant nationaux qu'europeens, suivent la même tendance avec un accroissement de 6,8 millions (+88%).

1.2.2- Baisse des paiements pour la cessation d'activité en agriculture

Les aides à la cessation d'activité en agriculture voient leur montant diminuer de 33,2 %. Cette tendance à la baisse est observée tant au niveau des aides nationales, qu'au niveau des aides européennes (le financement est national à 99%). Les indemnités viagères de départ (IVD) représentent 93 % de ces aides. Cette mesure concerne encore 100 000 personnes, nombre qui se réduit chaque année puisque la mesure ne compte plus de nouveaux entrants depuis 1990. Les crédits diminuent de 20,2 millions pour s'établir à 40,8 millions. L'importance de cette diminution s'explique par le paiement complémentaire intervenu en 2011 suite à une opération de gestion exceptionnelle du MAAF.

Les préretraites diminuent d'1 million, après avoir baissé de 2,5 millions en 2011, pour s'établir à 1 million. La préretraite n'est maintenue que dans les DOM : le nombre de nouveaux entrants est de 16 personnes, ce qui porte le nombre total de bénéficiaires à 466 (795 en 2011).

1.2.3- Diminution des concours publics pour la compensation de handicaps naturels

Les aides versées pour compenser les handicaps naturels passent de 583 millions en 2011 à 571 millions en 2012 (-2,1 %).

Cette baisse est due à la diminution des paiements des indemnités compensatoires de handicaps naturels (ICHN) qui représentent 98 % de ces crédits. Ils passent de 571,8 millions en 2011 à 558,6 millions en 2012 (-2,3 %). L'année 2011 avait vu l'application de la dernière phase de la réévaluation du montant de l'aide sur les 25 premiers hectares, ajustement permis par le bilan de santé de la PAC et le report d'une partie des paiements de 2010.

1.2.4- Baisse des mesures agro-environnementales

Les concours publics pour les mesures agro-environnementales enregistrent une baisse globale de 21 %, passant de 528,4 millions en 2011 à 417,8 millions en 2012. Les crédits nationaux diminuent de 46,1 millions (-26 %) et les crédits européens de 64,7 millions (-18 %).

- **La Prime herbagère agro-environnementales (PHAE) en diminution**

Cette mesure agri-environnementale est une mesure de masse qui bénéficie à 49 000 exploitations d'élevage, basées sur l'utilisation de l'herbe. Leur situation économique ayant été particulièrement fragilisée ces dernières années, afin de se préparer au nouveau cadre communautaire, la décision a été prise de faire converger la sortie des engagements d'une durée initiale de 5 ans vers une date en phase avec la nouvelle PAC. Ainsi, et dans un souci d'équilibre de la maquette FEADER, les engagements sortants 2012 et 2013 sont prorogés respectivement de deux ans et d'une année. En 2012, pour la PHAE2, il n'y a pas d'ouverture généralisée : l'accès est limité aux demandes présentées par des bénéficiaires des aides nationales à l'installation et des gestionnaires d'entités collectives.

En 2012, les crédits communautaires sur le dispositif de la prime herbagère agri-environnementale diminuent de 24,9 millions (-11,9 %) et les crédits nationaux diminuent de 8,7 millions (-12,4 %).

- **Baisse des crédits des contrats d'agriculture durable (CAD)**

Les CAD diminuent de 10,5 millions pour atteindre 1,7 million. Ce dispositif s'achève avec ces derniers paiements en 2012.

- **Diminution des financements liés à la mesure MAE rotationnelle**

La mesure agroenvironnementale « rotationnelle » est fermée à la contractualisation depuis 2011. Les crédits dédiés à la mesure rotationnelle sont donc en nette diminution : ils passent de 69,8 à 37,5 millions. L'année 2011 avait été atypique dans la mesure où il avait été payé l'intégralité de la campagne 2010 et une grande partie de la campagne 2011.

1.2.5- Diminution des soutiens à l'aménagement et la protection de l'espace rural

Les concours publics pour l'aménagement et la protection de l'espace rural diminuent de 23,6 % pour s'établir à 139,4 millions. Ce sont les crédits

nationaux qui sont surtout responsables de cette baisse, puisqu'ils diminuent de 45 % (-38 millions).

Il est à noter que les subventions pour les pôles d'excellence rurale diminuent de 71 % pour se porter à 9,6 millions, marquant ainsi la fin du financement au titre du premier appel à projet alors que le deuxième est en cours.

Les soutiens à l'agriculture biologique sur le 2^{ème} pilier passent de 52,9 millions à 22,6 millions du fait du transfert de financement de ce dispositif sur le 1^{er} pilier avec une prise en charge intégrale sur les crédits européens

Les crédits LEADER augmentent de 6,2 millions pour atteindre 35,4 millions avec le développement de la phase opérationnelle des groupes d'action locale.

1.2.6- Léger recul des dépenses de transformation et commercialisation des produits agricoles

Après une forte augmentation en 2011 (+56 %), les concours publics en faveur de la transformation et la commercialisation des produits agricoles connaissent un recul de 5,3%.

Le Fonds Stratégique d'Investissement dans les Industries Agro-alimentaires (FISIAA) a donné lieu à 10,2 millions de paiement en 2012 (+38 %).

Les investissements agroalimentaires dans le cadre du PDRH reculent 2012 de 18 % pour atteindre 21,3 millions. Ces investissements, contrairement au FISIAA, ciblent les petites et moyennes entreprises. Ces crédits sont uniquement communautaires. La contrepartie nationale est souvent accordée par les collectivités territoriales.

1.2.7- Diminution des dépenses en faveur du secteur du cheval

Les concours publics pour les activités hippiques enregistrent une baisse de 7,5 % (-3,6 millions).

La dotation à l'Institut français du cheval et de l'équitation, établissement public né en 2010 de la fusion entre les Haras Nationaux et l'Ecole nationale d'équitation, passe de 40,6 millions en 2011 à 38,8 millions en 2012, en raison de la mise en œuvre du plan de réduction des effectifs décidé dans le cadre de la révision générale des politiques publiques (RGPP) (en lien avec l'externalisation d'une partie des activités des ex-haras nationaux) et de la diminution des dépenses de fonctionnement permise notamment par la fusion des deux établissements.

1.3- Légère érosion des aides relatives à la sécurité des végétaux et des animaux

Les soutiens en faveur de la sécurité sanitaire des végétaux et des animaux atteignent 227,5 millions, (-1,4%).

La contribution au service public de l'équarrissage (SPE), 86,8 millions, augmente de 8,2 % du fait du paiement du solde de la dette liée à ce service qui s'élève à 9,5 millions.

Le montant versé au titre de la contribution au SPE en 2012 correspond à la fois à la subvention de l'Etat et au produit de la taxe d'abattage reversé à l'association de la filière des éleveurs de ruminants. En année courante, la subvention de l'Etat qui couvre le besoin au titre du service public de l'équarrissage dans les DOM et les cas relevant de l'intérêt général en métropole s'élève à environ 4 millions.

Les aides consacrées à la lutte contre les maladies des animaux et des végétaux (140,7 millions) baissent de 6,6 % par rapport à celles de 2011.

Le ministère en charge de l'agriculture assure l'indemnisation des mesures de lutte obligatoire (arrachage, traitements phytosanitaires) contre les maladies des végétaux en complément des cotisations levées par les professionnels. Concernant la contribution de l'Etat à la caisse d'indemnisation pour la sharka, elle s'est élevée à 3,3 millions en 2011 dépassant le niveau des demandes et, pour cette raison, cette contribution est revue à la baisse en 2011 (à 0,4 million en prévisionnel).

Concernant les infections animales, les indemnités d'abattage s'élèvent à 26,7 millions (+35 %) dont 22,6 millions au titre de la tuberculose bovine et 2,4 millions pour la salmonelle.

Les autres aides de lutte contre les maladies animales représentent 83 millions soit une baisse de 9,5 %. Les fonds de concours européens passent de 41,9 à 53,1 millions (+26,7 %) par rapport à 2011 du fait d'un fonds de concours européen de 41 millions qui a permis de rembourser à FranceAgrimer la dette liée à la vaccination contre la FCO.

Les soutiens concernant les risques liés aux aliments (hors abattage) baissent de 7 % par rapport à ceux de 2011 avec 12,7 millions de dépense.

Les aides destinées à la protection des végétaux hors mesures d'indemnisation (17,5 millions) sont au même niveau qu'en 2011.

Les aides pour la promotion des modes de production respectueux de l'environnement (1,2 million) diminuent de 30 %.

2- La forêt : des soutiens en légère baisse avec la fin des crédits pour la tempête 1999 et la diminution des aides post tempête Klaus

Les soutiens au secteur forestier baissent de 8,9 millions (-2,3 %) en raison notamment de la fin des aides au transport et au stockage du bois dans le cadre du plan Klaus.

La gestion des forêts publiques et protection de la forêt s'établit en 2012 à 212,3 millions. Le développement économique de la filière et gestion durable s'élève à 158 millions.

Les mesures forestières des plans de développement rural représentent 45,3 millions (12 % des crédits du secteur forestier) en 2012 : elles diminuent de 17,6 % par rapport à 2011. Les crédits forestiers du plan de développement rural hexagonal enregistrent une baisse de 10,3 % pour s'élever à 44 millions en 2012. Les crédits du secteur forestier du plan de développement rural de la Corse atteignent 0,9 million.

Le versement compensateur à l'ONF et la contribution exceptionnelle sont stables par rapport à 2011.

Le Centre national de la propriété forestière (CNPF), issu de la fusion du Centre national de la propriété forestière (CNPF) et des centres régionaux de la propriété forestière (CRPF) voit sa subvention pour charges de service public augmenter de 14,7 % pour s'établir à 15,7 millions.

3- Stabilité des dépenses liées à l'enseignement et à la recherche

Les crédits dédiés à l'enseignement et la recherche agricoles connaissent une stabilité (+0,1 %) en 2012. Ils représentent 15 % des soutiens publics hors protection sociale et sont constitués quasiment exclusivement de crédits nationaux.

Ces financements sont répartis entre :

- les trois pôles d'enseignement (technique, supérieur et formation), qui totalisent 1,57 milliard;
- le pôle recherche (831,5 millions).

Les dépenses du pôle enseignement supérieur et celles du pôle enseignement technique connaissent les évolutions respectives suivantes : +1,8 % et -0,2 %.

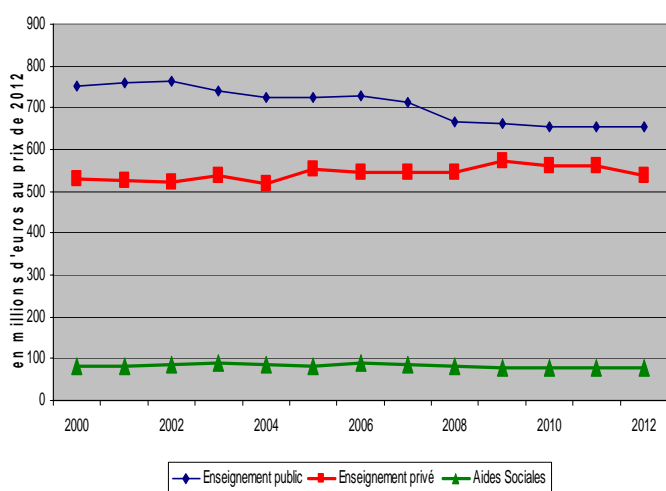
Le pôle recherche affiche une hausse de 0,2 % de ses crédits (+1,5 millions) et le pôle apprentissage/formation, une baisse de 4,7 % pour s'établir à 30,7 millions en 2012.

3.1- Stabilité des crédits consacrés à l'enseignement technique

À la rentrée scolaire 2012-13, l'enseignement technique agricole a accueilli 169 308 élèves (effectif hors jeunes en pré-apprentissage), ce qui équivaut à une diminution de 2,3 % des effectifs. Ceux de l'enseignement public sont de 61 327 élèves, soit une baisse de 2,6 % par rapport à 2011. Les effectifs de l'enseignement privé diminuent de 2,1 % et s'établissent en 2012 à 107 981 élèves.

La part de l'enseignement public se maintient à 36 % (contre 40 % en 1999).

Graphique 6 : Evolution des concours publics à l'enseignement technique



Source: *Concours publics à l'agriculture 2012 prévisionnels*. MAAF /SAFSL/SDABC, 2012.

Les crédits de l'enseignement technique (1,27 milliard) sont stables.

Dans l'enseignement privé, si les crédits de fonctionnement connaissent une baisse de 3,7 % (-13,4 millions), les crédits destinés au paiement des salaires augmentent de 1,8 million, soit une hausse de 0,9 %.

Dans l'enseignement public, les crédits d'Etat de fonctionnement et d'investissement diminuent (-9,5 %) pour s'élever à 36,67 millions en 2012, et la masse salariale augmente de 1,5 %, pour s'établir à 431,96 millions (617,55 millions avec le compte d'affectation spécial dédié aux pensions). Cette dotation est en augmentation en raison des mesures catégorielles mises en œuvre en 2012.

Les moyens communs aux deux formes d'enseignement que sont l'organisation et la gestion des examens, l'inspection et le fonctionnement de l'observatoire national de l'enseignement agricole diminuent de 3,5 % et atteignent 5,03 millions.

La subvention pour l'enseignement agricole privé à temps plein diminue pour atteindre 140,9 millions (-3,5 %) du fait de la diminution du nombre d'élèves, qui est un critère de détermination de la subvention.

Les dépenses d'aide sociale pour les élèves de l'enseignement technique (76,5 millions) sont en diminution de 0,5 % par rapport à 2011.

Les bourses sur critères sociaux représentent 73,2 millions (73,7 millions en 2011). Le niveau de la dépense résulte du nombre d'élèves de l'enseignement technique agricole, public et privé, remplissant les conditions d'accès aux différents dispositifs d'aide que sont les bourses sur critères sociaux, les primes attribuées selon les niveaux de scolarité et les aides particulières permettant de répondre à des situations exceptionnelles.

Le fonds social lycéen représente 3,2 millions. Il vise à aider 6 510 familles avec une aide moyenne stabilisée à hauteur de 106 euros par famille. Il intègre également une enveloppe destinée à l'application de la loi n°2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.

3.2- Diminution des soutiens à la formation professionnelle

Les soutiens publics à la formation professionnelle sont en baisse : ils passent de 32,2 millions en 2011 à 30,7 millions en 2012 (-4,7 %).

Cette diminution est pour l'essentiel liée à la baisse de 17 % des actions de formation professionnelle financées dans le cadre des Plans de Développement Ruraux sur crédit communautaire.

Les dépenses liées aux stages à l'installation augmentent de 195 % : désormais ce type de dépense n'est plus financé par le CASDAR mais par le budget du MAAF.

Les crédits relatifs aux centres de formation d'apprentis (CFA) et aux centres de formation professionnelle et de promotion agricoles (CFPPA) qui allègent les charges de pensions sur les emplois « gagés » sont en diminution de 10 % et s'élèvent en 2012 à 8,9 millions.

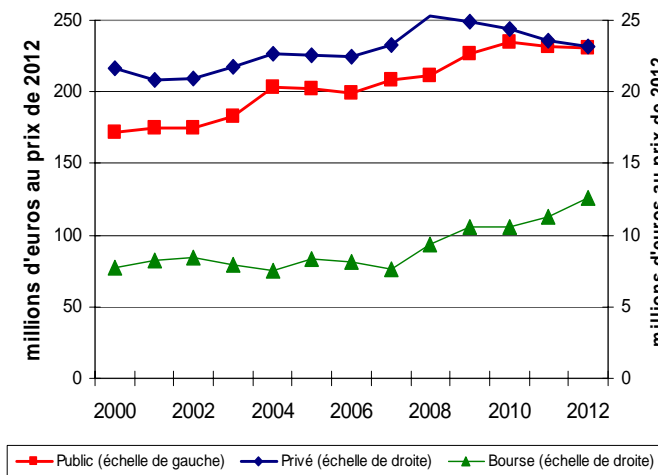
3.3- Augmentation des concours publics à l'enseignement supérieur

Les concours publics pour l'enseignement supérieur connaissent une augmentation de 1,8 % et atteignent 266,5 millions en 2012.

L'enseignement supérieur long agronomique, vétérinaire et du paysage est constitué par un réseau de 20 établissements (13 établissements publics et 7 établissements privés sous contrats avec

l'Etat) qui assurent la formation de 15 908 étudiants en 2012 (en diminution de 1,9 % par rapport à 2011). 62 % de ces étudiants sont en établissement public, et 38 % dans un établissement privé.

Graphique 7 : Evolution des concours publics à l'enseignement supérieur



Source: *Concours publics à l'agriculture 2012 prévisionnels. MAAF /SAFSL/SDABC, 2012.*

Une subvention pour charges de service public est versée aux établissements publics de l'enseignement supérieur agricole pour couvrir leur charges de fonctionnement et d'investissement ainsi que le CAS pensions des emplois gagés des établissements du supérieur. Cette subvention diminue de 3 % pour atteindre 43,6 millions, notamment en raison de la diminution des investissements hors CPER. La prise en charge d'investissements dans le cadre des CPER augmente en lien notamment avec le projet d'installation de l'Institut des sciences et industries du vivant et de l'environnement (Agro Paris Tech) et de l'Institut national de la recherche agronomique (INRA) sur le plateau de Saclay.

Les dépenses de personnel de l'enseignement supérieur agricole augmentent pour leur part de 2,7 % pour s'élever à près de 183,65 millions (avec le CAS pension).

Les effectifs n'évoluent pas entre 2011 et 2012 conformément au principe de maintien des effectifs au sein de la mission interministérielle « Recherche et enseignement supérieur » mais des décisions de requalification sont à l'origine en partie de cette augmentation.

Les soutiens aux établissements de l'enseignement supérieur privé se portent à 23,2 millions en 2012, soit une stabilité par rapport à 2011. Un nouveau cadre de contractualisation entre l'Etat et les établissements d'enseignement supérieur privé a été adopté en 2010, intégrant un volet de suivi de la performance sur la base d'objectifs. Une partie de

la dotation financière (environ 16 % en 2012) dépend de l'atteinte des objectifs.

Les crédits destinés aux bourses progressent de 13 % (+1,5 million) pour atteindre un montant de 12,6 millions. Sont ainsi financées des bourses sur critères sociaux à hauteur de 11,9 millions (+14 % par rapport à 2011), bénéficiant à environ 4 166 étudiants, et des bourses de coopération internationale à hauteur de 0,7 million. L'augmentation des crédits des bourses sur critères sociaux s'expliquent par de nouvelles mesures en matière d'aides aux étudiants.

Le ministère en charge de l'agriculture a mis en œuvre une politique d'ouverture sociale des établissements d'enseignement supérieur, coordonnée avec la politique du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche. Dès à présent, les établissements de l'enseignement supérieur agricole accueillent plus de 25% d'étudiants boursiers.

3.4- Stabilité des crédits de la recherche, du développement et du transfert de technologie

Les soutiens à la recherche, au développement et au transfert de technologie sont stables à 831,5 millions.

Les crédits abondés par le ministère en charge de l'agriculture s'élèvent à 110 millions et connaissent une légère érosion de 0,4 % par rapport à 2011. Ceux du ministère en charge de la recherche totalisent 721,5 millions (+0,3 %). Ils concernent l'Institut National de Recherche Agronomique (INRA) pour 656,5 millions (+0,35 %), l'Institut national de recherche en sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture (IRSTEA) à hauteur de 56,2 millions (+0,7 %) et l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) pour 8,85 millions (-6,7 %).

Les moyens du MAAF sont mobilisés en faveur de l'Anses (64,9 millions en 2012, soit -1,93 %), de l'Irstea (21,6 millions, soit -2,8 %), de l'INRA (1,6 millions, soit -0,5 %) et des Centres techniques ACTIA et ACTA (6 millions soit -5 %).

4- Stabilité des dépenses des services généraux

Les dépenses de personnel et de fonctionnement du ministère (hors programme 143 « Enseignement technique agricole » et programme 142 « Enseignement supérieur et recherche agricoles »), de l'établissement national des produits de l'agriculture et de la mer (FranceAgriMer), de

l'Agence de services et de paiement (ASP) et de l'Office de développement de l'économie agricole des départements d'Outre-Mer (ODEADOM) mobilisées pour la mise en œuvre de la politique agricole et forestière s'élevaient à 1,317 milliard et sont stables par rapport à 2011.

Les dépenses de personnel et en fonctionnement de FranceAgriMer, de l'ASP et de l'ODEADOM (214,4 millions) augmentent de 1,85 %. Les dépenses de personnel cumulées de ces trois établissements (151,1 millions) augmentent de 3,1 %. Il est à noter que les dépenses de personnel de l'ASP diminuent de 2 % en raison de la réduction du plafond d'emplois (pour 2012, le plafond global de l'établissement, fixé en loi de finances initiale à 2169 ETP, intègre l'annuité du plan pluriannuel de réduction des effectifs de -50 ETP).

Le plafond d'emploi 2012 de FranceAgriMer diminue de 36 ETP par rapport à 2011 et s'établit à 1 216 ETP. Les coûts de personnel augmentent sous l'effet de l'intégration des agents du statut commun dans le corps des fonctionnaires du ministère (les arrêtés ministériels sont intervenus en 2012) et du niveau plus élevé de leurs charges patronales (pension civile). Les dépenses de fonctionnement des trois opérateurs totalisent 63,3 millions, contre 64 millions en 2011 (-1 %).

Les dépenses en personnel et en fonctionnement du ministère baissent de 0,38 % et atteignent un total en 2012 de 1,1 milliard (-4,2 millions par rapport à 2011). Les moyens de fonctionnement (178,6 millions) baissent de 1,7 % (soit une baisse de 3,1 millions). Les dépenses de personnel, de vacation et de pension du ministère évoluent de -0,1 % (-1,1 million).

Tableau 1 : Evolution des concours publics à l'Agriculture entre les années 2011 et 2012 (en millions d'euros)

*La nomenclature budgétaire du programme « forêt » a été revue en 2012 ce qui a conduit à revoir celle des concours publics à l'agriculture.

LES CONCOURS PUBLICS	2011	2012	2012 / 2011	Etat 2012		UE 2012	
				2012	2012 / 2011	2012	2012 / 2011
AGRICULTURE ET TERRITOIRES RURAUX	11 905,6	11 649,8	-2,1%	2 147,7	-0,9%	9 502,0	-2,4%
<i>Marchés et revenus agricoles</i>	9 933,3	9 786,7	-1,5%	1 242,1	4,5%	8 544,6	-2,3%
Régulation des marchés	475,9	418,3	-12,1%	143,0	36,5%	275,2	-25,9%
Restitutions à l'exportation	88,6	82,2	-7,2%	0,0		82,2	-7,2%
Dépenses d'intervention	84,2	32,9	-61,0%	0,0		32,8	-61,0%
Aides à l'écoulement sur le marché intérieur	44,4	32,5	-26,9%	0,0		32,5	-26,9%
Autres soutiens (adaptation des filières, apurement et taxes)	258,8	270,7	4,6%	143,0	36,5%	127,7	-17,1%
Aides liées aux produits	1 060,4	889,6	-16,1%	225,1	2,3%	664,5	-20,9%
PMTVA	733,2	646,0	-11,9%	163,4	0,3%	482,7	-15,4%
Prime à l'abattage	0,7	0,2	-72,0%	0,0		0,2	-72,0%
PBC	0,1	0,0	-73,0%	0,0		0,0	-73,0%
Aide à l'hectare COP	59,6	11,7	-80,4%	0,0		11,7	-80,4%
Autres paiements directs liés aux produits	266,8	231,7	-13,2%	61,7	8,1%	169,9	-18,9%
Maîtrise de l'offre	99,1	32,7	-67,0%	19,7	-42,4%	12,9	-80,1%
Aide au retrait des terres gel	0,3	0,0		0,0		0,0	
Aide à la cessation d'activité laitière	34,0	19,7	-42,2%	19,7	-42,2%	0,0	
Autres aides à la maîtrise de l'offre (arrachage vigne, verger et autre)	35,4	0,1	-99,8%	0,1	-70,5%	0,0	-100,0%
Fonds de restructuration de l'industrie du sucre	29,4	12,9	-56,1%	0,0		12,9	-56,1%
Paiements uniques et article 68	7 170,4	7 291,0	1,7%	0,0		7 291,0	1,7%
Paiements uniques	6 890,0	6 917,4	0,4%	0,0		6 917,4	0,4%
Paiements article 68	280,4	373,6	33,3%	0,0		373,6	33,3%
Organisation et modernisation des filières	211,8	208,1	-1,8%	42,5	48,4%	165,6	-9,6%
Dynamique des filières de production (dont restructuration vignoble)	145,6	136,2	-6,5%	31,6	53,9%	104,5	-16,4%
Dynamique des filières de commercialisation (actions de modernisation)	66,2	72,0	8,7%	10,9	34,5%	61,1	5,1%
Actions de promotion et qualité des produits	106,2	113,2	6,6%	63,5	-19,7%	49,8	83,1%
Aide alimentaire	100,9	101,8	0,8%	16,2	24,1%	85,5	-2,6%
Gestion des aléas de production et allègement des charges	708,5	732,0	3,3%	732,0	3,3%	0,0	
FNGRA, Bonification, prêts calamités, FAC et Agridiff	577,1	617,8	7,0%	617,8	7,0%	0,0	
Autres mesures	2,6	0,7	-72,7%	0,7	-70,4%	0,0	
TIPP et TICGN	128,8	113,5	-11,9%	113,5	-11,9%	0,0	
Développement rural	1 741,5	1 635,6	-6,1%	731,1	-7,4%	904,3	-5,0%
Installation et maîtrise des pollutions (Bonif, Dja, Pmpoa, Cte/Cad, Pmbe)	294,4	381,8	29,7%	200,2	36,8%	181,6	22,6%
Cessation d'activité en agriculture (IVD-Prétraite)	65,6	43,9	-33,2%	43,4	-33,0%	0,5	-43,3%
Compensation de handicaps naturels (ICHN et autres mesures)	582,7	570,5	-2,1%	254,6	-2,2%	316,0	-2,0%
Mesures agro-environnementales (PHAE-CTE/CAD)	528,4	417,8	-20,9%	132,1	-25,9%	285,6	-18,5%
Aménagement et protection de l'espace rural (Axe 3, leader...)	182,4	139,4	-23,6%	46,4	-45,0%	93,0	-5,1%
Transformation et commercialisation des produits agricoles (POA)	40,1	37,9	-5,3%	10,2	38,4%	27,7	-15,2%
Activités hippiques	47,9	44,3	-7,5%	44,3	-7,5%	0,0	
Sécurité sanitaire des végétaux et des animaux	230,8	227,5	-1,4%	174,4	-7,7%	53,1	26,7%
Service public de l'équarrissage et élimination des farines animales	80,2	86,8	8,2%	86,8	8,2%	0,0	
Lutte contre les maladies des végétaux et des animaux	150,6	140,7	-6,6%	87,7	-19,4%	53,1	26,7%
FORET	379,1	370,2	-2,3%	345,7	-0,5%	24,5	-22,7%
Gestion des forêts publiques et protection de la forêt	*	212,3		136,6		21,4	-19,8%
Développement économique de la filière et gestion durable	*	158,0		209,2		3,1	-38,3%
ENSEIGNEMENT ET RECHERCHE	2 395,7	2 397,7	0,1%	2 383,8	0,2%	13,9	-17,3%
Enseignement technique	1 271,8	1 269,0	-0,2%	1 269,0	-0,2%	0,0	
Apprentissage, formation continue et autres	32,2	30,7	-4,7%	16,8	8,5%	13,9	-17,3%
Enseignement supérieur	261,8	266,5	1,8%	266,5	1,8%	0,0	
Recherche, développement et transfert de technologie	829,9	831,5	0,2%	831,5	0,2%	0,0	
SERVICES GENERAUX	1 317,3	1 316,9	0,0%	1 244,3	-0,4%	7,6	17,2%
Personnel	1 071,5	1 075,0	0,3%	1 072,5	0,3%	2,6	21,0%
Autres frais de fonctionnement	245,7	241,9	-1,6%	171,8	-4,2%	5,1	15,4%
TOTAL	15 997,6	15 734,7	-1,6%	6 121,5	1,0%	9 548,0	-2,5%

Source : Concours publics à l'agriculture 2012 prévisionnels. MAAF/SAFLS/SDABC, 2012

Tableau 2 : Evolution des concours publics nationaux et communautaires à l'Agriculture entre les années 2002 et 2012 (en millions d'euros)

CONCOURS (en millions d'euros)		2002 exécuté	2003 exécuté	2004 exécuté	2005 exécuté	2006 exécuté	2007 exécuté	2008 exécuté	2009 exécuté	2010 exécuté	2011 exécuté	2012 exécuté
agriculture et territoires ruraux		12 416,3	12 809,9	12 256,1	12 565,0	13 488,9	11 509,8	11 428,8	11 962,4	12 213,6	11 877,3	11 617,8
marchés et revenus agricoles		9 998,6	10 178,7	9 851,6	10 068,7	10 848,1	9 346,7	9 320,7	10 042,1	10 349,4	9 905,0	9 754,7
régulation des marchés		1 970,0	1 709,9	1 337,5	1 364,3	1 048,6	787,6	624,3	485,0	441,4	447,7	386,3
aides liées aux produits		7 022,7	7 186,5	7 393,9	7 712,6	3 301,9	2 595,9	2 644,1	2 453,3	1 041,9	1 060,4	889,6
maîtrise de l'offre		570,5	594,2	473,3	586,7	117,9	(294,1)	(379,0)	376,7	95,7	99,1	32,7
paiements uniques et article 68		0,0	0,0	0,0	0,0	5 677,3	5 740,6	5 863,6	5 737,6	7 178,6	7 170,4	7 291,0
organisation et modernisation des filières		186,6	150,7	179,7	136,2	180,4	94,5	122,2	99,7	219,7	211,8	208,1
actions de promotion et qualité des produits		108,8	104,1	97,6	80,0	76,5	77,0	87,7	91,9	124,3	106,2	113,2
aide alimentaire		94,6	106,8	105,5	89,9	87,4	86,4	75,8	114,4	100,9	100,9	101,8
gestion des aléas de production et allègement des charges		45,4	326,4	264,1	98,9	358,1	258,8	282,0	683,4	1 146,9	708,5	732,0
développement rural		1 985,7	2 232,0	2 108,9	2 228,2	2 240,4	1 808,3	1 678,5	1 486,2	1 492,3	1 741,5	1 635,6
installation, modernisation et maîtrise des pollutions		394,4	489,3	377,3	458,2	464,4	524,2	503,0	358,8	327,5	294,4	381,8
cessation d'activité en agriculture		119,6	105,6	102,0	89,1	80,5	74,6	69,2	81,9	54,5	65,6	43,9
compensation de handicaps naturels		448,5	461,7	489,2	527,5	516,4	535,0	517,6	524,4	555,4	582,7	570,5
mesures agro-environnementales		457,7	602,0	541,6	552,2	576,3	414,1	380,2	373,0	354,5	528,4	417,8
aménagement et protection de l'espace rural		362,7	380,8	399,5	365,9	408,4	187,6	52,1	88,8	123,7	182,4	139,4
transformation et commercialisation des produits agricoles		74,8	52,5	65,4	49,5	144,4	15,2	98,6	3,6	25,7	40,1	37,9
activités hippiques		128,0	140,0	133,9	185,8	50,0	57,7	57,9	55,6	51,0	47,9	44,3
sécurité sanitaire des végétaux et des animaux		431,9	399,3	295,5	268,1	400,5	354,8	429,6	434,1	371,9	230,8	227,5
service public de l'équarrissage et élimination des farines animales		412,9	362,0	265,8	229,4	193,3	177,2	182,0	185,1	114,4	80,2	86,8
lutte contre les maladies des végétaux et des animaux		19,0	37,2	29,7	38,7	207,2	177,6	247,7	249,0	257,5	150,6	140,7
Forêt		0,0	0,0	0,0	0,0	144,1	151,8	271,3	259,8	332,8	297,3	370,2
Gestion des forêts publiques et protection de la forêt		0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	88,1	72,0	124,9	121,5	212,3
Développement économique de la filière et gestion durable		0,0	0,0	0,0	0,0	144,1	151,8	183,2	187,8	207,8	175,9	158,0
Enseignement et recherche		359,4	414,1	421,7	1 506,0	2 187,4	2 246,0	2 286,0	2 347,8	2 354,0	2 395,7	2 397,7
Enseignement technique		140,0	143,3	146,9	1 205,7	1 236,3	1 250,6	1 233,3	1 263,7	1 256,2	1 271,8	1 269,0
Apprentissage, formation continue et autres		1,0	3,1	2,7	14,4	21,0	20,5	19,7	22,3	27,3	32,2	30,7
Enseignement supérieur		171,7	182,4	203,0	207,2	208,4	222,6	234,3	251,4	261,6	261,8	266,5
Recherche, développement et transfert de technologie		46,7	85,3	69,1	78,7	721,7	752,3	798,8	810,4	808,9	829,9	831,5
Service généraux		1 237,6	1 268,2	1 256,2	1 319,7	1 402,0	1 404,5	1 413,9	1 347,8	1 352,5	1 317,3	1 316,9
Personnel		981,6	1 004,4	1 022,0	1 054,6	1 116,3	1 124,4	1 141,2	1 090,3	1 096,1	1 071,5	1 075,0
Autres frais de fonctionnement		256,0	263,8	234,1	265,1	285,7	280,2	272,7	257,4	256,5	245,7	241,9
TOTAL DES CONCOURS		14 013,3	14 492,2	13 934,0	15 390,7	17 222,4	15 312,1	15 400,1	15 917,7	16 252,9	15 887,6	15 702,7

Source : Concours publics à l'agriculture 2012 prévisionnels. MAAF/SAFLS/SDABC, 2012

Tableau 3 : Evolution des concours publics à l'Agriculture - Budget NATIONAL entre les années 2002 et 2012 (en millions d'euros)

CONCOURS (en millions d'euros)		2002 exécuté	2003 exécuté	2004 exécuté	2005 exécuté	2006 exécuté	2007 exécuté	2008 exécuté	2009 exécuté	2010 exécuté	2011 exécuté	2012 exécuté
agriculture et territoires ruraux		2 532,6	2 589,9	2 260,1	2 205,7	2 401,1	2 146,0	2 118,5	2 404,3	2 755,1	2 137,9	2 115,7
marchés et revenus agricoles		865,6	915,4	841,8	829,2	1 036,1	873,5	839,9	1 243,2	1 667,6	1 159,9	1 210,1
régulation des marchés		261,6	124,1	164,0	304,4	218,0	253,1	132,8	144,1	204,4	76,5	111,1
aides liées aux produits		336,8	252,1	224,5	244,8	313,8	198,7	228,6	264,2	206,7	220,0	225,1
maîtrise de l'offre		16,6	28,0	27,4	64,1	14,4	40,4	46,0	26,7	30,9	34,3	19,7
paiements uniques et article 68		0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
organisation et modernisation des filières		82,6	61,8	47,0	26,1	44,1	33,5	62,0	38,4	37,3	28,6	42,5
actions de promotion et qualité des produits		105,2	98,1	88,1	72,9	69,9	70,2	78,8	65,4	80,8	79,1	63,5
aide alimentaire		17,4	25,0	26,8	18,1	17,9	18,7	9,7	21,9	9,8	13,1	16,2
gestion des aléas de production et allègement des charges		45,4	326,4	264,1	98,9	358,1	258,8	282,0	682,4	1 097,6	708,3	732,0
développement rural		1 254,3	1 313,0	1 152,8	1 134,1	993,8	943,7	919,2	820,2	737,6	789,1	731,1
installation, modernisation et maîtrise des pollutions		244,2	340,0	235,7	287,5	308,3	345,5	305,1	203,5	179,3	146,3	200,2
cessation d'activité en agriculture		104,8	95,2	89,3	76,4	69,6	64,9	64,1	78,6	52,8	64,8	43,4
compensation de handicaps naturels		228,9	231,2	244,7	264,7	254,7	239,5	233,1	234,7	248,5	260,2	254,6
mesures agro-environnementales		253,3	323,7	288,2	265,1	234,7	186,1	173,6	168,6	116,7	178,1	132,1
aménagement et protection de l'espace rural		262,8	163,8	139,2	42,8	42,1	34,8	48,4	78,9	81,5	84,4	46,4
transformation et commercialisation des produits agricoles		32,3	19,1	21,8	11,7	34,6	15,2	37,1	0,3	7,8	7,4	10,2
activités hippiques		128,0	140,0	133,9	185,8	50,0	57,7	57,9	55,6	51,0	47,9	44,3
sécurité sanitaire des végétaux et des animaux		412,8	361,5	265,5	242,4	371,2	328,9	359,4	340,9	349,9	188,9	174,4
service public de l'équarrissage et élimination des farines animales		412,9	362,0	265,8	229,4	193,3	177,2	182,0	185,1	114,4	80,2	86,8
lutte contre les maladies des végétaux et des animaux		(0,1)	(0,5)	(0,3)	13,0	177,9	151,7	177,5	155,7	235,4	108,7	87,7
Forêt		0,0	0,0	0,0	104,9	256,0	259,8	275,9	283,2	297,2	315,0	345,9
Développement économique de la filière forêt-bois		0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	45,5	35,9	35,2	94,8	136,6
Gestion du patrimoine forestier public		0,0	0,0	0,0	0,0	144,1	151,8	168,8	186,2	205,3	170,8	209,2
Amélioration de la gestion et de l'organisation de la forêt privée		0,0	0,0	0,0	68,3	62,9	59,4	22,3	22,6	22,4	18,4	0,1
Prévention des risques et protection de la forêt		0,0	0,0	0,0	36,6	48,9	48,7	39,3	38,4	34,3	30,9	0,0
Enseignement et recherche		358,4	411,1	419,0	1 503,3	2 184,4	2 244,4	2 283,5	2 342,3	2 342,9	2 378,9	2 383,8
Enseignement technique		140,0	143,3	146,9	1 205,7	1 236,3	1 250,6	1 233,3	1 263,5	1 256,2	1 271,7	1 269,0
Apprentissage, formation continue et autres		0,0	0,0	0,0	11,7	18,0	18,9	17,2	17,0	16,2	15,5	16,8
Enseignement supérieur		171,7	182,4	203,0	207,2	208,4	222,6	234,3	251,4	261,6	261,8	266,5
Recherche, développement et transfert de technologie		46,7	85,3	69,1	78,7	721,7	752,3	798,8	810,4	808,9	829,9	831,5
Service généraux		1 233,0	1 258,9	1 253,4	1 317,6	1 399,7	1 401,8	1 411,7	1 344,2	1 347,1	1 248,8	1 244,3
Personnel		981,6	1 004,4	1 022,0	1 054,5	1 116,3	1 124,4	1 140,5	1 088,9	1 093,8	1 069,4	1 072,5
Autres frais de fonctionnement		251,4	254,6	231,4	263,0	283,5	277,5	271,2	255,3	253,3	179,4	171,8
TOTAL DES CONCOURS		4 124,1	4 259,9	3 932,5	5 131,6	6 241,2	6 052,0	6 089,7	6 373,9	6 742,3	6 080,6	6 089,6

Source : Concours publics à l'agriculture 2012 prévisionnels. MAAF/SAFLS/SDABC, 2012

Tableau 4 : Evolution des concours publics à l'Agriculture - Budget EUROPEEN entre les années 2002 et 2012 (en millions d'euros)

CONCOURS (en millions d'euros)		2002 exécuté	2003 exécuté	2004 exécuté	2005 exécuté	2006 exécuté	2007 exécuté	2008 exécuté	2009 exécuté	2010 exécuté	2011 exécuté	2012 exécuté
agriculture et territoires ruraux		9 883,6	10 220,0	9 996,0	10 359,3	11 087,8	9 363,8	9 310,3	9 558,1	9 458,5	9 739,4	9 502,0
marchés et revenus agricoles		9 133,0	9 263,3	9 009,8	9 239,5	9 811,9	8 473,3	8 480,8	8 798,8	8 681,8	8 745,2	8 544,6
régulation des marchés		1 708,4	1 585,8	1 173,5	1 059,9	830,6	534,5	491,5	340,9	237,0	371,2	275,2
aides liées aux produits		6 686,0	6 934,4	7 169,4	7 467,8	2 988,1	2 397,2	2 415,4	2 189,1	835,2	840,4	664,5
maîtrise de l'offre		553,9	566,2	445,9	522,6	103,5	(334,4)	(425,1)	350,0	64,8	64,8	12,9
paiements uniques et article 68		0,0	0,0	0,0	0,0	5 677,3	5 740,6	5 863,6	5 737,6	7 178,6	7 170,4	7 291,0
organisation et modernisation des filières		104,0	89,0	132,7	110,1	136,3	60,9	60,2	61,2	182,4	183,2	165,6
actions de promotion et qualité des produits		3,6	6,0	9,5	7,2	6,7	6,8	8,9	26,5	43,5	27,2	49,8
aide alimentaire		77,2	81,8	78,7	71,8	69,5	67,7	66,2	92,5	91,1	87,8	85,5
gestion des aléas de production et allègement des charges		0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	1,0	49,2	0,2	0,0
développement rural		731,4	919,0	956,2	1 094,1	1 246,6	864,7	759,3	666,0	754,7	952,3	904,3
installation, modernisation et maîtrise des pollutions		150,1	149,3	141,5	170,7	156,1	178,7	197,9	155,3	148,2	148,1	181,6
cessation d'activité en agriculture		14,8	10,5	12,7	12,7	10,9	9,6	5,0	3,3	1,7	0,8	0,5
compensation de handicaps naturels		219,6	230,5	244,5	262,8	261,8	295,5	284,5	289,8	306,9	322,5	316,0
mesures agro-environnementales		204,5	278,3	253,4	287,1	341,6	227,9	206,7	204,4	237,7	350,2	285,6
aménagement et protection de l'espace rural		99,9	217,0	260,4	323,1	366,3	152,8	3,6	9,9	42,2	98,0	93,0
transformation et commercialisation des produits agricoles		42,6	33,4	43,6	37,8	109,9	0,0	61,5	3,3	17,9	32,7	27,7
activités hippiques		0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
sécurité sanitaire des végétaux et des animaux		19,1	37,8	30,1	25,6	29,3	25,9	70,2	93,2	22,1	41,9	53,1
service public de l'équarrissage et élimination des farines animales		0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
lutte contre les maladies des végétaux et des animaux		19,1	37,8	30,1	25,6	29,3	25,9	70,2	93,2	22,1	41,9	53,1
Forêt		0,8	1,3	1,8	35,5	47,1	55,2	57,5	37,9	92,7	31,7	24,5
Développement économique de la filière forêt-bois		0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	42,6	36,1	89,8	26,6	21,4
Gestion du patrimoine forestier public		0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	14,5	1,6	2,5	5,1	3,1
Amélioration de la gestion et de l'organisation de la forêt privée		0,8	1,3	1,4	33,1	43,7	50,5	0,4	0,2	0,4	0,0	0,0
Prévention des risques et protection de la forêt		0,0	0,0	0,4	2,4	3,4	4,7	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Enseignement et recherche		1,0	3,1	2,7	2,7	3,0	1,6	2,5	5,5	11,1	16,7	13,9
Enseignement technique		0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,2	0,0	0,0	0,0
Apprentissage, formation continue et autres		1,0	3,1	2,7	2,7	3,0	1,6	2,5	5,3	11,1	16,7	13,9
Enseignement supérieur		0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Recherche, développement et transfert de technologie		0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Service généraux		4,6	9,2	2,8	2,1	2,2	2,7	2,1	3,6	5,5	6,5	7,6
Personnel		0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,7	1,4	2,3	2,1	2,6
Autres frais de fonctionnement		4,6	9,2	2,8	2,1	2,2	2,7	1,5	2,2	3,2	4,4	5,1
TOTAL DES CONCOURS		9 890,0	10 233,6	10 003,3	10 399,5	11 140,1	9 423,3	9 372,4	9 605,1	9 567,7	9 794,3	9 548,0

Source : Concours publics à l'agriculture 2012 prévisionnels. MAAF/SAFLS/SDABC, 2012

Méthodologie des concours publics à l'agriculture

Les concours publics à l'agriculture consolident les dépenses budgétaires en faveur du secteur agricole : dépenses du budget du ministère de l'agriculture, de l'agro-alimentaire et de la forêt (MAAF), à l'exception de celles spécifiques à la pêche et à l'aquaculture, financements inscrits dans les comptes spéciaux du trésor gérés par le MAAF, dépenses des budgets d'autres ministères pour les actions concourant aux mêmes finalités que celles du MAAF, dépenses du budget de l'Union Européenne dans le cadre de la Politique Agricole Commune (PAC).

Les dépenses relatives aux aides agricoles sont collectées au plus proche du bénéficiaire, soit auprès des opérateurs en charge des paiements (à l'exception de la Caisse Centrale de la Mutualité Sociale Agricole et de la Caisse Centrale de Réassurance pour lesquelles ce sont les délégations de crédit à ces organismes qui sont comptabilisées). En conséquence, les flux internes entre le ministère et ces opérateurs sont éliminés.

Les aides et les avantages fiscaux et certaines aides sociales (comme par exemple les dégrèvements d'impôts fonciers) ne sont pas retracés dans les concours publics à l'agriculture, sauf lorsqu'il s'agit de subventions effectivement versées aux bénéficiaires afin de réduire le coût d'acquisition de leurs approvisionnements. Par ailleurs, les aides des collectivités locales ne sont pas agrégées aux concours publics nationaux et communautaires. Elles font l'objet d'évaluations ponctuelles, la dernière évaluation exhaustive portant sur l'exercice 2002.

Les concours publics à l'agriculture sont répartis selon un découpage fonctionnel de quatre domaines, eux-mêmes subdivisés en sous-domaines et ensembles d'actions concourant à une même politique.

La présentation des concours publics à l'agriculture vise à rapprocher leur structure de celle du budget du MAAF en programmes et actions selon les principes de la LOLF. Elle reflète également la structuration de la PAC en deux piliers, les programmes eux-mêmes s'en rapprochant.

La période d'enregistrement des concours publics à l'agriculture est l'année budgétaire nationale. Les dépenses du budget de l'Etat sont celles exécutées au cours de l'année ; elles sont issues de chorus au 31 décembre de l'année considérée. On ne retient cependant pas les

dotations budgétaires aux organismes payeurs. Les dépenses de fonctionnement de ces opérateurs sont mesurées à partir de leurs comptes financiers. A partir de 2007, le fonds européen agricole de garantie (FEAGA) et le fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER) remplacent le Feoga-garantie et le Feoga-orientation. Le FEAGA finance les aides du premier pilier et le FEADER les soutiens au développement rural.

Les concours publics à l'agriculture sont présentés en distinguant les dépenses nationales et les dépenses communautaires. Les concours transitant par les organismes payeurs sont collectés en deux volets, partie nationale et partie communautaire. Les concours du budget du ministère, faisant l'objet d'un financement ou d'un cofinancement par voie de fonds de concours du FEAGA et du FEADER, sont conventionnellement répartis ainsi : le montant du fonds de concours est déduit de l'exécution de la ligne budgétaire concernée.

Dans le cadre d'une procédure de contrôle, la Commission européenne applique des corrections financières traduisant des refus de financement des dépenses engagées par les Etats membres, lorsqu'elles n'ont pas été exécutées conformément aux règles communautaires. Chaque année, le montant de ce refus d'apurement communautaire est pris en charge par le budget du ministère et constitue donc un concours public national supplémentaire qui s'ajoute aux autres concours financés sur des fonds nationaux. Parallèlement, les montants communautaires, mesurés à partir des sommes payées par les opérateurs et présentées à l'ACOFA, sont minorés du refus d'apurement puisque ce dernier n'est pas pris en charge par les fonds communautaires.

Certaines dépenses de soutien de marché sont en partie financées par des contributions spécifiques des producteurs (taxes de coresponsabilité laitière et céréalière jusqu'en 1993 et pénalités laitières pour dépassement des quotas). De même, le « montant temporaire », recette affectée au fonds temporaire de restructuration de l'industrie du sucre, qui fait parti du FEAGA, est également pris en compte dans l'évaluation des concours publics. Ces derniers sont présentés après déduction de l'ensemble de ces contributions.

Les dépenses financées par le compte d'affectation spéciale pour le développement agricole et rural (CAS DAR), qui est alimenté

par la taxe sur le chiffre d'affaires des exploitants agricoles, ne sont pas comptabilisées dans les concours public à l'agriculture.

Les principaux domaines et ensembles des concours publics sont :

1. Agriculture et territoires ruraux

11. Marchés et revenus agricoles

- 111. Régulation des marchés
- 112. Aides liées aux produits
- 113. Maîtrise de l'offre
- 114. Paiements uniques et article 68
- 115. Organisation et modernisation des filières
- 116. Promotion et qualité des produits
- 117. Aide alimentaire
- 118. Gestion des aléas de production et allègement des charges

12. Développement rural

13. Sécurité sanitaire

2. Forêt

3. Enseignement et recherche

4. Services généraux

Le compte social de l'agriculture prévisionnel pour 2012 ⁽¹⁾

Résumé	109
Le compte social des exploitants agricoles	110
Les prestations sociales	110
Les cotisations et les autres ressources	113
Le compte social des salariés agricoles	118
Les prestations sociales	118
Les cotisations et les autres ressources du compte	119

(1) Ce rapport a été préparé et présenté à la Commission des comptes de l'agriculture de la Nation par Estelle GEORGE au Bureau des organismes de protection sociale agricole du ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt.

LE COMPTE SOCIAL DE L'AGRICULTURE PREVISIONNEL POUR 2012

Le compte social prévisionnel des exploitants agricoles pour 2012 se caractérise par une légère augmentation des dépenses de prestations sociales versées aux actifs et inactifs par rapport à 2011 (+ 0,6 %).

L'orientation à la baisse des prestations vieillesse se poursuivrait avec une diminution de ces dépenses de 0,9 %, tandis que les prestations de la branche famille resteraient stables. En revanche, les prestations maladie augmenteraient sensiblement de 2,5 %, par l'effet de l'accroissement du poste médico-social et des dépenses hospitalières en établissements publics.

Le produit des cotisations augmenterait de 7,1 % grâce aux évolutions positives des revenus agricoles de 2010 et 2011, après le repli de 2,4 % observé en 2011. Compte tenu de la suppression de la compensation démographique généralisée maladie qui est intervenue en 2011 et l'affectation en lieu et place d'une fraction de la contribution sociale de solidarité des sociétés, la structure du financement du régime reste marquée par la place prééminente des impôts et taxes affectés tandis que la part des transferts entre gestions reste stable.

Le total des dépenses s'élèverait à 16,7 Md€ et les recettes représenteraient 15,7 Md€. Le solde du compte social des exploitants agricoles se traduirait par un déficit de 0,9 Md€, inférieur de 7,6 % à celui de 2011.

Le compte social des salariés agricoles serait marqué par une augmentation des prestations de 1,8 %, plus rapide que celles observées en 2011 (+ 1,1 %) et 2010 (+ 1,2 %). La progression des dépenses concernerait l'ensemble des branches, avec une hausse de 2,5 % pour les dépenses de santé, de 1,5 % pour les prestations vieillesse et de 0,6 % pour les prestations famille.

Le total des prestations servies aux salariés agricoles représente 4,7 Md€ en 2012.

Les différentes branches du régime des salariés agricoles étant intégrées au régime général, le compte social est par construction équilibré par des subventions des caisses nationales du régime général.

Le compte social des exploitants agricoles

Les prestations sociales

Depuis plusieurs années, le vieillissement et l'érosion de la population protégée font progresser les dépenses maladie, affectent les produits de compensations démographiques et, a contrario, font diminuer les prestations vieillesse et famille.

Le compte prévisionnel 2012 s'inscrit globalement dans cette tendance avec une progression des dépenses de santé de 2,5 %, une diminution des dépenses vieillesse de 0,9 % et une très légère progression des dépenses famille de 0,4 %.

Au total, les prestations sociales versées aux exploitants actifs et inactifs augmenteraient de 0,7 % par rapport à 2011. Après correction de l'indice des prix à la consommation, la baisse serait de 1,3 %.

1) Les dépenses de santé

Au cours de ces dernières années, l'impact de la baisse tendancielle du nombre de bénéficiaires en assurance maladie est contrebalancé par le vieillissement de la population qui induit un surcoût de consommation des prestations exécutées en établissements de soins.

Comme les années passées, deux évolutions aux effets dissemblables seraient observées en 2012.

En premier lieu, le poste médico-social progresserait

toujours de manière dynamique avec une évolution de 6,5 % en 2012 contre 4,2 % en 2011.

Le dynamisme de ce poste repose sur l'ouverture de nouvelles places au sein des établissements médico-sociaux, notamment en établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes et en service de soins infirmiers à domicile, conformément au plan solidarité grand âge. Ces créations de places correspondent aux besoins d'un régime dont la part de la population âgée de 80 ans et plus, déjà importante, ne cesse de croître. La part des patients de plus de 80 ans dans le régime agricole est passée de 14,8 % en 2009 à 16 % en 2011.

En second lieu, la diminution des soins de ville se poursuivrait en 2012 (- 1,1 %), dans la continuité de 2011 et de 2010 (- 0,8 % pour chacune de ces deux années). Cette tendance à la baisse s'explique notamment par le recul démographique de la population protégée et les mesures d'économies intégrées dans la gestion du risque et les plans de maîtrise médicalisée, en particulier sur le poste des remboursements de médicaments.

En 2012, les dépenses des établissements hospitaliers à tarification administrative enregistraient une progression de 5,1 %, alors que ce poste avait diminué en 2011 d'une manière atypique suite à de fortes régularisations de facturations négatives sur la facturation des établissements au titre de 2010.

TABLEAU 1 : REMBOURSEMENTS MALADIE - Valeurs en millions d'euros - évolutions en indice

	1990	1995	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
REMBOURSEMENTS MALADIE (en euros courants)	4 062	4 968	5 266	5 396	5 876	6 011	6 344	6 169	6 378	6 502	6 533	6 826	6 900	6 743	6 910
<i>Evol° n/n-1</i>			101,5	102,5	108,9	102,3	105,5	97,2	103,4	101,9	100,5	104,5	101,1	97,7	102,5
<i>Evol base 100 en 1990</i>	100	122,3	129,7	132,9	144,7	148,0	156,2	151,9	157,0	160,1	160,9	168,0	169,9	166,0	170,1
REMBOURSEMENTS MALADIE (en euros constants)	4 062	4 484	4 584	4 626	4 787	4 869	4 973	4 832	4 912	4 935	4 824	5 019	4 990	4 771	4 793
<i>Evol° n/n-1</i>			101,9	100,9	103,5	101,7	102,1	97,2	101,6	100,5	97,7	104,1	99,4	95,6	100,5
<i>Evol base 100 en 1990</i>	100	110,4	112,9	113,9	117,9	119,9	122,4	119,0	120,9	121,5	118,8	123,6	122,8	117,5	118,0

Source : Compte social de l'agriculture prévisionnel 2012 - MAAF/SAFSL/SDTPS

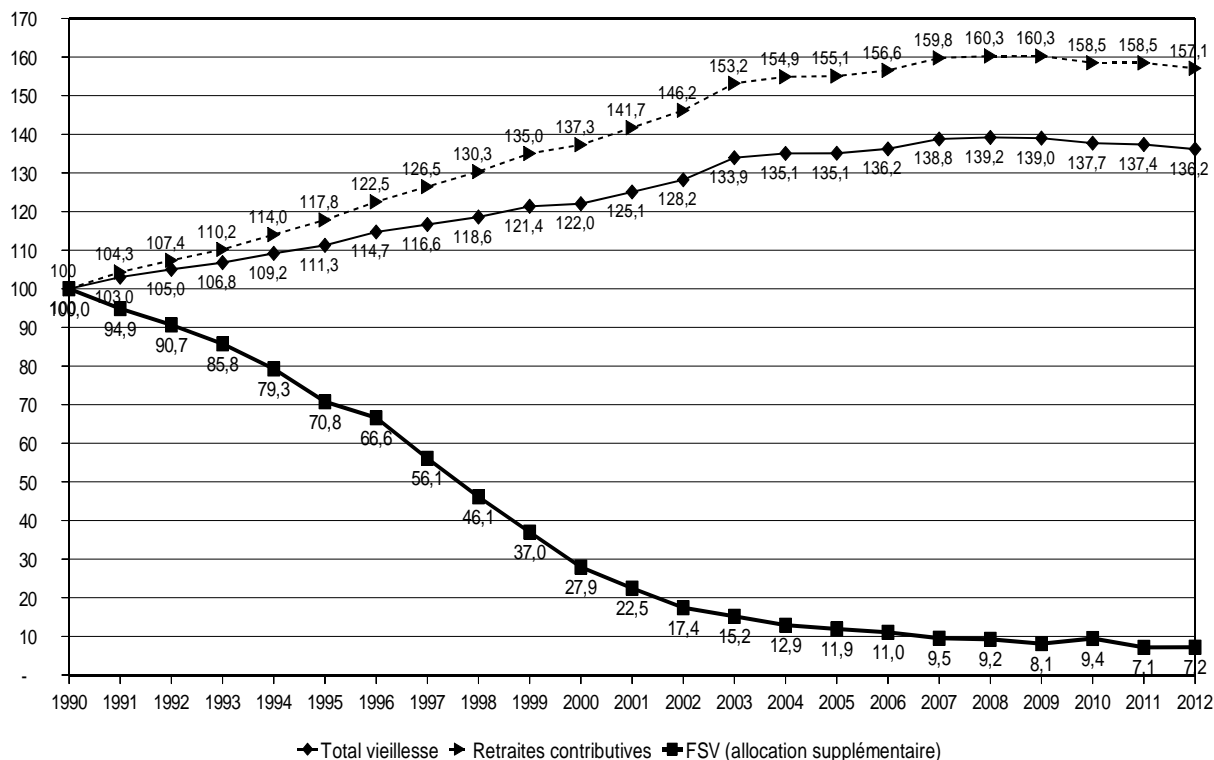
TABLEAU 2 : PRESTATIONS VIEILLESSE - Valeurs en millions d'euros - évolutions en indice

	1990	1995	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
PRESTATIONS VIEILLESSE (en euros courants)	6 382	7 100	7 787	7 982	8 183	8 548	8 620	8 621	8 695	8 857	8 884	8 872	8 789	8 766	8 691
<i>Evol° n/n-1</i>			100,6	102,5	102,5	104,5	100,8	100,0	100,8	101,9	100,3	99,9	99,1	99,7	99,1
<i>Evol base 100 en 1990</i>	100	111,3	122,0	125,1	128,2	133,9	135,1	135,1	136,2	138,8	139,2	139,0	137,7	137,4	136,2
PRESTATIONS VIEILLESSE (en euros constants)	6 382	6 408	6 643	6 704	6 756	6 926	6 869	6 753	6 696	6 723	6 559	6 524	6 355	6 202	6 029
<i>Evol° n/n-1</i>			99,0	100,9	100,8	102,5	99,2	98,3	99,2	100,4	97,6	99,5	97,4	97,6	97,2
<i>Evol base 100 en 1990</i>	100	100,4	104,1	105,1	105,9	108,5	107,6	105,8	104,9	105,3	102,8	102,2	99,6	97,2	94,5

Source : Compte social de l'agriculture prévisionnel 2012 - MAAF/SAFSL/SDTPS

Cette augmentation, conjuguée à celle des dépenses en établissements médico-sociaux, explique la hausse des dépenses totales maladie qui serait de 2,5 % en 2012.

GRAPHIQUE 1 : PRESTATIONS SOCIALES DES EXPLOITANTS AGRICOLES 1990 A 2012 VIEILLESSE
(en euros courants - base 100 en 1990)



Source : Compte social de l'agriculture prévisionnel 2012 - MAAF/SAFSL/SDTPS

2) Les allocations vieillesse

En 2012, la baisse des prestations vieillesse de base et complémentaire obligatoire devrait se poursuivre mais à un rythme plus élevé qu'en 2011, avec - 0,9 % contre - 0,3 % en 2011.

Les pensions de base de droit direct baisseraient de 1,2 % tandis que celles de droits dérivés resteraient stables.

Ces évolutions sont liées à l'érosion démographique de la population des retraités avec ces dernières années un nombre de décès près de 2,5 fois supérieur au nombre d'attributions de retraites ; elles seraient accentuées, en outre, par les premiers effets de la réforme des retraites de 2010 avec le relèvement progressif de 60 à 62 ans de l'âge légal de départ à la retraite à compter de la génération 1951.

La diminution des effectifs contrebalance ainsi l'effet prix constitué de la revalorisation générale des pensions qui est de 2,1 % en 2012.

Les catégories les plus touchées par le déclin démographique sont les anciens conjoints et aides familiaux alors que les effectifs des anciens chefs d'exploitation diminuent moins fortement.

Ce phénomène explique en partie la progression de 2,4 % des prestations de retraite complémentaire obligatoire. L'autre explication réside dans l'extension du bénéfice de la retraite complémentaire obligatoire aux conjoints et aides familiaux à compter de 2011.

3) Les prestations familiales

Les prestations famille augmenteraient légèrement de 0,4 % malgré une diminution constante du nombre de familles bénéficiaires sous le double effet de la revalorisation de la base mensuelle de calcul des allocations familiales de 1 % et surtout de celle de l'allocation de rentrée scolaire de 25 % et de l'allocation aux adultes handicapés de 2,2 % au 1^{er} avril 2012, puis à nouveau de 2,2 % au 1^{er} septembre 2012.

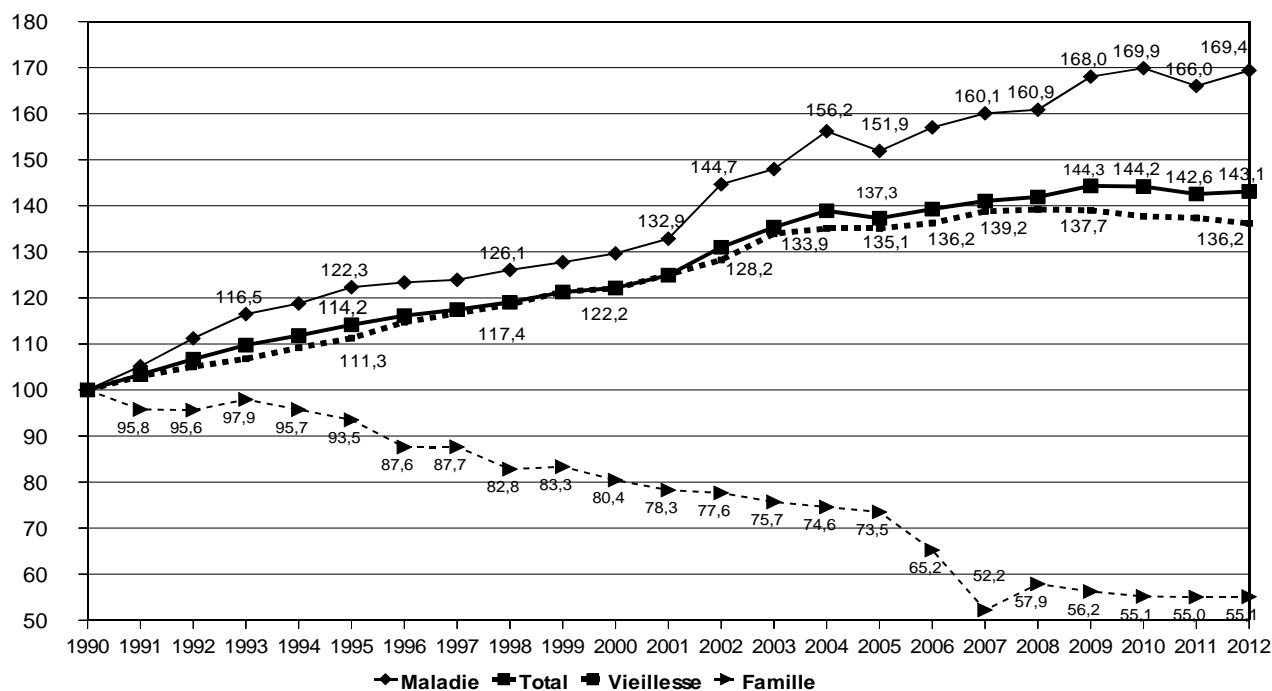
TABLEAU 3 : PRESTATIONS FAMILIALES - Valeurs en millions d'euros - évolutions en indice

	1990	1995	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
PRESTATIONS FAMILIALES (en euros courants)	709	663	570	555	550	537	529	521	462	370	410	399	391	390	392
<i>Evol° n/n-1</i>			96,5	97,3	99,2	97,5	98,5	98,6	88,7	80,0	110,9	97,2	98,1	99,8	100,6
<i>Evol base 100 en 1990</i>	100	93,5	80,4	78,3	77,6	75,7	74,6	73,5	65,2	52,2	57,9	56,2	55,1	55,0	55,3
PRESTATIONS FAMILIALES (en euros constants)	709	598	486	466	454	435	421	408	356	281	303	293	283	276	272
<i>Evol° n/n-1</i>			95,0	95,8	97,5	95,7	96,9	96,9	87,2	78,9	107,8	96,8	96,4	97,6	98,6
<i>Evol base 100 en 1990</i>	100	84,4	68,6	65,7	64,1	61,3	59,4	57,6	50,2	39,6	42,7	41,4	39,9	38,9	38,4

TABLEAU 4 : REPARTITION DES PRESTATIONS - Valeurs en millions d'euros

NATURE DES PRESTATIONS	1990	1995	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
MONTANTS en Meuros courants															
REMBOURSEMENTS MALADIE	4 062	4 968	5 266	5 396	5 876	6 011	6 344	6 169	6 378	6 502	6 533	6 826	6 900	6 743	6 910
VIEILLESSE	6 382	7 100	7 787	7 982	8 183	8 548	8 620	8 621	8 695	8 857	8 884	8 872	8 789	8 766	8 691
FAMILIALES	709	663	570	555	550	537	529	521	462	370	410	399	391	390	392
TOTAL	11 153	12 731	13 624	13 933	14 609	15 095	15 493	15 312	15 535	15 730	15 827	16 096	16 080	15 900	15 994
en pourcentage du total															
REMBOURSEMENTS MALADIE	36%	39%	39%	39%	40%	40%	41%	40%	41%	41%	41%	42%	43%	42%	43%
VIEILLESSE	57%	56%	57%	57%	56%	57%	56%	56%	56%	56%	56%	55%	55%	55%	54%
FAMILIALES	6%	5%	4%	4%	4%	4%	3%	3%	3%	2%	3%	2%	2%	2%	2%

GRAPHIQUE 2 : PRESTATIONS SOCIALES DES EXPLOITANTS AGRICOLES 1990 A 2012 (en euros courants - base 100 en 1990)



Source : Compte social de l'agriculture prévisionnel 2012 - MAAF/SAFSL/SDTPS

Les cotisations et autres ressources

La protection sociale des exploitants agricoles est financée par trois grands types de ressources :

- les cotisations professionnelles ;
- les transferts entre organismes au titre de la solidarité interprofessionnelle ou inter-régimes ;
- les impôts et taxes affectés au titre de la solidarité nationale.

1) Les cotisations professionnelles

En 2012, le rendement des cotisations professionnelles enregistrerait une augmentation de 7,1 %, résultat de l'évolution positive des revenus agricoles en 2010 et 2011.

Les revenus professionnels pris en compte dans l'assiette de cotisations sont constitués de la moyenne des revenus se rapportant aux trois années antérieures à celle au titre de laquelle les cotisations sont dues. Cette assiette triennale, qui constitue l'assiette de droit commun, concerne 85 % des cotisants. Pour eux, l'assiette des cotisations 2012 comporte deux années positives en termes d'évolution de revenus, alors que l'assiette 2011 comprenait des revenus 2008 et 2009 en forte baisse. Pour les 16 % de cotisants optant pour une assiette annuelle, l'assiette des cotisations 2012 est constituée des revenus professionnels 2011.

L'augmentation des recettes de cotisations serait de 9,2 % en maladie et famille et de 4,5 % en vieillesse. Ces évolutions différenciées s'expliquent par l'existence d'assiettes minimales différentes selon les branches et le plafonnement de certaines cotisations.

En 2012, la participation professionnelle aux ressources du compte social s'établirait à 18,8 %, en progression de 1,2 point par rapport à 2011.

2) Les transferts de gestion

La part des transferts de gestion dans le financement du régime serait stable, à 30,7 %, après la forte baisse observée en 2011 qui résultait de la suppression du dispositif de compensation démographique généralisée maladie.

Pour assurer la neutralité financière de cette suppression, il est rappelé que la loi de financement de la sécurité sociale pour 2011 a prévu le transfert au régime des non-salariés agricoles d'une fraction de 31 % du produit de la contribution sociale de solidarité des sociétés (C3S).

Cette modification a affecté la structure des recettes du compte social en 2011 avec une diminution des transferts entre gestions et une augmentation de la part des impôts et taxes affectés.

Les transferts représenteraient 5,1 Md€ en 2012 et augmenteraient de 3,3 % par rapport à 2011. Ils sont constitués :

- de la compensation démographique vieillesse pour 3,77 Md€ ;
- de l'affectation d'une partie du produit de la contribution sociale généralisée pour 0,55 Md€ ;
- de remboursements de prestations (par le fonds de solidarité vieillesse et la caisse nationale de solidarité pour l'autonomie notamment) et des contributions d'équilibre du régime général pour 0,82 Md€.

TABLEAU 5 : EVOLUTION DES COTISATIONS ET DES EMPLOIS

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Ensemble des cotisations dont :	0,1%	11,2%	-0,6%	0,2%	-1,0%	-1,8%	5,3%	5,6%	-8,0%	-2,4%	7,1%
Cotis. techn. d'ass. Maladie	1,7%	1,3%	-1,4%	-1,0%	-0,8%	-1,1%	5,1%	6,3%	-7,9%	-2,8%	9,4%
Cotis. techn. d'ass. Vieillesse	0,5%	33,2%	1,1%	-0,2%	0,1%	-1,7%	4,7%	4,1%	-6,6%	-0,5%	4,5%
Cotis. techn. d'ass. Famille	-0,6%	-0,3%	-3,4%	-1,1%	-1,3%	-3,0%	9,1%	8,4%	-11,7%	-4,5%	9,3%
Ensemble des emplois	3,1%	3,1%	2,2%	0,5%	0,5%	1,7%	2,2%	0,3%	-0,2%	-1,3%	0,7%
dont prestations	3,3%	3,6%	1,9%	0,5%	0,5%	1,7%	1,5%	1,7%	-0,1%	-1,1%	0,6%

Source : Compte social de l'agriculture prévisionnel 2012 - MAAF/SAFSL/SDTPS

L'augmentation des transferts de gestion résulterait essentiellement de la dégradation du résultat de la branche maladie des exploitants agricoles en 2012 avec un déficit technique prévu de 167 M€ contre un excédent de 61 M€ en 2011, déficit qui devra être apuré par une compensation d'équilibre du régime général.

3) Les ressources affectées par l'Etat

Elles constituent le dernier volet du financement des dépenses sociales agricoles.

Les principales recettes fiscales de l'Etat affectées au régime de protection sociale agricole des non-salariés agricoles sont la taxe sur les véhicules de société (1 Md€ prévu en 2011), une fraction de la C3S (1,4 Md€), la cotisation de sécurité sociale sur les boissons alcoolisées (0,6 Md€), les droits d'accises sur les alcools (2,6 Md€), les taxes spéciales sur les farines et les huiles (0,2 Md€) et une fraction de droits sur les tabacs (2 Md€).

Ces recettes fiscales s'établiraient à 7,5 Md€ en 2012, contre 7,9 Md€ en 2011, soit une évolution de - 2,4 %. Cette diminution est liée à la hausse de la fiscalité sur les alcools forts dans le cadre de la loi

de financement de la sécurité sociale pour 2012 qui a engendré des comportements d'achat et de stockage anticipés de la part des acteurs avant le 1^{er} janvier 2012. Ce phénomène a conduit à un surcroît de recettes en 2011 et à une diminution des droits perçus sur les premiers mois de l'année 2012.

Les ressources affectées par l'État (voir histogramme ci-après) représentent depuis 2011 la première source de financement du régime. Elles représenteraient un taux de couverture des charges de 45 % en 2012 contre 46 % en 2011.

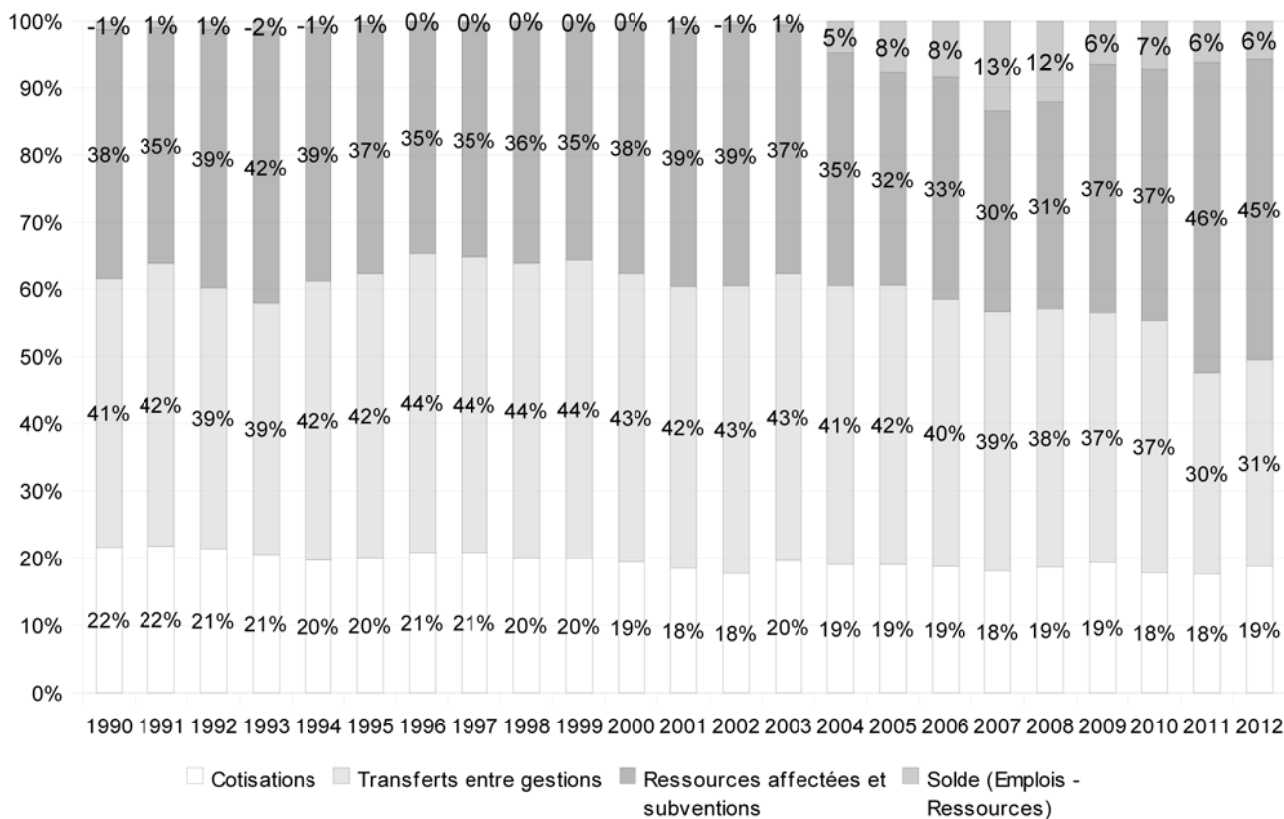
Le compte social 2012 se solderait par un déficit de 931 M€, soit 5,5 % du total des charges. Ce solde, en diminution de 7,6 % par rapport à 2011, représente le déficit non financé de la branche vieillesse, les autres branches étant intégrées financièrement au régime général.

TABLEAU 6 : REPARTITION DES RESSOURCES DU COMPTE SOCIAL

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Cotisations	18,0%	19,6%	19,0%	19,0%	18,7%	18,0%	18,6%	19,5%	17,8%	17,6%	18,8%
Ressources affectées	34,4%	33,2%	34,1%	31,0%	32,6%	29,5%	30,3%	36,3%	37,5%	46,4%	45,0%
Transferts entre gestions	43,3%	42,7%	41,4%	41,5%	39,7%	38,5%	38,4%	36,2%	37,5%	29,9%	30,7%
Solde	4,3%	4,5%	5,5%	8,5%	9,0%	14,0%	12,7%	8,0%	7,2%	6,1%	5,6%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Source : Compte social de l'agriculture prévisionnel 2012 - MAAF/SAFSL/SDTPS

GRAPHIQUE 3 : COMPTES SOCIAUX DES EXPLOITANTS AGRICOLES POUR LES ANNEES 1999 A 2012
Structure des ressources en % de la couverture des emplois



Source : Compte social de l'agriculture prévisionnel 2012 - MAAF/SAFSL/SDTPS

COMPTES SOCIAUX DES EXPLOITANTS AGRICOLES
POUR LES ANNEES 2011 (semi-définitif) et 2012 (prévisionnel)
RECETTES

(en millions d'euros)

CATEGORIES DE RESSOURCES	RECETTES AFFERENTES AUX EXPLOITANTS AGRICOLES ET ASSIMILES					
	2011 semi-définitif		2012 prévisionnel		2012 / 2011 indice valeur	
	TOTAL	dont actifs	TOTAL	dont actifs	TOTAL	dont actifs
I - COTISATIONS						
A/ - ASSURANCE MALADIE obligatoire et volontaire						
.Cotisations techniques a'	1 099,6	934,7	1 202,6	1 022,2	109,4	109,4
.Cotisations complémentaires b'	182,7	167,7	198,2	181,9	108,5	108,5
Sous-total : ASSURANCE MALADIE c=a+b	1 282,4	1 102,4	1 400,8	1 204,1	109,2	109,2
B/ - PRESTATIONS FAMILIALES						
.Cotisations techniques d	260,2	260,2	284,3	284,3	109,3	109,3
.Cotisations complémentaires e	64,8	64,8	70,6	70,6	108,8	108,8
Sous-total : PFA f=d+e	325,0	325,0	354,9	354,9	109,2	109,2
C/ - ASSURANCE VIEILLESSE						
Cotisations techniques individuelles g'						
Cotisations techniques fiscales g"						
.Cotisations techniques totales g=g'+g"	1 123,0	1 123,0	1 173,9	1 173,9	104,5	104,5
.Cotisations complémentaires h	175,7	175,7	183,1	183,1	104,2	104,2
Sous-total : VIEILLESSE i=g+h	1 298,6	1 298,6	1 357,0	1 357,0	104,5	104,5
TOTAL COTISATIONS						
.Cotisations techniques j=a+d+g	2 482,8	2 317,8	2 660,9	2 480,5	107,2	107,0
.Cotisations complémentaires k=b+e+h	423,2	408,2	451,8	435,5	106,8	106,7
.Divers l	19,8	19,8	22,1	22,1	111,9	111,9
SOUS-TOTAL (I) COTISATIONS m=j+k+l	2 925,8	2 745,8	3 134,8	2 938,1	107,1	107,0
II - RESSOURCES AFFECTEES	7 701,1		7 515,7		97,6	
Dt taxes tabacs, alcools, vins... et taxe véhicules de société						
III - TRANSFERTS ENTRE GESTIONS						
.Compensation démographique n	3 776,5		3 765,5		99,7	
.Fonds de solidarité vieillesse et Fonds spécial d'invalidité o	437,3		438,1		100,2	
.CSG p	586,5		549,2		93,6	
.Contribution CNAF q	114,5		93,0		81,2	
.Prises en charge prestations et subvention d'équilibre CNAM r	57,2		290,9		505,8	
SOUS-TOTAL (III) TRANSFERTS ENTRE GESTIONS n à r	4 972,1		5 136,7		103,3	
IV - SOLDE	1 007,8		931,0		92,4	
TOTAL PROTECTION SOCIALE I à IV	16 606,8		16 718,2		100,7	

Source : Compte social de l'agriculture prévisionnel 2012 - MAAF/SAFSL/SDTPS

COMPTES SOCIAUX DES EXPLOITANTS AGRICOLES
POUR LES ANNEES 2011 (semi-définitif) et 2012 (prévisionnel)
DEPENSES

(en millions d'euros)

CATEGORIES D'EMPLOIS	DEPENSES AFFERENTES AUX EXPLOITANTS AGRICOLES ET ASSIMILES				2012/2011 indice valeur	
	2011 provisoire		2012 prévisionnel		TOTAL	dont actifs
	TOTAL	dont actifs	TOTAL	dont actifs		
I - PRESTATIONS						
A/ - SANTE						
.Assurance maladie obligatoire et volontaire						
- Maladie : médecine de ville	2 675,2		2 646,7		98,9	
- Maladie : établissements médico-sociaux	934,7		995,3		106,5	
- Maladie : établissements cliniques privées	521,9		519,5		99,5	
- Maladie : établissements tarification administrative	2 534,9		2 664,0		105,1	
- Maladie : divers	76,7		84,5		110,2	
Total maladie	6 743,4	2 253,0	6 910,1	2 308,7	102,5	102,5
- Invalidité	64,0	64,0	65,7	65,7	102,6	102,6
Sous-total : SANTE	6 807,3	2 316,9	6 975,8	2374,3	102,5	102,5
B/ - VIEILLESSE						
.Assurance vieillesse : droits propres	6 986,9		6 900,3		98,8	
.Assurance vieillesse : droits dérivés	1 306,9		1 307,5		100,0	
.retraite complémentaire obligatoire	472,3		483,7		102,4	
Sous-total : VIEILLESSE	8 766,2		8 691,5		99,1	
D/ - FAMILLE						
.Prestations familiales	347,9	347,9	348,5	348,5	100,2	100,2
.Allocation adultes handicapés (AAH)	42,1	42,1	43,8	43,8	104,0	104,0
.Assurance maternité	30,8	30,8	30,2	30,2	98,1	98,1
Sous-total : FAMILLE	420,9	420,9	422,5	422,5	100,4	100,4
SOUS-TOTAL (I) PRESTATIONS	15 994,4	2 737,8	16 089,8	2 796,8	100,6	102,2
II - TRANSFERTS ENTRE GESTIONS						
.Contribution au régime des praticiens	104,9		102,7		97,9	
.Contribution au régime des étudiants	9,0		9,0		100,0	
.Contributions et transferts divers	71,7		60,9		84,9	
SOUS-TOTAL (II) TRANSFERTS ENTRE GESTIONS	185,6		172,5		93,0	
III - CHARGES DE GESTION						
.Gestion : maladie	182,7		198,2		108,5	
.Gestion : vieillesse	179,3		187,2			
.Gestion : famille	64,8		70,6		108,8	
SOUS-TOTAL (III) CHARGES DE GESTION	426,8		455,9		106,8	
TOTAL PROTECTION SOCIALE I à III	16 606,8		16 718,2		100,7	

Source : Compte social de l'agriculture prévisionnel 2012 - MAAF/SAFSL/SDTPS

Le compte social des salariés agricoles

Les prestations sociales

Les prestations sociales versées aux salariés des établissements agricoles augmenteraient en 2012 de 1,8 %, à un rythme plus élevé qu'en 2011 et 2010 (+ 1,2 %) et s'établiraient à 4,6 Md€. Après correction de l'indice des prix à la consommation hors tabac, les prestations versées en 2012 seraient en diminution pour la troisième année consécutive (- 0,2 % en 2012 après - 0,8 % en 2011 et - 0,5 % en 2010).

Avec les transferts et les charges de gestion, le total des dépenses s'élève à 4,7 Md€, en progression de 1,4 % par rapport à 2011.

1) Les dépenses de santé

L'ensemble des dépenses de santé (assurance maladie au sens strict, assurance invalidité et assurance contre les accidents du travail et les maladies professionnelles) progresseraient en 2012 de 2,5 %, après deux années d'augmentations plus modérées.

Les dépenses d'assurance maladie enregistrent une croissance de 2,2 % contre + 0,6 % en 2011 et + 1,1 % en 2010. Trois postes de dépenses concourraient à cette évolution : les dépenses d'honoraires, notamment des auxiliaires médicaux suite aux revalorisations tarifaires, les dépenses des établissements médico-sociaux pour personnes âgées et les dépenses des établissements hospitaliers après de substantielles régularisations négatives de facturation en 2011.

Les prestations au titre de l'invalidité augmenteraient fortement (+ 6,1 %) après + 3,1 % en 2011, sous le double effet de la revalorisation des pensions de 2,1 % au 1^{er} avril 2012 et de la diminution du nombre d'attributions d'un avantage de vieillesse se substituant aux pensions d'invalidité.

Quant aux dépenses relatives aux accidents du travail et aux maladies professionnelles, elles augmenteraient de 2,8 % en 2012, soit une évolution semblable à 2011 (3 %).

2) Les allocations vieillesse

Les dépenses d'assurance vieillesse devraient augmenter en 2012 de 1,5 %, à un taux comparable à celui de 2011 (+ 1,6 %).

Cette évolution découlerait de la revalorisation des pensions de 2,07 % en 2011 en moyenne annuelle. Cet effet prix serait partiellement compensé par un effet volume constitué de la baisse du nombre de retraités de 0,6 % en lien avec la réforme des retraites de 2010. Le nombre d'attributions de droits propres qui avait diminué de 16 % en 2011, devrait continuer à décroître en 2012.

3) Les prestations familiales

Les prestations relatives à la famille augmenteraient faiblement de + 0,6 %, à un rythme comparable à 2011. Cette évolution résulterait de la diminution constante du nombre de familles bénéficiaires qui compenserait partiellement la revalorisation de la base mensuelle de calcul des allocations familiales de 1 % et de l'allocation de rentrée scolaire de 25 %.

Les prestations vieillesse représenteraient presque la moitié des charges du compte des salariés agricoles (49 %), contre 42 % pour les charges de santé et 9 % pour les charges de prestations familiales.

Tableau 7 : Evolution des prestations sociales versées aux salariés des exploitants agricoles

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	Part en 2012
- Santé	5,3%	0,8%	4,4%	2,4%	3,1%	3,4%	1,3%	1,0%	2,5%	41,9%
- Vieillesse	2,2%	3,0%	2,9%	3,0%	3,2%	1,7%	1,1%	1,6%	1,5%	48,8%
- Famille	2,2%	4,0%	3,7%	1,0%	2,1%	3,5%	1,2%	0,5%	0,6%	9,3%
Ensemble	3,5%	2,2%	3,6%	2,6%	3,0%	2,6%	1,2%	1,2%	1,8%	100,0%
Après division par l'indice des prix hors tabac	1,8%	0,4%	1,9%	1,1%	0,2%	2,1%	-0,5%	-0,9%	-0,2%	

Les cotisations et autres ressources

Comme l'indique le tableau n° 8 ci-dessous, l'ensemble des cotisations à la charge des salariés et des employeurs de main-d'œuvre continuerait à augmenter en 2012 de 3,8 %, mais à un niveau moins élevé qu'en 2011 (+ 5,5 %).

Cette progression résulterait des revalorisations du SMIC en 2012 de 0,3 % au 1^{er} janvier et de 2 % au 1^{er} juillet et d'une nouvelle hausse de l'emploi salarié dans la continuité de 2011 et après deux années de dépression en 2009 et 2010.

Toutefois, l'évolution positive de la masse salariale pourrait être sérieusement contrariée par la baisse de la production viticole. Le poids de la viticulture dans l'emploi saisonnier est important et les impacts de cette baisse restent encore difficilement mesurables compte tenu du décalage d'un trimestre entre les émissions de cotisations et la période d'emploi.

Les autres ressources dont bénéficie le régime, qui représentent 3,1 Md€, regroupées sous l'appellation « transferts entre gestions » dans le compte social, comprennent :

- les subventions d'équilibre du régime général ;

- la compensation démographique vieillesse ;
- les prises en charge de prestations par le FSV et la caisse nationale de solidarité pour l'autonomie ;
- des impôts et taxes affectés pour la compensation des allègements généraux de cotisations sur les bas salaires ;
- et des cotisations prises en charge par l'État au titre d'autres dispositifs d'exonérations, notamment au titre des travailleurs saisonniers.

Ces ressources seraient stables par rapport à 2011 avec une diminution de 13 % des compensations d'équilibre du régime général, mais qui serait compensée par une augmentation du produit de la compensation démographique vieillesse de 4 %.

Par rapport à 2011, la part des ressources extérieures serait en légère baisse pour représenter 65 % du total des recettes du compte social des salariés agricoles contre 66 % en 2011.

Tableau 8 : Evolution des cotisations du compte social des salariés agricoles

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Ensemble des cotisations du régime dont :	4,0%	3,3%	1,0%	1,4%	-1,4%	2,6%	-0,6%	5,5%	3,8%
- cotisations des employeurs	4,0%	3,2%	0,8%	1,2%	2,1%	2,6%	-0,9%	5,7%	3,3%
- cotisations des salariés agricoles	4,0%	3,5%	1,4%	2,0%	-8,4%	2,6%	0,0%	5,0%	5,0%

Source : Compte social de l'agriculture prévisionnel 2012 - MAAF/SAFSL/SDTPS

Tableau 9 : Répartition des ressources du compte social des salariés agricoles

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
- Cotisations	36,0%	36,4%	35,5%	35,1%	33,7%	33,7%	33,1%	34,5%	35,4%
dont à charge des employeurs	24,3%	24,5%	23,9%	23,6%	23,4%	23,4%	22,9%	24,0%	24,4%
- Transferts entre gestions	64,0%	63,6%	64,4%	64,8%	66,3%	66,3%	66,9%	65,5%	64,6%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Source : Compte social de l'agriculture prévisionnel 2012 - MAAF/SAFSL/SDTPS

COMPTES SOCIAUX DES SALARIES AGRICOLES
POUR LES ANNEES 2011 (semi-définitif) et 2012 (prévisionnel)

RECETTES

(en millions d'euros)

CATEGORIES DE RESSOURCES	RECETTES AFFERENTES AUX SALARIES D'EXPLOITATION					
	2011 semi définitif		2012 prévisionnel		Indice 2012/2011	
	TOTAL	dont employ.	TOTAL	dont employ.	TOTAL	dont employ.
I-COTISATIONS						
A/ - ASSURANCES SOCIALES AGRICOLES						
-Cotisations techniques						
. salariales	a	493,95		518,88	105,0	
. patronales	b	714,92	714,9	739,29	739,3	103,4
. Total	c	1 208,9	714,9	1 258,2	739,3	104,1
. Total	c	1 208,9	714,9	1 258,2	739,3	104,1
-Cotisations complémentaires	d	108,78	108,8	112,47	112,5	103,4
Sous-total: ASSURANCE OBLIGATOIRE	e=c+d	1 317,7	823,7	1 370,6	851,8	104,0
B/ -ASSURANCE FAMILLE						
-Cotisations techniques	f	105,9	105,9	109,5	109,5	103,4
-Cotisations complémentaires	g	35,1	35,1	36,3	36,3	103,4
Sous-total: PRESTATIONS FAMILIALES	h=f+g	141,0	141,0	145,8	145,8	103,4
C/ - ASSURANCE ACCIDENTS DU TRAVAIL ET MALADIES PROFESSIONNELLES						
-Cotisations techniques	i	134,79	134,8	139,63	139,6	103,6
-Cotisations complémentaires	j	21,37	21,4	20,69	20,7	96,8
Sous-total : ACCIDENTS DU TRAVAIL	k=i+j	156,2	156,2	160,3	160,3	102,7
SOUS-TOT.(I) COTISATIONS hors chômage	l=e+h+k	1 614,8	1 120,9	1 676,8	1 157,9	103,8
II-TRANSFERTS ENTRE GESTIONS						
. Intégration régime général, compensation démographique, ITAF	...	2 507,07		2 495,99		99,6
. Autres transferts : cotisations prises en charge par l'Etat	m	561,24		567,91		101,2
SOUS-TOTAL(II) TRANSFERTS ENTRE GESTIONS	n=l+m	3 068,3		3 063,9		99,9
TOTAL PROTECTION SOCIALE (I) à (II)		4 683,1		4 740,7		101,2
ASSURANCE CHÔMAGE Cotisations des exploitants	o		236,3		245,0	103,7
SOUS-TOT. (I) COTISATIONS y compris chômage	l+o		1 357,2		1 402,9	103,4

Source : Compte social de l'agriculture prévisionnel 2012 - MAAF/SAFSL/SDTPS

COMPTES SOCIAUX DES SALAIRES AGRICOLES
POUR LES ANNEES 2011 (semi-définitif) et 2012 (prévisionnel)

DEPENSES

(en millions d'euros)

CATEGORIES D'EMPLOIS	DEPENSES AFFERENTES AUX SALAIRES D'EXPLOITATION		
	2011 semi-définitif	2012 prévisionnel	2012 / 2011 ind. valeur
I-PRESTATIONS			
A/ - SANTE			
.Assurance Maladie Obligatoire et Volontaire			
. Maladie a	1 560,5	1 595,0	102,2
. Invalidité et infirmité b	76,7	81,4	106,1
. Accidents du travail et Maladies Professionnelles c	243,2	250,2	102,8
Sous-total : SANTE d=a+b+c	1 880,4	1 926,5	102,5
B/ - VIEILLESSE			
.Assurance Vieillesse e	2 210,7	2 243,6	101,5
Sous-total : VIEILLESSE e	2 210,7	2 243,6	101,5
C/ - FAMILLE			
.Charge de famille f	374,5	376,7	100,6
.Assurance Maternité g	52,5	53,0	100,9
Sous-total : FAMILLE h=f+g	426,9	429,7	100,6
SOUS - TOTAL (I) PRESTATIONS i=d+2+h	4 518,0	4 599,8	101,8
II-TRANSFERTS ENTRE GESTIONS			
.Contributions et transferts divers q	17,0	16,9	99,2
III-CHARGES DE GESTION ET DEPENSES ASSIMILEES			
.Au titre de la protection sociale s	142,0	124,0	87,3
TOTAL PROTECTION SOCIALE (I)+(II)+(III)	4 677,1	4 740,7	101,4

Source : Compte social de l'agriculture prévisionnel 2012 - MAAF/SAFSL/SDTPS

CHAPITRE VI

Compte rendu rapide des débats

Commission des comptes de l'agriculture de la Nation : session du 12 décembre 2012

Le président, M. Claude Chéreau ouvre la séance en excusant M. Bailhache (APCA, représenté par M. Abry, M. Béguin (Insee), M. Debar (AgriUS), M. Chapon (Jeunes Agriculteurs) représenté par M. Nédélec, M. Tissot (CNMCCA), Mme Régnard (Crédit Agricole SA) représentée par M. Baudalet, M. Pelc (CCMSA), M. Butault (INRA) représenté par Mme Delame, Mme Hacquemand (FNAF).

Les rapports sur les résultats prévisionnels de 2012 pour le compte national, les comptes par catégorie d'exploitations, les concours publics et le compte social sont présentés respectivement par Mme Blonde (Insee), M. Desriers (MAAF, SSP), Mme Mouriaux (MAAF, SASFL, BIFP) et Mme George (MAAF, SASFL, BFPSA).

Le président remercie les orateurs et ouvre le débat.

M. Lucas (Coordination Rurale) se réjouit de la tendance globalement favorable montrée par les chiffres. Il souligne l'importance du passage au gazole non routier (GNR) sur les charges des exploitations. Il demande si les exploitations ayant une dimension économique supérieure à 25 000 euros entrent et sortent du champ chaque année.

M. Desriers (SSP) précise que le champ suivi est constant sur longue période et permet bien des comparaisons annuelles des résultats.

M. Bouchut (Confédération Paysanne) souligne la grande diversité des résultats et s'interroge sur la non prise en compte des petites exploitations. Il demande quelle est l'incidence exacte du passage au GNR sur les charges. Il s'interroge également sur les conséquences de ces résultats pour l'orientation de la politique agricole.

M. Desriers répond que les petites exploitations sont nombreuses, mais ne représentent que 3 % du potentiel économique total de l'agriculture. L'incidence du passage au GNR a joué pour 6 points environ sur la hausse du prix des produits pétroliers utilisés par l'agriculture

Mme Rosenwald (SSP) et le président Chéreau précisent que les résultats statistiques sont des constats sur lesquels peuvent s'appuyer les décideurs politiques, mais qu'ils n'ont pas d'incidence directe sur ces décisions.

M. Pinta (FNSEA) rappelle que les niveaux de revenu présentés sont hors déduction des cotisations des exploitants. Il pense que malgré son coût, le GNR reste

compétitif car il est moins taxé que le gazole dans les autres pays européens. Il rappelle que le bon résultat des exploitations céréalières est à mettre en relation avec les résultats de la balance commerciale très positive de ce secteur. Les résultats du revenu 2012 sont d'une amplitude jamais vue entre orientations qui est le résultat de la grande volatilité des prix. Celle-ci est à la hausse actuellement pour les céréales, mais peut rapidement s'inverser. Il insiste sur la situation particulière de la France relativement à l'abri des incidents climatiques. C'est un atout à conserver qui permet de limiter la volatilité. Le revenu des élevages porcins est bon sur l'ensemble de l'année mais les prix sont en baisse enfin d'année avec des coûts élevés. Pour les volailles, il souligne l'effet positif de l'accord du 3 mai 2011, de même que de l'incidence du GIE export pour la viande bovine. Il demande enfin s'il existe des informations sur les disparités de revenu entre OTEX au niveau européen. Sur ce dernier point, M. Desriers lui répond qu'une analyse sur le RICA européen pourra être menée en 2013.

M. Abry (APCA) insiste sur les difficultés des élevages bovins dont les résultats peuvent être affectés sur plusieurs années par des problèmes sanitaires par exemple. Il souligne que les prix des animaux maigres sont en baisse depuis plusieurs semaines. Il est inquiet sur les conséquences des difficultés des élevages et des baisses de production sur les activités des abattoirs en aval. Il souhaite qu'une réflexion soit menée sur les exploitations de polyculture-élevage et sur la complémentarité des productions sur le territoire. Il souligne enfin que la baisse des récoltes viticoles vont avoir des répercussions sur la commercialisation des années futures ce qui risque de provoquer des pertes de marchés.

M. Lucas, au sujet de la complémentarité des productions, rappelle que la commercialisation des céréales entre exploitations est impossible et que cela a un impact sur la compétitivité.

Le président Chéreau rappelle que la réglementation céréalière et notamment le passage obligé par les organismes stockeurs était de l'intérêt des producteurs lors de sa création. Ce sujet pourrait être rediscuté, mais cela n'est pas du ressort de cette commission.

Le président Chéreau remercie les intervenants et passe la parole à M. Catrou (SSP) pour la présentation des résultats du RICA 2011.

M. Abry insiste de nouveau pour disposer de comparaisons européennes et d'éléments sur les investissements pour la production d'énergie (méthanisation). Le SSP étudiera les possibilités dans ce domaine.

Le président Chéreau passe ensuite aux points divers.

M. Desriers propose suite aux précédents échanges que le sujet d'étude pour la réunion de juin 2013 porte sur l'analyse financière des exploitations agricoles. Ce sujet est accepté.

La date de la prochaine réunion de la commission est fixée au mercredi 3 juillet 2013 à 14 heures 30 à l'Arboreal à Montreuil, salle Ebène.

Avant de clore la séance, le président Chéreau signale un certain nombre de changements dans les personnes participant à la CCAN :

- M. Jean-Marc Béguin de l'Insee est remplacé par Mme Fabienne Rosenwald, actuellement chef du SSP qui sera donc elle-même remplacée.

- M. Maurice Desriers, secrétaire de la commission, part en retraite et sera remplacé par M. Vincent Marcus.

Le président Chéreau remercie chaleureusement les participants et clôt la séance à 17 heures.

Agreste : la statistique agricole

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt
Secrétariat Général
SERVICE DE LA STATISTIQUE
ET DE LA PROSPECTIVE

12 rue Henri Rol-Tanguy - TSA 70007
93555 MONTREUIL SOUS BOIS Cedex
Tél. : 01 49 55 85 05
<http://www.agreste.agriculture.gouv.fr>

Directrice de la publication : Fabienne Rosenwald
Rédacteur en chef : Gisèle Giroux
Composition : SSP Beauvais
Impression : SSP Toulouse
Dépôt légal : À parution
ISSN : 1760-8341
© Agreste 2013